

Understanding key drivers of Africa's new debt crisis: A call for ecumenical advocacy action

The case of Burundi, Ghana and Zambia

Do nothing out of selfish ambition or vain conceit. Rather, in humility value others above yourselves, not looking to your own interests but each of you to the interests of the others (Philippians 2:3-4)

All Africa Conference of Churches

2023

ALL AFRICA CONFERENCE OF CHURCHES

General Secretariat, Waiyaki way

P. O. Box 14205-00800, Westlands, Nairobi, Kenya

Tel: +254-20-4441483, 44441338

Email: secretariat@aacc-ceta.org

Website: www.aacc-ceta.org

Table of Contents

Organizational Background.....	x
Foreword.....	xi
Acknowledgement.....	xii
List of Acronyms	xiii
1 Background of Study.....	1
1.1 Introduction.....	1
1.2 Methodological Approach of the Study	2
2 Overview of Africa’s Foreign Debt	3
2.1 Introduction.....	3
2.2 Understanding the New Crisis on the Continent	3
2.3 Africa’s First Defaulter in COVID-19 Context: The Case of Zambia	4
2.4 Ghana’s New Debt Crisis	5
2.5 Return to IMF	7
2.6 Burundi’s “Good” Reputation on Debt Servicing	8
3 New Credit Facilities in Africa	10
3.1 Introduction.....	10
3.2 Tracking Chinese Money in Zambia.....	10
3.3 Public Mistrust of the Chinese Financing Approach	11
3.4 Chinese Debt in Ghana is Less than its debt in Zambia	12
3.5 Burundi’s Variety of Creditors	12
4 A Matter of Life or Debt: Role of COVID-19.....	14
4.1 Introduction.....	14
4.2 Nexus between COVID-19 and Zambia’s External Debt.....	14
4.3 IMF and World Bank Supported Ghana’s COVID-19 Interventions.....	15
4.4 Cost of Democracy in Ghana	16
4.5 Unimaginable Effects of Russia-Ukraine War on the Continent	17
4.6 Mild Burundi’s Economic Recovery Path Disrupted by COVID-19	17
5 Public Debt and Enjoyment of Socio-Economic Rights	19
5.1 Introduction.....	19
5.2 Impact of Debt Repayment on Social Spending in Zambia	19
5.3 Zambia Falls Short of International Education Standards	20

5.4	Poor Health System Persists in Zambia	20
5.5	Water and Sanitation	21
5.6	Household Purchasing Power Eroded in Ghana.....	22
6	Debt Management Mechanisms in Africa.....	24
6.1	Introduction.....	24
6.2	Zambia’s Debt Management Frameworks	24
6.3	Ghana’s Public Debt Management Framework.....	26
6.4	Public Participation in Burundi	27
7	Contemporary Church Role in Public Debt Management	28
7.1	Overview.....	28
7.2	Alternative Borrowing	29
8	Conclusions and Recommendations	30
8.1	Conclusions.....	30
8.2	Specific Recommendations	31
9	References	33

List of Figures

Figure 1: Pictorial Representation of Debt Burden	4
Figure 2: Total Public Debt Stock in Ghana, 2000 - 2021	6
Figure 3: The Rate of Public Debt Accumulation, 200 - 2021	7
Figure 4: Public Debt in % GDP in Burundi.....	9
Figure 5: Proportion of Debt Service to Non-Official Bilateral Creditors in 2020.....	11
Figure 6: External Debt Stock by Creditor Category, 2020-2021	12
Figure 7: Burundi's Main Contributors Since 2019	13
Figure 8: Status of Utilisation of 2020 and 2021 COVID-19 Budget (GHcM)	15
Figure 9: Fiscal Deficit-GDP in Election Years	16
Figure 10: Public Debt in Election Years.....	17
Figure 11: Dirty Water Source in Zambia	21
Figure 12: Food Price Index in Sub-Saharan Africa (January 2022=100).....	22

AACC is a continental ecumenical body that accounts for over 140 million Christians across the continent. AACC is the largest association of Protestant, Anglican, Orthodox and Indigenous churches in Africa and is a member of the worldwide ecumenical network. AACC is a fellowship of 204 members comprising of Churches, National Councils of Churches (NCCs), theological and lay training institutions and other Christian organizations in 43 African countries.

Executive Summary

This study was commissioned by the All Africa Conference of Churches (AACC) and executed by its members and partners in Ghana, Zambia, and Burundi in 2022. It was commissioned partly due to the realization that Africa is currently reeling under unsustainable public foreign debt that is owed to individual countries and other international financial institutions such as the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank. While individual countries were already struggling to meet their old obligations, new debts have continued to balloon in the last decade, including the COVID-19 period. The emergence of new private creditors has further complicated the debt situation of Africa, particularly with regard to possible debt restructuring. The new debt crisis is already compromising the achievements of social and economic development plans of individual African nations. The fulfilment of sustainable development goals and the African Union's Agenda 2063 will also be negatively affected by the new debt crisis in the continent.

The Church has remained the first respondent to the effects of public debt repayment as education, health, and other social sectors are directly impacted. The Church needs to be empowered with relevant data as it engages in the discussion around the alarming rate of public debt. The study was meant to profile the foreign debt of three countries, namely Zambia, Ghana, and Burundi with particular focus on the role of new creditors and the impact of COVID-19. The study further examined the social impact of foreign debt on the people. Analysis of existing transparency and accountability frameworks on public debt management in the three countries was undertaken to understand the functionality of the frameworks on debt management. The understanding informed the recommendations made for policy dialogue and actions.

The study reviewed existing literature on public finance and social conditions of citizens of Zambia, Ghana, and Burundi. National budget statements, annual public debt reports, IMF and World Bank official reports, individual countries' national legal documents, media reports, and publications of investment firms and civil society organizations, both locally and externally were also reviewed. Interpretation and value judgment brought to bear on the analysis reflect social discourse across the religious divides and general sentiments in the countries. Some key informant interviews were conducted in Zambia and Burundi that targeted government officials, civil society and faith leaders, academia, trade unionists, and community leaders.

The study has noted that Africa's foreign debt continued to expand in the last decade, potentially pushing the continent towards a crisis situation. The emergence of new private and bilateral creditors has complicated debt negotiation processes. The role of China in the accumulation of Africa's foreign debt was noted with concerns being raised regarding the country's policy mechanism on awarding of credit and/or loan facilities. Chinese projects were observed to be shrouded in secrecy making it difficult for the study to state with certainty the amount owed by the three countries under study. Furthermore, the study observed that China is Zambia's largest bilateral creditor, a position that is said to have delayed the country's debt

restructuring process. This was in stark contrast to Ghana's situation where China holds a smaller portion of the country's debt, although the negotiation time was also a bit lengthy.

The contribution of COVID-19 to the accumulation of foreign debt in the three countries was not similar as will be observed in subsequent sections of the study. While Zambia defaulted during COVID-19, the pandemic was not the sole driver of the debt as it only exposed the lack of strict compliance with policy frameworks on debt management. In Ghana, the study noted more drivers other than COVID-19, which include monetization of elections for voters' inducement. Burundi received support for responding to COVID-19, but like in the other two countries, the pandemic just came to exacerbate the already precarious position of the country. However, the foreign debt management system was generally exposed in all three countries during that moment. The role of parliament and the application of the existing legal frameworks were not fully respected during the pandemic period.

External debt servicing has had serious repercussions on social and economic development noticeable in the countries studied. In particular, education, health, and social protection programs were affected by debt repayments. This was clearly noted in Zambia and Burundi. In Ghana, debt repayment affected households in many ways and there have been some threats of mass actions. The study thus confirmed the unsustainability of debt if it is utilized to support nonproductive sectors such as elections and humanitarian interventions.

The Church's role in public debt management has not been very visible in the three countries. Thus, the study recommends that the Church must ensure greater ethical and moral consideration in public finance management through active participation in public finance analysis and budget tracking. The Church is particularly urged to be actively involved in the current debt restructuring conversations and the necessary fiscal adjustment required to bring the continent out of the debt crisis. The Church is strategically positioned to mediate and moderate the economic atmosphere at country level.

Specific Recommendations

The following key recommendations are anchored on many other studies conducted by different institutions that are relevant to the faith constituency:

1. Africa should actively participate in local initiatives that demand for local borrowing as opposed to international financial institutions. This will go a long way in promoting domestic resource mobilization as an alternative to further external borrowing. The Church, in particular, has to amplify its prophetic advocacy in the promotion of tax justice in collaboration with other global, regional, and national initiatives and other ecumenical bodies. Thus, strengthening the national tax system will help individual countries maximize their domestic resources to finance social and economic development.
2. Debt transparency remains critical for the three case study countries and Africa in general. Comprehensive public debt data disclosure requirements and state borrowing

procedures should be strengthened in the existing legal frameworks. The public, including the Church, should utilize such transparent and participatory systems to strengthen their engagements on public debt. Where the systems are not in existence, the public should advocate for their establishment. Amounts of foreign debts and terms of loans to be incurred should be publicly disclosed through known and predictable platforms. Transparent and participatory systems are the pillars of effective and efficient public debt management in Africa.

3. The Church and other non-state actors should remain alert during pandemic and election periods since it has emerged that governments can misuse their powers and borrow money in the name of responding to pandemics or promoting democracy but use the money for politicking during elections. This was witnessed during the COVID-19 period in the three countries (and in Ghana during election times). The Church should work with other players to sustain the role of key oversight institutions such as the parliament during such strategic moments.
4. African countries in general and the three countries under study in particular, should ensure that national public management frameworks comply with all principles of good governance. These include participation by all, transparency, accountability, and effective institutional and policy arrangements. Public participation was particularly an issue in Burundi.
5. As African countries are engaged in debt restructuring exercises, comprehensive and inclusive approaches should be adopted. All creditors should be involved to guarantee the enjoyment of the social and economic rights of debtor citizens. Thus, all creditors should participate on comparable terms in the debt restructuring process so that they feel comfortable that any relief they may provide will benefit debtor countries rather than other creditors. In this process, the debtor countries will reach agreements with all creditors thereby freeing resources for social spending.
6. Foreign debt is more than a financial matter as it has serious implications on other elements of human lives. Debt servicing affects the social, economic, cultural, and political sectors of any country. At the centre of all this is the enjoyment of social and economic rights by the citizens. Thus, any debt restructuring process should be comprehensive enough to address all the social, economic, and political issues of the debtor country. This calls for all stakeholders including the Church to be involved in the debt restructuring negotiations. The process should involve the citizens, bilateral and multilateral creditors, the private sector, the Church, and civil society among other players.
7. An analysis of the social impact of foreign debt has shown that in most cases loans are pegged on conditions that further violate the social and economic rights of citizens. Thus, if conditions are to be attached to a loan, such conditions should be attuned

toward the realization of the social and economic rights of citizens. For instance, foreign loans should only be considered where there is a budget deficit in meeting strategic development goals such as those dealing with education, health, and social protection issues.

Organizational Background

The AACC is a continental ecumenical body that accounts for over 200 million Christians across the continent. AACC is the largest association of Protestant, Anglican, Orthodox, and Indigenous churches in Africa and is a member of the worldwide ecumenical network. AACC is a fellowship of 204 Members comprising Churches, National Councils of Churches (NCCs), Theological and Lay Training Institutions, and other Christian organizations in 43 African countries.

The AACC is guided by its Vision '**Churches in Africa together for life, peace, justice, and dignity**' in all its engagements. The vision offers profound motivation for our work with member churches, Councils, partners, and the wider human society within and outside the continent of Africa.

The Strategic Mission of AACC is; a fellowship of churches and institutions in Africa working together in their common witness to the Gospel by:

- Mobilizing to faithfully live the message of God's love;
- Nurturing a common understanding of the faith;
- Interpreting and responding to challenges to human dignity; and,
- Acting prophetically in word, life, and services for healing.

Foreword

In 2019, the AACC started the implementation of its 2019-2023 strategy. Public debt and corruption were noted as part of the key African challenges that required urgent Church's attention. The AACC has thus been committed to engaging with global and continental development agendas particularly the United Nations' Agenda 2030 and African Union's Agenda 2063 (The Africa We Want).

Yet, the new external debt in Africa is already compromising the achievements of development plans by individual African nations as well as the fulfilment of global and continental goals. Indeed, Africa has struggled to manage its public debt since its independence. The efforts by the Church and other non-state actors across the world through the Jubilee campaign of the 2000s for the cancellation of the debt showed that collective action can bring positive change in our lives.

However, Africa's foreign debt started ballooning again in the last decade, putting the continent in a potential crisis situation. The advent of COVID-19 exposed the continent to further borrowing in order to mitigate the impact of the pandemic. Africa's governance systems were also put to test during that period since it emerged that political powers could borrow money in the name of responding to a pandemic without following the set national frameworks.

External debt servicing has serious repercussions on the social and economic development of any country. In particular, education, health, and social protection programs are affected by debt repayments. The Church can only effectively respond to such situations if it has been empowered technically. Through evidenced-based research, the Church must ensure adequate safeguards are put in place to guarantee value for money in a country. It has emerged that integrity violations (corruption) are more frequent in crises periods as was observed during the COVID-19 pandemic in the name of saving lives and livelihoods. The Church must thus ensure greater ethical and moral consideration in public financial management.

Through the current study, the AACC aims to strengthen the Church's prophetic advocacy capacity to engage in stakeholder dialogue on public debt and other economic justice issues that affect our people. I, therefore, urge our members to utilise this report in their national engagement processes on public debt. The AACC will continue to offer such critical engagement tools to empower the Church on economic justice matters that affect the people.

Rev. Dr. Fidon Mwombeki

General Secretary

AACC

Acknowledgement

This study was commissioned by the AACC and carried out by Professor Godfred A. Bokpin of the University of Ghana; the National Council of Churches in Burundi (CNEB) and the Council of Churches in Zambia (CCZ). Desire Nkurunziza (CNEB) and Andisen Zulu (CCZ) were the lead researchers in their respective organizations and countries. The researchers did their utmost best to collect relevant data that birthed this report in the midst of daunting challenges emerging from the COVID-19 pandemic and restrictions from government agencies in their countries. They submitted their research reports despite the hiccups that impinged on agreed timelines. There is no doubt that their efforts are commendable.

The three reports were reviewed by Dr. Tinashe Gumbo, the AACC Programme Executive for Economic and Ecological Justice to ensure that they captured relevant data that contributes to the ongoing debate on the new debt crisis in the continent. He also provided technical support to the lead researchers and thereafter consolidated the three initial reports into one report that will serve as a tool to facilitate constructive engagements by religious leaders with duty-bearers. His tireless effort is highly commended.

Special appreciation goes to the CNEB General Secretary, Rev. Sylvestre Bizimana, Mrs. Valerie Mpawenayo, and Ms. Louise Ntiranyibagira for their technical and logistical support during the study processes in Burundi. We appreciate the General Secretary of the Council of Churches in Zambia, Rev. Canon Emmanuel Chikoya, who provided strategic guidance during the study, while Mr. George Chibwana and Mr. Felix Ngosa reviewed the Zambia report before it was submitted to AACC. Special thanks go to all the participants in the three countries for their tremendous contributions to this study. Their contributions shaped the research and the consolidated report that will act as a tool to facilitate advocacy engagement by faith leaders and others who may find it relevant to their work.

Lastly, on behalf of the team, I express unreserved gratitude to our General Secretary, the Rev. Dr. Fidon Mwombeki, for his principle of collegial leadership that has continued to inspire us to achieve such milestones.

Rev. Dr. Lesmore Gibson Ezekiel

Director of Programs

AACC

List of Acronyms

AACC	All Africa Conference of Churches
CCZ	Council of Churches in Zambia
CNEB	National Council of Churches in Burundi
DMFAS	Debt Management and Financial Analysis System
EHIPC	Enhanced HIPC
FOCAC	Forum on China-Africa Cooperation
GDP	Gross Domestic Product
HIPC	Highly Indebted Poor Countries
IMF	International Monetary Fund
JCTR	Jesuit Centre Theological Reflection
MDRI	Multilateral Debt Reduction Initiative
MTDS	Medium-Term Debt Strategy
WASH	Water, Sanitation and Hygiene
ZESCO	Zambia Electricity Supply Company
ZNBC	Zambia National Broadcasting Company

1 Background of Study

1.1 Introduction

Debt is an important source of financing for development. However, it needs to be sustainable. Africa is currently reeling under unsustainable external public debt that is owed to individual countries and other international financial institutions such as the IMF and the World Bank. While individual countries had already been struggling to meet their old obligations, new debts have continued to balloon in the last decade including during the COVID-19 period. The emergence of new creditors such as China and other private players has further complicated the debt situation of Africa, particularly with regard to possible debt restructuring. The new debt crisis is already compromising the achievements of development plans by individual African nations. The fulfilment of sustainable development goals and the African Union's Agenda 2063 will also be negatively affected. Such developments have serious implications for the social lives of ordinary people.

An external debt (also known as foreign debt) is the portion of a country's public debt that is owed to foreign lenders, including commercial banks, governments, or international financial institutions. Such loans including interest should be paid in the currency in which they were made. Thus, if a country can no longer afford to repay the principal and interest of the loans, it is said to be in a debt crisis. Under normal circumstances, debt should be able to service itself, that is if it has been used to support productive sectors of the economy. It becomes unsustainable if its repayment affects the social spending of a country. By mid-2022, many African countries were either in debt or at high risk of debt distress (Bradlow and Masamba, 2022). The IMF categorizes a country as being in debt distress if it is experiencing difficulties servicing its debts or is already in arrears, or if there are indications that these conditions will occur in the near future (Research-Innocenti, 2021).

As of 31 December 2020, countries that had already been identified to be in debt distress included Mozambique, the Republic of Congo, São Tomé, Somalia, Sudan, and Zimbabwe. According to the IMF, a further 28 countries were at high risk and 23 were at moderate risk of debt distress (IMF 2020, cited in Research-Innocenti, 2021). Reviewed literature has generally shown that the debt crisis is fueled by a lack of accountability and transparency in the contraction and management of public debt. However, external factors have also contributed to the increase in African debt. Yet, the Church has not been very active in public debt management interventions due to a lack of adequate knowledge and data.

In partnership with its members in Zambia, Ghana, and Burundi, the AACC, commissioned a study to profile the three countries' public external debt as of the end of 2022. The study particularly focused on the impact of COVID-19, the role of new creditors (focusing on China), the social impact of the debt as well as an examination of existing transparency and accountability mechanisms. The aim of the study was to equip AACC members with basic data for use in their engagement processes of addressing the unsustainable debt in their respective

spaces. The study was carried out between October 2022 and January 2023. The specific objectives of the study were to:

- a) Profile external debt in Zambia, Ghana, and Burundi with a particular focus on new debt emanating from the COVID-19 era and projects financed by China.
- b) Examine the social impacts of the new public debt on ordinary citizens.
- c) Document and analyse the available national transparency and accountability frameworks in the management of public debt in the three countries.
- d) Recommend actions that the Church can take at the national level to contribute toward the mitigation of the social impacts of public debt on ordinary citizens.

1.2 Methodological Approach of the Study

The study adopted an extensive desk review of literature on Zambia, Ghana, and Burundi's financial landscape and social status arising from their current public debt situation. National budget statements, annual public debt reports, IMF and World Bank official reports, individual countries' national legal documents, media reports, and publications of investment firms and civil society organizations, both locally and externally were reviewed. Interpretation and value judgment brought to bear on the analysis reflect social discourse across the religious space and general sentiments in the countries. Key informant interviews were conducted in Zambia and Burundi targeting government officials, civil society and faith leaders, academia, trade unionists, and community leaders. The main assumption of the study was that COVID-19 and the emergence of China as a new creditor increased the debt stock of the targeted countries.

2 Overview of Africa's Foreign Debt

2.1 Introduction

African foreign debt service payments have increased substantially in the past decade, in part due to higher interest payments on private loans. In 2020, Sub-Saharan African debt had a total external debt stock of USD702.4 billion, up from USD380.9 billion in 2012. It must be noted that in the early 2000s, most African countries had a low level of indebtedness due to debt relief programs, higher economic growth, and improved fiscal management. However, with an increase in access to commercial loans, the scenario has changed dramatically in the past decade. The current foreign debt dynamics have mirrored the historical pattern of revenue underperformance, higher expenditure and associated pressures such as high debt servicing obligations aided strongly by currency depreciation and external shocks. The role of new creditors such as China and the advent of pandemics, notably COVID-19 have had serious implications on Africa's debt accumulation rate.

2.2 Understanding the New Crisis on the Continent

Bradlow and Masamba (2022) track the Sub-Saharan debt story from the 1990s to 2022. They conclude that the region has had a complex relationship with its debt. While historically, most of the African debt came from official sources, it was also associated with many challenges. As a result, debtor countries participated in a number of programs meant to relieve them from their debt problems.

From 1996 to 1999, the indebted countries participated in the Highly Indebted Poor Countries Initiative (HIPC). This followed the highly unsuccessful structural adjustment programs (which exacerbated the social suffering of ordinary people) initiated by the IMF and the World Bank. The HIPC initiative aimed at reducing the debt burdens of participating countries to sustainable levels. It committed to reducing its bilateral and multilateral debt to allow the debtor countries a fresh start. Yet, the initiative had some gaps including slow delivery and limited coverage in terms of a narrow category of eligible countries (Bradlow and Masamba, 2022).

The HIPC was replaced in 1999 by the Enhanced HIPC program (EHIPC) whose aim was to provide "deeper, broader and faster debt relief" (UNCTAD, 2002, cited in Bradlow and Masamba, 2022). The initiative experienced challenges since it could not provide sufficient and timely debt relief. The program only covered bilateral official debts and some commercial debts. Thus, it was replaced in 2005 by the Multilateral Debt Reduction Initiative (MDRI) which was meant to supplement the HIPC and EHIPC. The participating countries upon reaching the HIPC Completion Point, received 100% cancellation of pre-existing African Development Bank, IMF, and World Bank debts.

African debt levels were reduced through individual countries' participation in the HIPC program. Bradlow and Masamba (2022) note that in February 2020, post-completion countries received debt relief, including 39 African countries. Thus, between 2001 and 2015, the debt paid

by countries in the program declined by about 1.5% of their gross domestic product (GDP). Only 8 African countries were still at high risk of debt distress. Nevertheless, the fact that the initiatives were not designed to help countries access new non-debt development resources, meant that the formerly heavily indebted countries could re-accumulate debts. Therefore, between 2011 and 2019, Sub-Saharan Africa accumulated debt increased from US\$259 billion to US\$535 billion (Bradlow and Masamba, 2022). The current study focused on Ghana, Zambia, and Burundi's debt profile as discussed in the sections below.

Figure 1: Pictorial Representation of Debt Burden



Source: [Pictorial Images of Debt Burden - Search \(bing.com\)](#)

2.3 Africa's First Defaulter in COVID-19 Context: The Case of Zambia

Zambia's debt rose dramatically from around 2009. It grew from barely more than US\$1 billion in 2009 to US\$14,87 billion by the end of June 2022 (Savage, 2022). In 2021 the external public debt was US\$17,27, a third of which was owed to Chinese lenders. However, China cancelled US\$2 billion by June 2022 (Savage, 2022). Zambia had initially benefitted from the debt relief which resulted in the cancellation of external debt from US\$ 7.2 billion to US\$ 2.5 billion (World Bank, 2018). In 2011, the debt stood at US\$3.5 billion and continued to rise until 2022. It is because of that trend that the IMF declared the country at high risk of debt distress. The situation had started to deteriorate by 2012 when Zambia borrowed heavily for infrastructure in roads, energy, railways, and telecommunications, while other loans were used to cover budget deficits.

In November 2020, Zambia made headlines when it became the first African nation to default on its debt repayment to foreign lenders during the COVID-19 global health crisis.¹ The debt posed a danger to sustainable development since most resources were channelled toward debt repayment. By the end of 2021, Zambia's debt had reached 133% of the GDP (Savage, 2022). Default is the failure by a country to make required interest or principal repayments on a debt whether that debt is a security or a loan. A default can be a result of a country's financial mismanagement, economic stagnation, or political instability. However, humanitarian challenges can also contribute to default as the country will be forced to focus on responding to life-threatening situations.

2.4 Ghana's New Debt Crisis

Ghana made headline news when it sought an IMF Supported Program that was subsequently granted on 17 May 2023 as will be noted below. In less than two decades since achieving significant debt reduction through the HIPC, completed in 2004 and the MDRI also completed in 2006, the country was by 2022 in dire need of debt restructuring to make way for an IMF Supported Program. Ghana is currently enduring fiscally induced macroeconomic instability that has seen the local currency depreciate by more than 45%, trading at GHS 11.6 to 1 US\$ at the retail level as of 13th October 2022. The country had started the year at GHS 6.02 to a dollar. Inflation reached a 21-year high at 37.2% in September 2022 and peaked at 54.1% by December 2022. It has been difficult for the Central Bank to tame inflation under weak fiscal management and elevated public debt, having increased the monetary policy rate cumulatively to 24.5% at its last October 2022 meeting.

With dwarfed domestic revenue mobilization and elevated public expenditure, the President, on the 1st of July 2022 reached out to the IMF for Fund Supported Program. Debatably, both internal and external shocks have accounted for the current economic crisis with the macro-fiscal pressures manifesting explicitly in the microeconomy. Whilst the government has blamed the challenges on COVID-19 and recently, the Russia-Ukraine war, independent experts and citizens, in general, are of the view that internal factors reflect the government's lack of prudent management of the economy.

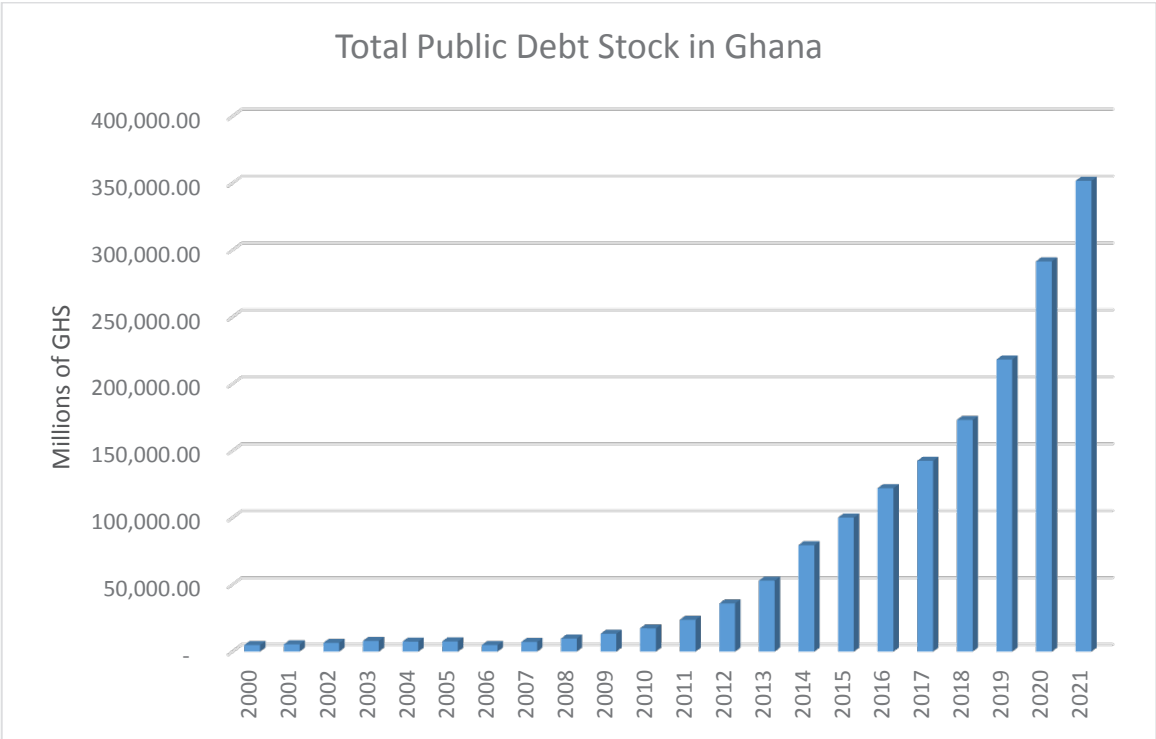
The recent drivers of the debt build-up include the fiscal deficit, the financial sector clean-up, the COVID-19 pandemic, election-induced fiscal indiscipline, and higher interest rates (reflecting the excessive opportunism by wealthy lenders or predatory lending from the global north as well in the domestic market with offshore investors participating), unproductive use of borrowed funds by governments and exchange rate development. The rising public debt and the associated servicing cost are putting undue pressure on the state and crowding out priority spending with interest payments alone taking more than 60% of non-oil tax revenue.

¹ <https://www.ndi.org/our-stories/tackling-zambia-s-debt-problem-supporting-debt-management-reforms-through-cso>

Several discussions of debt restructuring with the possibility of investors taking haircuts involving both domestic debt and external debt dominated policy spaces in 2022. Unlike the HIPC and MDRI debt features (more of bilateral and multilateral debt), the characteristics of the current debt-induced macroeconomic instability with fiscal policy to blame are markedly different. Ghana’s current debt composition tilts toward commercial investors as the country’s attainment of lower middle-income status and the tapering off of Official Development Assistance meant that the country had to resort to the issuance of Eurobonds (international market access) whilst it also ramped sizeable debt from the domestic market with offshore investors also participating as part of her debt management strategy.

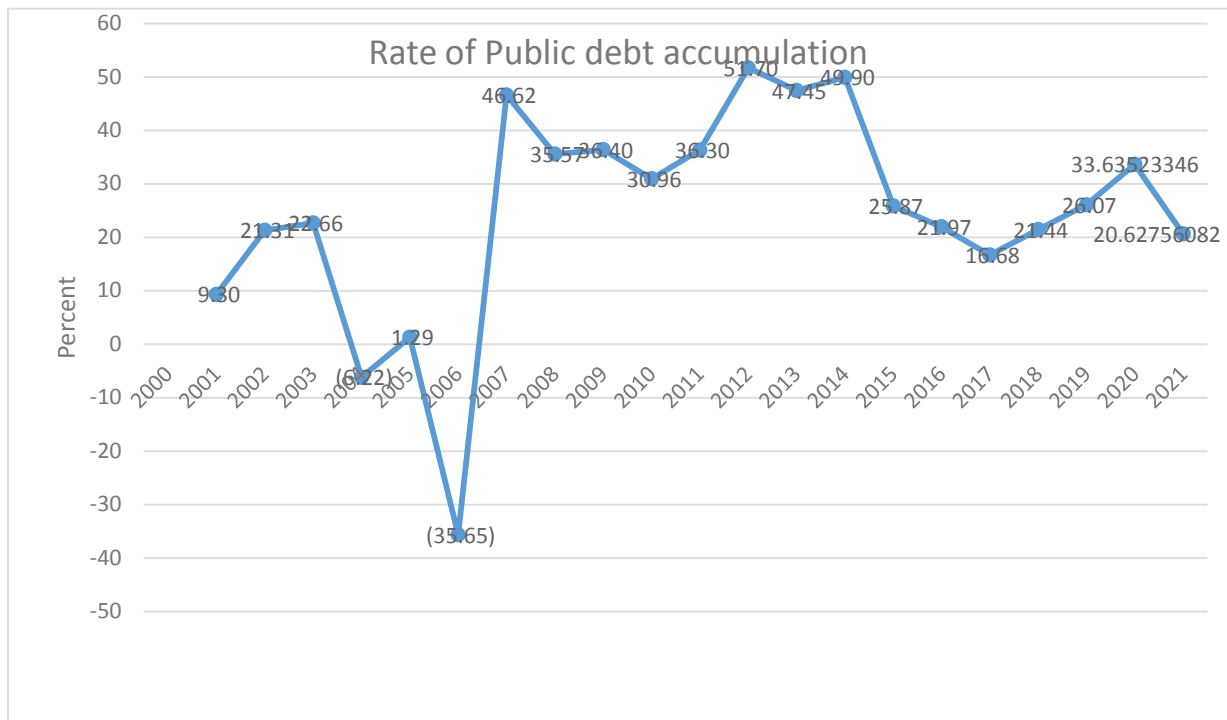
The public debt-to-GDP ratio increased steadily from 34.5% in 2010 to 81.8% in 2021 even though the Bank of Ghana put the figure at 76.6%. For Inveen and Savage (8 July 2022), Ghana’s debt stock more than doubled since 2015, steadily climbing from 54.2% of GDP that year to 76.6% (a conservative figure given by the Bank of Ghana too) at the end of 2021. Nevertheless, the country’s debt rose to more than 180% in 2000 which necessitated the HIPC (ended in 2004) and MDRI (ended in 2006) as seen in the figures below.

Figure 2: Total Public Debt Stock in Ghana, 2000 - 2021



Source: Africa Centre for Energy Policy (2022)

Figure 3: The Rate of Public Debt Accumulation, 200 - 2021



Source: Authors construct (2022)

It is worth noting however that this period witnessed outrageous debt-to-GDP ratios. There has been quite an appreciable rise in the debt ratio ever since then from 2007 to 2022. In recent years, the debt-to-GDP ratio rose from 57.6 percent in 2018 to 62.4 percent in 2019 and 76.1 percent in 2020. The IMF staff country report of 2021 projected Ghana’s debt-to-GDP ratio to peak at 87.4 percent in 2024.

2.5 Return to IMF

By 2022, Ghana and Zambia had become so desperate that they were forced to reengage the IMF for bailouts. While approaching the IMF, Ghana blamed its challenges on COVID-19, the Russia-Ukraine war, and other external factors. Internal limitations in economic mismanagement were downplayed. Yet, Ghana’s challenges are also explained fiscally by some analysts (Inveen and Savage, 2022). The country utilized continuously greater loans to fill the fiscal deficits experienced each year. The same situation applied to Zambia. Interest payments continued to occupy huge portions of the countries’ national budgets. For instance, in Ghana, the debt servicing costs were just under 48% in 2021 (Inveen and Savage, 2022).

As this report was being finalized, IMF approved Ghana’s bailout credit facility of \$3 billion with an immediate \$600 million being offered. The agreement with the IMF was reached around December 2022 for a three-year Extended Credit Facility targeting at “restoring macroeconomic stability, debt sustainability and protection of vulnerable as well as preserving financial stability and laying foundations for strong recovery.” In relative terms, Ghana’s negotiations with the

IMF were faster and smoother compared to those in Zambia. This is explained by the fact that China holds a smaller portion of Ghana's debt. Yet China is Zambia's largest bilateral creditor. Thus, it has been argued that China has delayed Zambia's debt restructuring (Akalaare and Akorlie, 2023). As this report was being finalised, Zambia was still to agree with the creditors to debt restructuring terms even after securing the IMF loan in September 2022.

2.6 Burundi's "Good" Reputation on Debt Servicing

While Burundi appears to be in a "good" position in terms of debt servicing, the IMF (2022) paints a bad picture with regard to its public debt. Through the Staff Report for 2022 Article 1V, the IMF indicates:

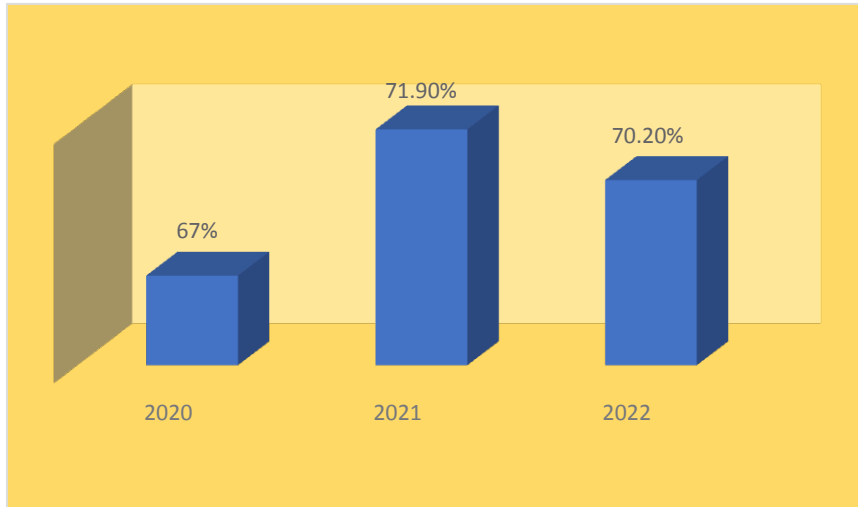
Burundi is at high risk of external and overall debt distress. One external debt burden indicator (the ratio of external debt service to exports) breaches its threshold under the baseline, signalling a high risk of external debt distress rating. The external debt indicators under the baseline fall below their benchmarks in the medium term..., the indicator is on a declining trend. Stress tests show that the largest deterioration in external debt burden indicators results from shocks to the exports and exchange rate, the latter triggering a deterioration for one year. Similarly, the largest deteriorations in overall debt burden indicators result from shocks to the GDP growth, commodity prices, and exchange rate, the effects of the latter receding by the mid-long term. The staff assesses Burundi's debt as sustainable based on the authorities' commitment to fiscal consolidation from the unwinding of COVID-19-related spending and improvement in revenue collection, expectations of donor financing, and a positive macroeconomic outlook, including robust exports and GDP growth.

The IMF, however, presents Burundi as a country that still enjoys a good reputation in terms of meeting its obligations. The IMF (2022) shows that "Given the country's good track record in servicing its debt, there is a high likelihood that Burundi will be able to meet all its current and future financial obligations." Burundi received HIPC and MDRI debt relief in 2009, which lowered external debt from 134% of GDP at end-2008 to 27% of GDP at end-2009 (IMF, 2022). However, public debt increased somewhat in 2021, as the increase in external debt more than offset the decline in domestic debt, noted the IMF.

The public debt portfolio in Burundi is made up of commitments made by the central government on the local and foreign markets. The debt has increased by about 30% since 2015. The deterioration of public finances has led to the financing of the budget deficit through the use of statutory advances from the central bank and the increased refinancing of commercial banks that participate in the financing of the deficit. This shows that domestic debt is largely the responsibility of the holders of public securities, which are generally commercial banks.

The public debt was 70.2% of GDP in 2022 and was projected to decrease to 66.5% in 2023, from 71.9% in 2021. However, this outlook could be undermined by poor rainfall, which could reduce agricultural yields as well as by socio-political instability.

Figure 4: Public Debt in % GDP in Burundi



Source: Republic Bank of Burundi, Annual Report 2020

The situation is due to insufficient domestic savings (a country's ability to release its own capital for investment). In a normal situation, Burundi borrows to finance its investments. Unfortunately, the question of repaying these debts becomes almost impossible. Once these debts become unsustainable for repayment, the state passes them on to the population through taxes. Such a situation only serves to drive the Burundian population deeper into poverty.

The external debt increased from 800,922.3 to 826,327.4 million Fbu from 2019 to 2020. Year in and year out, outstanding external debt increased by 25,405.1 million Fbu at the end of May 2019, from 800,922.3 million Fbu to 826,327.4 million Fbu from May 2019 to May 2020. Public debt increased to 71.9% of GDP in 2021 from 67% in 2020 but decreased to 70.2% of GDP in 2022 and was expected to decline to 66.5% in 2023 from 71.9% in 2021, due to fiscal consolidation (BRB), Report 2021.

3 New Credit Facilities in Africa

3.1 Introduction

Bradlow and Masamba (2022) argue that the ability of African countries to manage their external debt is complicated by the changing composition of their debt. Countries now have more money owed to a broader range of creditors. Traditionally, official creditors of Africa were primarily the rich Western states and the multilateral financial institutions such as the IMF and the World Bank. Yet, now the funding group has expanded to include China, India, Turkey, and other multilateral institutions such as the New Export-Import Bank and the New Development Bank (Bradlow and Masamba, 2022). However, China has become Africa's biggest bilateral lender, holding over \$73 billion of Africa's debt in 2020 and almost \$9 billion of private debt (Harcourt and Robertson, n.d.). The sections below profile the Chinese debt to Zambia, Ghana, and Burundi.

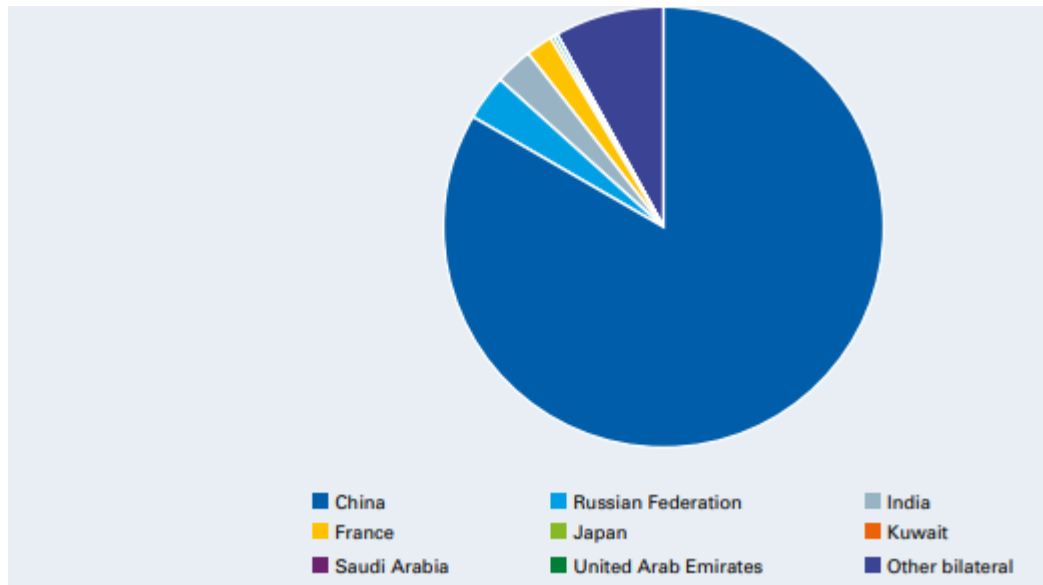
3.2 Tracking Chinese Money in Zambia

According to the Ministry of Finance (Zambia), in 2021 China emerged as Zambia's single biggest bilateral creditor with over US\$3.2 billion and the private lenders accounted for over US \$5.7 billion. Ngambi (2022) holds that China had already occupied that space earlier. The World Bank (2021) indicates that multilateral lenders accounted for over US\$2.4 billion. This is a new scenario and it makes debt restructuring difficult. In reference to Zambia's public debt between 1970 and 2000, most of the major creditors were multilateral and bilateral creditors. The role of China in public debt was so insignificant then unlike in the current situation (by 2022).

For China, the loans to Zambia were given typically on a build-operate-transfer basis (Ngambi, 2022). This means that there is Chinese or joint management for some specific funded projects in Zambia. This applied to the hydropower projects for the Zambia Electricity Supply Company (ZESCO), the digitalization of Zambia National Broadcasting Company (ZNBC) as well as the two major airports, Simon Mwansa Kapwepwe and Kenneth Kaunda International Airports.

By 2021, Zambia owed China much more than any other creditor. Of the total exclusively, debt Zambia owed to China by 2022 bilateral debt accounted for 85% while 15% was from China's commercial creditors. Unlike the Western countries where most of the debt owed to Zambia is from private lenders, with the China debt, the government is taking the lead in comparison to private lenders. This has a bearing when negotiating debt relief.

Figure 5: Proportion of Debt Service to Non-Official Bilateral Creditors in 2020



Source: Research-Innocenti, 2021

3.3 Public Mistrust of the Chinese Financing Approach

From around 2010 to 2022, Zambia borrowed cash from China for purposes of infrastructure improvements as noted above. Nevertheless, the economic decision-making was centralized in the presidency. Ngambi (2022) holds that there has been limited transparency in the Chinese lending and financial flows to Zambia. This affected the accurate analysis of the data on Chinese loans, especially with regard to the conditions attached to them. The Chinese lending model creates a fertile ground for some Zambian officials to inflate project costs and receive kickbacks. This observation is also noted by Ngambi (2022) who indicates that inflation of project costs and kickbacks in turn lead to rent-seeking and cronyism. Citing Foreign Magazine, Ngambi (2022:250) observes that: “Opaque deals, reports of large-scale corruption and mismanagement, doubts about project feasibility, and a stark trade imbalance raise serious questions about how well African leaders are managing the opportunities they receive.”

All thirteen religious leaders who participated in this study in Zambia (Lusaka, Kitwe, and Sinazongwe) raised concerns about China’s lending model. They argued that “it lacks transparency and accountability mechanisms.” A male Bishop from Kitwe mentioned that “we have a high number of corruption cases in court involving funds obtained from China. Most of the data involving China’s debt was not well known until recently.” A Trade Unionist in the same area, said that China’s debt is predatory in nature and targets national assets like ZESCO and ZNBC which he claims are already in China’s control.

Another concern for the Church leaders who were interviewed was the inability to pay back the loan owed to China since Zambia’s economy is already weak, while the loan terms are not in the public domain. The legal backing for the contraction of the loans is very weak as most of the

debt from China is shrouded in secrecy. The clergy observed that the Zambian leaders should prioritize reforms in the legal system, financial structuring, and elimination of corruption in public debt management.

3.4 Chinese Debt in Ghana is Less than its debt in Zambia

In 2020, the government of Ghana had a total external debt of US\$ 19.4 billion (Brautigam *et al*, 2020). It owed US\$ 1.86 billion to China (under 10%), while nearly half of the external debt was owed to bondholders and commercial banks, and a third to multilateral banks. Brautigam, *et al*, (2020) also show that Ghana’s largest Chinese-financed projects included several loans for the 2007 Bui Dam (US\$ 673 million), and the 2013 Western Corridor gas processing plant (US\$ 850 million, where the latter loan had a 10-year term [Brautigam *et al*, 2020]). Year-to-date depreciation is more than 60% and this is expected to escalate Ghana’s public debt. Ghana’s current debt has markedly departed from the Pre HIPC/MDRI composition. The commercial component has overtaken bilateral and multilateral debt.

Figure 6: External Debt Stock by Creditor Category, 2020-2021

Description	2020*		2021 Prov.	
	US\$ mn	%	US\$ mn	%
Commercial	12,630.5	51.1	16,234.7	57.3
<i>o/w ICM</i>	10,215.1	41.3	13,119.9	46.3
Multilateral	8,280.2	33.5	8,192.4	28.9
Bilateral	1,297.4	5.2	1,336.0	4.7
Export Credits	966.1	3.9	981.1	3.5
Other Concessional	1,541.7	6.2	1,594.9	5.6
Total	24,715.8	100.0	28,339.2	100.0

Source: Ministry of Finance

**Revised figures*

It was noted that 57.3% of the external debt is owned by commercial largely Eurobond holders followed by multilateral (IMF, World Bank, African Development Bank) and bilateral. Ghana owes far less to China compared to Zambia which also required debt restructuring as part of an IMF Supported Program as shown below adopted by the Ministry of Finance.

In terms of currency composition, the majority (71.7%) of the debts are denominated in US dollars, hence the recent depreciation of the cedi against the dollar would have a significant valuation effect. China’s portion of the external debt was 3.3% in 2021, a figure that resonates with what Brautigam, *et al.*, (2020) highlighted earlier in this report.

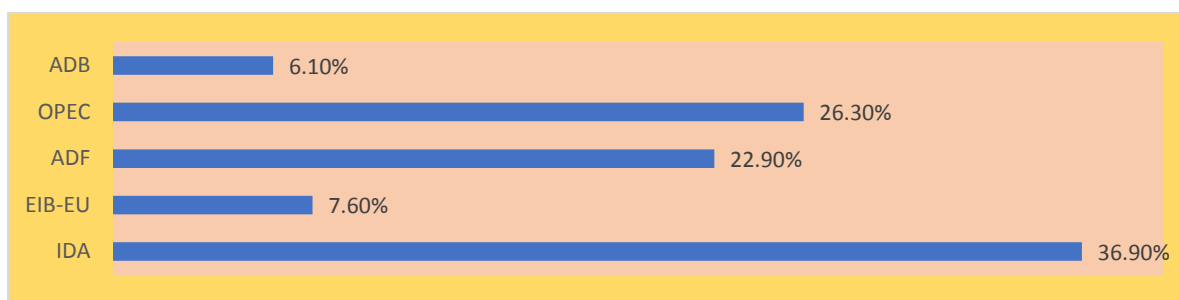
3.5 Burundi’s Variety of Creditors

Burundi owes most of its external debt to multilateral and regional lenders. For multilateral debt, the main donors are the International Development Association, African Development

Bank, European Investment Bank, European Union, African Development Fund, and Organization of the Petroleum Exporting Countries with their funding estimated at 36.9%, 0.2%, 7.6%, 6.1%, 22.9%, and 26.3% respectively. For bilateral debt, the main donors are France via AFD, Abu Dhabi, Austria, China, and India (through their Exim Banks), Japan, Kuwait, Saudi Arabia, and others. Since the pandemic, Abu Dhabi, Kuwait, and Saudi Arabia have continued to give debt to Burundi.

In 2022, the central bank had an outstanding loan from AFREXIM bank, which was contracted in 2019. Debt to the IMF (US\$ 94.8 million at the end of 2021 or 2.9% of GDP) was being serviced by the central bank for the portion contracted before 2021 and by the Finance Ministry for the RCF loan contracted in 2021. Private external capital markets were also being accessed by Burundi. The IMF (2022) notes that Burundi received debt service relief from the Exim Bank of China and the Kuwait Fund (US\$ 0.93 million at the end of 2021) under the G20 Debt Service Suspension Initiative.

Figure 7: Burundi's Main Contributors Since 2019



Source: Republic Bank of Burundi Annual Report 2020

Cooperation between Burundi and China was established in December 1963 and strengthened in October 2000 with the creation of the Forum on China-Africa Cooperation (FOCAC). China contributed a great deal to the fight against the COVID-19 pandemic, including providing doses of vaccines and other equipment. The country also benefited from several forms of Chinese support within the framework of the FOCAC since its creation in October 2000 in Beijing. Saudi Arabia and India have both lent more to Burundi than China, whose debt comes to just two percent of the total. Besides, support for COVID-19 interventions, almost all of the Chinese lending went to telecoms projects (Brautigam *et al.*, 2020).

The Burundian government established new partnerships with China, Turkey, and Russia but the aid from these countries remains largely symbolic, argued one faith leader. It is not directed toward building the government's capacity and has a very limited impact on the population and the welfare of ordinary citizens. Participants in this study held that these alternative donors pursue a more political objective (seeking diplomatic support) than a development objective. Moreover, the support they provide does not make up for the reduction in aid from traditional donors. On the one hand, only China agreed to provide budgetary support; on the other hand, these new partners are in the business of one-off project aid and do not provide structural aid for the administration and key development sectors (health, education, agriculture). With little interest in the social and administrative sectors, they limit themselves to emergency aid and modest infrastructure projects.

4 A Matter of Life or Debt: Role of COVID-19

4.1 Introduction

The COVID-19 pandemic caused an economic slowdown worldwide as it disrupted economic activities. Lockdowns were imposed in many countries and restrictions on gatherings were enforced. The COVID-19 pandemic triggered a global recession in 2020, followed by a relatively strong rebound in 2021 after which the global economy entered a slowdown phase in a context marked by the threat of new variants of COVID-19 and increasing inflation, debt, and income inequality that undermined the recovery in emerging and developing economies (WB, October 2022). Generally, COVID-19 impacted every country but differences also exist in how countries responded to the pandemic. Increasing public debt and the loss of fiscal revenues further reduced the scope for sustaining recovery in some countries. COVID-19 affected Zambia, Ghana, and Burundi differently in terms of new debt accumulation.

4.2 Nexus between COVID-19 and Zambia's External Debt

Zambia became the first African country to default on its debts since the start of COVID-19 (Research-Innocenti, 2021). This raised serious concerns that it could be subjected to higher sovereign borrowing costs in its future transactions. Zambia was affected negatively by the COVID-19 pandemic as it could not conduct business as usual because of the measures taken by the authorities and the global community to mitigate the disease.

The COVID-19 pandemic devastated all sectors of the economy especially hospitality, tourism, and retail, depriving many people of their livelihoods. In response, the government adjusted its budget to prioritize the health sectors whilst putting up measures to mitigate the impact on the most vulnerable in society. Soweto market (the biggest market in Zambia) was never closed throughout the period of the pandemic and public transport remained operational despite the COVID-19 measures. In comparison with other African countries which announced a total shutdown of the economy which negatively affected millions of people, Zambia shutdown partially. However, the impact of its shutdown was almost similar to that in other nations.

Commenting on inequalities and poverty as results of corruption and mismanagement of resources, a Church leader in Lusaka stated, "Agony is having stashes of money overseas and having medical services abroad that you cannot access because an equalizer called COVID-19 has grounded you."

In terms of the impact on external debt size and type, COVID-19 had its own share of contribution. An analysis of the trends in Zambia's debts shows that the highest figure in terms of incremental change happened between 2016 and 2017 when the debt increased by US\$1.7 billion. The lowest incremental change was between 2009 and 2010 with US\$0.09 billion. Observing the period of COVID-19, it was noted that an average incremental change of slightly above US\$1.1 billion which indicates that the trend of debt accumulation did not change much

because of the pandemic. Despite this scenario, Zambia defaulted on its loan obligation as a result of the economic slowdown due to COVID-19.

4.3 IMF and World Bank Supported Ghana’s COVID-19 Interventions

There is no doubt that COVID-19 and Russia-Ukraine war added multiple layers to the current challenges in Ghana as they revealed and exacerbated the already existing vulnerabilities. Studies have documented that COVID-19 induced US\$ 5.8 billion in GDP losses, reflecting macro-fiscal pressures. The GDP decelerated from 6.5% in 2019 to 0.4% in 2020. However, the fiscal deficit for 2020 was astronomically higher than projected which could be attributed not only to COVID-19 but the 2020 election effect magnifying the fiscal monetization of elections that has characterized Ghana’s democracy.

Inveen and Savage (2022) indicate that Ghana’s Finance Minister, Ken Ofori-Atta told the country’s lawmakers that the pandemic-related expenditures amounted to 18.19 billion cedis (US\$2.26 billion) as of May 2022. They further show that Ghana received US\$1.23 billion in COVID-19 relief funding from the IMF and World Bank over that period. In terms of income and expenditure dynamics, the country practically financed the COVID-19 expenditures as can be seen in the table below. Expenditures on COVID-19 fell within the categories highlighted in Figure 8.

Figure 8: Status of Utilisation of 2020 and 2021 COVID-19 Budget (GHcM)

No.	Expenditure Item	2020 Budget	Releases/ Utilisation 2020 - GH¢	2021 Budget	Releases/ Utilisation 2021 - GH¢	Total (2021 & 2022)
1.	Support to Households	1,717.86	1,549.81	200.00	143.24	1,693.05
2.	Health Response – Equipment Supplies	1,522.07	1,048.94	1,119.73	1,118.69	2,167.63
3.	Health Infrastructure	600.00	600.00	779.05	763.92	1,363.92
4.	Security Operations	1,200.06	875.11			875.11
5.	Economic Relief	5,522.00	3,647.38	1,573.41	1,112.73	4,760.11
6.	Covid-19 Vaccines			929.30	775.82	775.82
7.	Other COVID Related Expenditures	600.00	400.77			400.77
	Total	11,162.00	8,122.01	4,601.48	3,914.40	12,036.41

Source: Ministry of Finance, 2022

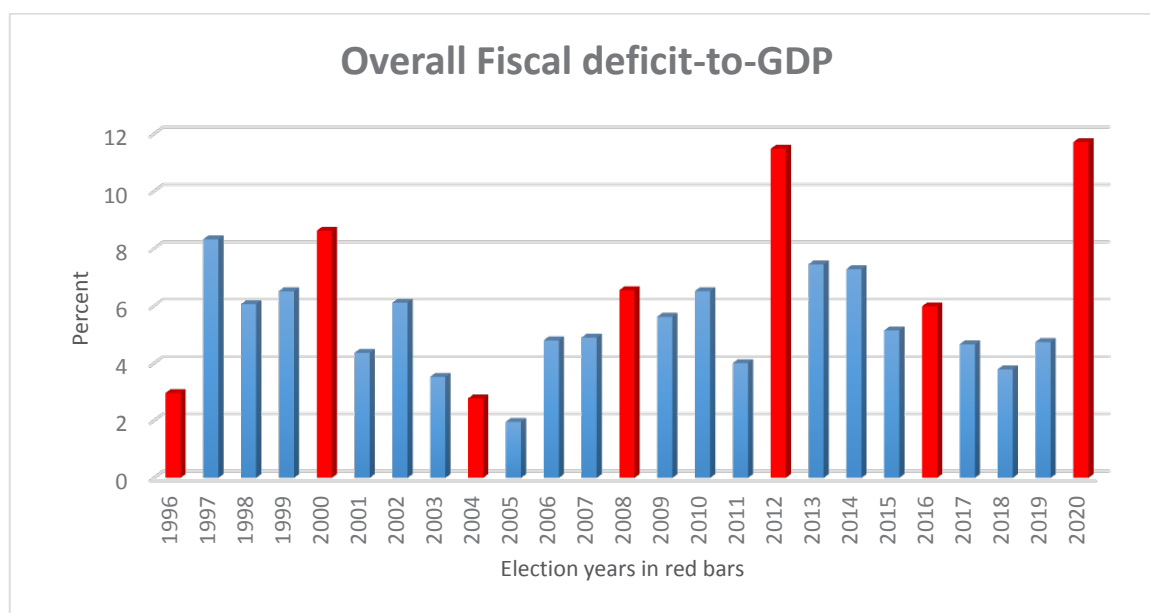
Available evidence points to the fact that Ghana’s debt situation had already been precariously fuelled by financial sector clean-up costs, energy sector indebtedness, and the fiscal deficit pathway, hence the reason the country could not achieve debt sustainability under the previous 16th IMF Supported Program. The country entered a high-risk debt distress category in 2014, a position it held till 2022 and is now being considered as a debt distress country requiring debt restructuring of a sort given the discussion surrounding the Debt Sustainability Analysis. The country’s currency did better during the COVID-19 year (2020) and the development was considered a blessing rather than a pandemic.

4.4 Cost of Democracy in Ghana

The fiscal deficit also tends to mirror the excessive monetization and commercialization of Ghana’s democracy which lends to elite political capture. Ghana’s morals are now being sold to the highest bidder given the role money plays in the country’s body politics. Figure 9 typifies Ghana’s political business cycle since the fourth Republic. The commercialization and monetization of the country’s democracy require another consideration and the urgent need to save Ghana’s democracy from itself.

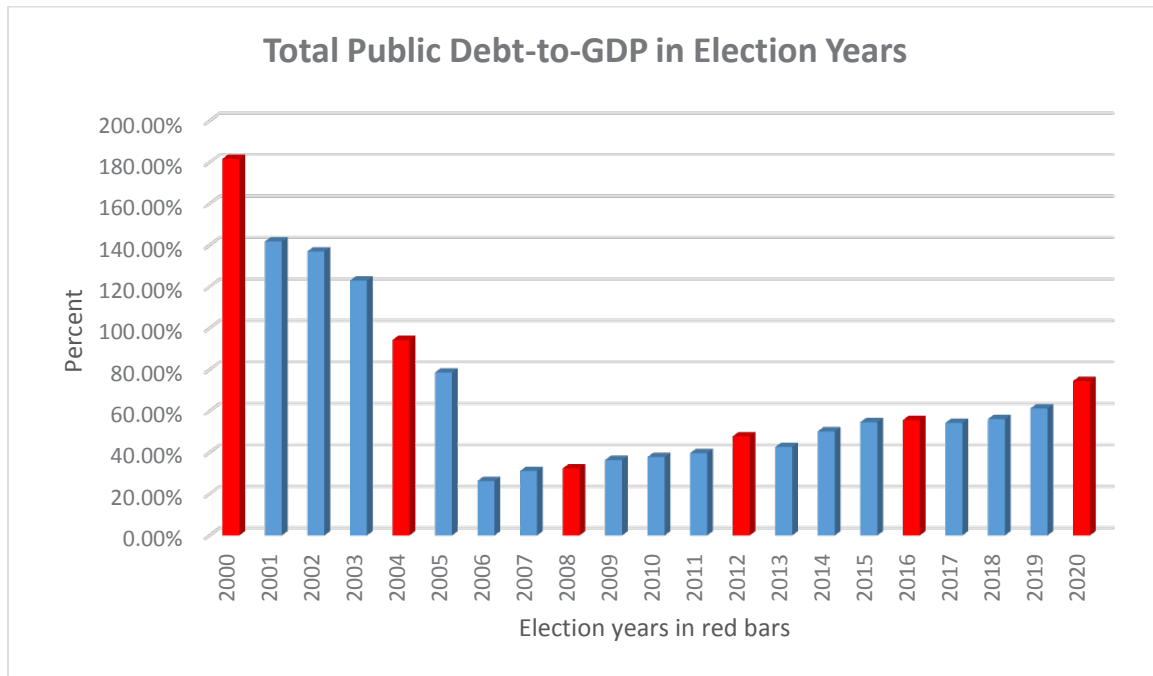
These fiscal slippages are mainly due to the government’s attempt to sort out labour agitation during election years, a desire to impress on the electorate for more votes, and hence an attempt to complete projects and initiate new ones, siphoning state funds for election campaigns, and a reduction in productivity. The econometric analysis indicates fiscal deficits that spike during election years, with an average of 8% of GDP compared with 5.6% outside election years. Election-year fiscal slippages have not been accompanied by efficiency and did not also go to the productive sectors of the economy. Therefore, the inflationary pressures that tend to welcome the new government could no longer be unexpected.

Figure 9: Fiscal Deficit-GDP in Election Years



Source: Authors construct (2022)

Figure 10: Public Debt in Election Years



Source: Authors construct (2022)

4.5 Unimaginable Effects of Russia-Ukraine War on the Continent

Concerning the Russia-Ukraine War, every country is feeling the impact of food and energy prices, and the fact that the magnitude of the impact differs from country to country, reflecting the level of resilience of the local economy. Ghana, like other nations such as the Ivory Coast and Kenya, has also experienced an impact. However, its reliance on Russia and Ukraine for food is similar to that of these other countries. The war has increased the global prices of key commodities and Sub-Saharan Africa’s direct links with Russia and Ukraine are relatively modest, making up less than 2½ % of the region’s total trade with the outside world (IMF, 2022). The authorities in Ghana also used the war in their bid for the IMF credit facility that was approved on 17 May 2023.

4.6 Mild Burundi’s Economic Recovery Path Disrupted by COVID-19

The IMF (2022) notes that the continued increase in public debt in Burundi reflected the economic challenges that the country faced since 2015 and the impact of the COVID-19 pandemic. Donor aid contributed to about half of the government’s total revenue. The 2015 political and security crisis forced donors to withdraw budget support and suspended most project financing. Between 2014 and 2016, aid fell from 8.9% of GDP to 2.4% of GDP. The economy initially contracted sharply and has been recovering slowly since then. The COVID-19 pandemic disrupted a mild economic recovery that was underway (growth stood at 1.8% in 2019) and contributed to maintaining large fiscal deficits (6% of GDP in FY 2019/20 (July–June) and 7.8% of GDP in FY2020/21) (IMF, 2022). The deficits were financed mainly by borrowing from the

central bank and commercial banks, with an occasional accumulation of domestic arrears to suppliers.

In 2022, there were no identified external arrears as Burundi was up to date on servicing external debt (except the debt to Libya of US\$ 4.64 million at the end of 2021 or 0.14% of GDP) and government securities. This means that COVID-19 did not affect the debt servicing trend as much as noted in Zambia where the country defaulted in the context of the pandemic.

Burundi was deliberate about its response to COVID-19. It prepared a response plan to limit the COVID-19 spread and cushion its macroeconomic and social impact which was costed at US\$150 million, including a sanitary plan of US\$ 58 million (1.8% of GDP) and infrastructure investment to improve public health capacity and access (IMF, 2022). However, generally, COVID-19 led to a slowdown in growth to 0.3% in 2020, despite subdued contagion (0.3% of the population as of June 7, 2022), including during the Omicron wave. Vaccination started in October 2021 but remained limited (less than 1% of the population) by July 2022, according to the IMF.

5 Public Debt and Enjoyment of Socio-Economic Rights

5.1 Introduction

Economic and social rights are recognized in national and international law. However, their enjoyment in some African countries is constrained. This results from corruption and mismanagement of available funds and is further impacted by foreign debt, which plays a substantial role in limiting access to resources needed to fund government services (Yiega, 2022). Government spending on healthcare compared to the amount spent on foreign debt shows that the latter is taking up a significant part of government expenditure. The study noted that high public debts inhibit investment that is meant to promote social and economic development. They also increase fiscal pressure, reduce social spending and limit the government's ability to implement reforms.

Examples from Zambia, Ghana, and Burundi show that debt repayment has remained one of the key factors affecting social and economic development. Debt servicing means less money will be invested in public services and poverty-reduction programs. Countries need well-educated, healthy, and productive populations. With particular reference to Zambia, Ngambi (2022) argues that "Without a good education system and quality health care, it means that the workforce needed to develop the country is less productive." The sections below share the three countries' situations in that regard.

5.2 Impact of Debt Repayment on Social Spending in Zambia

According to Ndhlovu and Chishimba (2019), the increase in public debt in Zambia after 2008 resulted in an exponential increase in public debt servicing costs. The repayments have adversely affected poverty alleviation programs and have also directly impacted negatively on credit creation, gross national savings, domestic interest rates, gross national investment, and gross revenue performances of the central government (Musamba and Phiri, 2020). The impact of debt on service delivery was already felt by people before COVID-19. Thus, the pandemic just increased the negative impact of debt on social and economic well-being.

Zambia's defaults on debt repayment threatened to crowd out social spending and remained a major concern for the Church and other stakeholders. The defaults presented challenges to Zambia's budget implementation modalities. Research-Innocenti (2021) cites Business Day (2020) as having indicated that over 40% of the country's budget was supposed to be supported by domestic and external financing when the country defaulted. Yet, even before COVID-19, Zambia's debt payments were already threatening to crowd out social spending.

There was reduced funding to the social sectors such as health and education, and increased allocation to debt servicing in the last couple of years. In 2015 debt servicing was 44% of the total budget and in 2021 it had increased to 80%. Compared to the health sector in 2015 the allocation shows 9.6% and in 2021 the allocation declined to 8.1%. The education sector in 2015 indicated a 2.7% allocation which increased to 17.2% and from there onwards decreased to 11.5% in 2021. An

analysis of the 2018 national budget indicates that the combined external and domestic debt repayment amounted to 27% of the national budget (Ngambi, 2022). The debt servicing total was equivalent to the combined amount allocated for health, education, and social protection. Almost similar situations were noted for the 2020 and 2021 budgets. The net effect is always the broadening of the tax base, the introduction of compliance initiatives, and the imposition of new taxes by the government. With increased amounts in debt servicing, the study observed a decline in quality-of-service delivery in most of the social sectors.

5.3 Zambia Falls Short of International Education Standards

Provision of quality education suffers because of inadequate funding. The teacher-to-pupil ratio has remained high with an average ratio of one teacher to 60 pupils and there is limited access to teaching aids and support infrastructure such as desks and seats. The reduced spending on these non-wage components of education expenditure contributes to poor learning outcomes experienced in the last few years. Zambia falls short of the international benchmark as it is spending less than 15% of its total budget on education. A primary school teacher in the Sinazongwe district bemoaned that “Textbooks and other learning materials are in short supply as a result of inadequate funding from the government.”

Adding his voice to this conversation, a government official from the Ministry of Education made the following observation: “Funds for 2020 were disbursed to the sector but were not enough. Additionally, the amounts disbursed were reduced. Comparing this to what was allocated in the budget in 2020 and the actual disbursement amount, there was a difference. The sector received less money. As for 2021, the District Education Boards Offices in various districts did not receive operational funds making it difficult to monitor the sector in terms of quality of services. Reduced funding translated into poor school infrastructure such as inadequate desks and other furniture, learning material, and poorly maintained school buildings.” The official further lamented that the number of furniture compared to the size of classes was so low hence most pupils would be sitting on the floor. During the same period under review 2019 – 2020, teacher recruitment was at its lowest. The sanitation situation has been deplorable as schools did not have adequate funds to buy cleaning materials. In 2019 to 2020 the quality of education services offered was compromised due to the debt as the sector did not receive adequate funding.

5.4 Poor Health System Persists in Zambia

The health sector is under-resourced, with most rural health centres and clinics running without medical doctors and support staff such as pharmacy technologists, lab technicians, and midwives. Medical supplies and non-medical logistics are in short supply because of reduced funding. Rural areas are the hardest hit (National Health Strategic Plan, 2017 – 2021). Essential drugs are in short supply as a result of budget cuts to accommodate debt servicing. The Abuja Declaration of 2001 states that 15% of the total budget should be allocated to the health sector but this is not the case with Zambia, where in 2021, only 8.1% was allocated to the sector.

A youth in Lusaka lamented that “more than 50 years of independence, but we still have cholera outbreak. We are a failed generation. Politicians do not prioritize water and sanitation because it is not affecting them.” Commenting on a similar budgetary limitation, a Church leader in Sinazongwe said “We do not have essential drugs at this clinic. When you are sick you are only given a prescription. The situation is very bad for pregnant women because the ambulance has no fuel in most cases.”

5.5 Water and Sanitation

Water sanitation and hygiene (WASH) is an important social sector program as it is critical for preventing various contagious diseases. Despite the importance of the WASH, the sector has been characterized by very small allocations in Zambia. Underfunding has put most rural areas dwellers at risk because of inadequate safe drinking water points and proper sanitation. It further puts more pressure on the health systems. For urban areas like Lusaka, it is common to have cholera outbreaks as a result of poor water and sanitation. A village headman in the Sinazongwe Nkandambwe area had this to say on water and sanitation:

We are sharing water with animals because of the limited boreholes in our area. Mining activities have also made the situation worse as some existing water points have dried up. When we go to the District Offices, we are told the government has no money to drill deeper boreholes.

Thus, the limited resources have exposed people to serious health challenges associated with dirty drinking water. The 2015 data depicted in Figure 11 below highlights a lack of access to safe drinking water, leading to increased vulnerability to waterborne diseases. Regrettably, the situation has not shown any signs of improvement as of 2022.

Figure 11: Dirty Water Source in Zambia

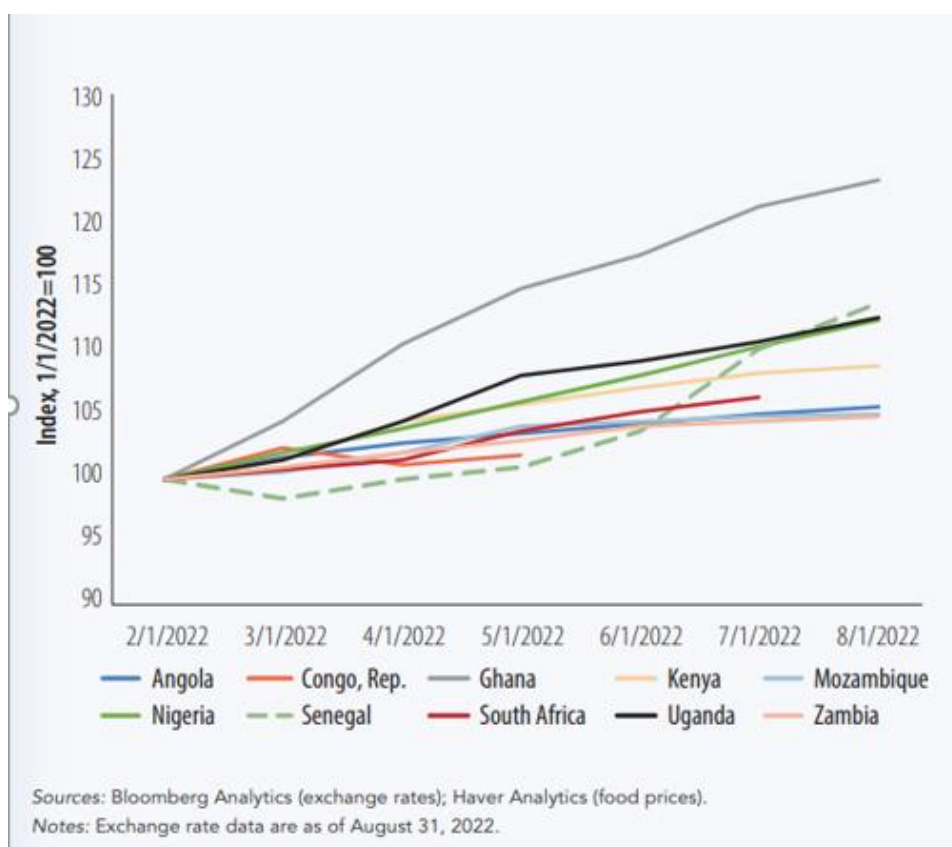


Source: *Zambia Daily Mail* (2015) - A woman in rural Zambia drawing water from a stream

5.6 Household Purchasing Power Eroded in Ghana

Ghana is currently experiencing debt-induced macroeconomic instability with fiscal policy to blame. The macro-fiscal pressures are manifesting in the microeconomy sweeping households and firms with a disproportionate impact on the low, moderate-income earners, socially excluded and marginalized in society. Emerging from the COVID-19 pandemic, the country headed straight into an economic crisis with implications for households and individuals. Inflation in Ghana is at a multi-decade high, dwarfing the purchasing power of households with practically no built-in stabilizers or buffers against shocks. Ghana's inflation is particularly high relative to her peers in Sub-Saharan Africa as can be seen from the figure below. Since the start of 2022, food prices increased sharply in many countries such as Uganda, Kenya and Zambia.

Figure 12: Food Price Index in Sub-Saharan Africa (January 2022=100)



Source: World Bank Africa Pulse Report, 2022

The country started the year with an inflation of 13.9 and in less than a year, inflation rose to 54.1% in December 2022, implying the broadening of inflation pressures beyond food and non-food inflation. The Central Bank responded by hiking monetary policy cumulatively by 1000 basis points in 2022 alone given that inflationary pressures are becoming entrenched, leading to the de-anchoring of inflation expectations. This damaged the credibility built around the Bank of Ghana's price stability objectives. Wages failed to keep pace with surging prices across the

public and private sectors causing a deterioration of household purchasing power. The fuel price took a toll on the commuting populace causing agitations and threatening to cause social unrest with calls on the government to take meaningful steps to ease the pressure on consumers. Among persons in the labour force (15 years and older), about 380,000 were simultaneously food insecure, multidimensionally poor, and unemployed (Ghana Statistical Service, 2022). Vulnerable employment was at 68.6%, indicating a lack of decent work, particularly in the formal wage economy. About 14 million people in the country (12% of the population) were food insecure concentrating in five northern regions of the country (GSS, 2022) whilst the multidimensionally poor population increased from about 13.6 (44.1%) million people in the first quarter (Q1) of 2022 to 14.4 million (46.7%) in the second quarter (Q2).

6 Debt Management Mechanisms in Africa

6.1 Introduction

In the current context of increasing government indebtedness in Africa, debt transparency has become a key issue for several reasons. Creditors need to accurately assess the debt sustainability of their potential borrowers, citizens need to be able to hold governments accountable for the debt they incur, and borrowers need to define strategies based on a clear perception of the level and cost/risk profile of their debt composition. One of the pillars of debt transparency is the publication of timely, comprehensive, and accurate data. Public debt management aims to ensure that the government's financial needs are met on a timely basis, borrowing costs to the government are as low as possible, consistent with a prudent degree of risk, and the government debt market is developed (Ghana Ministry of Finance Website). Below is a summary of the available debt management frameworks in the three studied countries.

6.2 Zambia's Debt Management Frameworks

The study noted that Zambia has instituted legal frameworks that govern public debt contraction and management. These include the Constitution (Amendment) Act No. 2 of 2016; Loans and Guarantees (Authorization) Act No 13 of 1994; National Planning and Budgeting Act No.1 of 2020; Public Finance Management Act No. 1 of 2018; and the Anti-Corruption Act No. 3 of 2012. The study however found that these legislative pieces were not adequate in addressing the challenges associated with public debt management. The World Bank and IMF (2019) advised the revision of these legislations to make them more effective in terms of coordination, as well as an increase in transparency and accountability. A point of reference was the medium-term debt strategy (MTDS) strategic framework which is not backed by law but is a process that the WB and IMF support.

The amended Constitution Act No. 2 of 2016 gives the scope of public debt under Article 208 (1) which states "A public debt shall be a charge on a Consolidated Fund or other public fund." Furthermore, Sub Article (2) defines public debt to include "the interest on debt, sinking fund payments in respect of the debt and the costs, charges, and expenses incidental to the management of the debt." The constitution also attempts to cure the issue of parliamentary oversight on debt management. Article 207 (1) stipulates that the Government will raise or guarantee a loan or grant on behalf of itself or other state organs, as well as undertake repayment of the loan by introducing it to the National Assembly. This implies that before the Government decides to borrow, the request must be tabled before the National Assembly as prescribed under Article 207 (2) (a). Furthermore, the Constitution provides guidance on the powers to borrow and lend as stated in Article 207 (1) (a) and (b). It also states that the Government may raise and/ or guarantee loans or grants on the State's behalf as well as on behalf of other State organs and other institutions. Article 207 (2) provides that legislation enacted for borrowing and lending – the Loans and Guarantees (Authorization) Act in this case –

shall provide for the category, nature, and other terms and conditions of a loan, grant, or guarantee.

An official in the Chamber of Commerce in Zambia shared his opinion about the legal frameworks:

Despite the amendment of the constitution to accommodate parliamentary oversight, the harmonization of different legislation that governs debt management is still missing hence the debt crisis. During the previous government (2011-2020), laws and procedures were not being followed. It was only during the time of President Mwanawasa (2000-2008) that laws and procedures were being respected. We expect this new government to do things differently on public debt management.

According to Jesuit Centre Theological Reflection (JCTR) (2021), the preparation of an MTDS is an important exercise because it tends to guide the Government plan over the medium term to achieve the desired composition of the public debt portfolio. The challenge with MTDS is that it is not prescribed in the Constitution. MTDS is purely a function of the subsidiary law governing public debt.

Statutory Instrument (SI) 53 of 1998, specified fiscal rules on debt contraction. The debt ceiling was set at K20 billion, but it was later revised to K35 billion under the Loans and Guarantees (Maximum Amounts) Order No.25 of 2014. There have been several revisions to the ceilings and by 2016 the amount was raised to K160 billion. In 2019, there was a revision that stipulated that the maximum amount of external loans that can be raised within Zambia is K160 billion. From the domestic market, the maximum amount that can be raised which is payable under one year is K30 billion, and those loans exceeding a year are K70 billion. The situation (2021) told a different story.

The JCTR Report (2021) Indicates that the Loans and Guarantees (Authorisation) Act No. 13 of 1994 is the primary legislation that gives powers to the Minister of Finance to borrow on behalf of the Government through different instruments, issue guarantees, lend, and set limits for the proposed borrowing. Under Article 3 of the Loans and Guarantees (Authorisation) Act No. 13 of 1994, the Minister is authorized to borrow within and outside Zambia, as he or she may deem desirable. However, Article 3 (a) further stipulates that the Minister should not exceed at any one time the amount/ceiling he or she is authorized by the National Assembly. However, there seems to be a misalignment in the final authorization on debt contraction between the Constitution which states that the debt should be approved by the National Assembly, and the Loans and Guarantees (Authorisation) Act No.13 of 1994 which calls for the Minister's approval. Furthermore, the Loans and Guarantees (Authorisation) Act No.13 of 1994 does not have provisions for borrowing, and this gives the Minister too much power to commit the country to debt. A Church leader based in Lusaka lamented that the debt management laws are silent on the roles and responsibilities of non-state actors and the public.

6.3 Ghana's Public Debt Management Framework

The primary source of framework for debt management in Ghana is the Constitution of the Republic. However, in 2016, Ghana enacted a new Public Financial Management Act (Act 920). The essence of this Act is:

To regulate the financial management of the public sector within a macroeconomic and fiscal framework; to define responsibilities of persons entrusted with the management and control of public funds, assets, liabilities, and resources, to ensure that public funds are sustainable and consistent with the level of public debt; to provide for accounting and audit of public funds and to provide for related matters.

Public Financial Management Regulations, 2019 (LI 2378), Ministries, Departments and Agencies (Retention of Funds) Act, 2007 (Act 735), The Public Procurement Act, 2003 (Act 663), and the Public Procurement (Amendment) Act, 2016 (Act 914), The Internal Audit Agency Act, 2003 (Act 658) are also key secondary public management tools in Ghana.

The Audit Service Act, 2000 (Act 584) is the key regulatory framework on public debt. Section 54 (1) states that the Ministry of Finance shall have an office that is responsible for public debt management, and which shall be under the supervision of the Chief Director as per the Civil Service Act, 1993 (PNDC Law 327). Secondly, the Public Debt Management Office shall (a) handle debt management operations of the Government; (b) assess risks for government guarantees and lending; (c) assess all forms of credit agreements including suppliers' credit, buyer's credit, mixed credit, and finance lease agreements to be entered into by the Government; (d) assess the feasibility of borrowing requirements implied by the path for the fiscal deficit in the Fiscal Strategy Document; (e) formulate the Medium-Term Debt Management Strategy, and (f) perform any other functions that may be determined by the Minister. The Act also mandates the Ministry of Finance to publish an annual debt report as part of disclosure and transparency mechanisms.

The process of contracting public loans goes through Parliament (article 181 of the Constitution) whilst the powers of the Finance Minister to borrow is under section 55 of the Public Financial Management Act (2016) Act 921 and the reasons for borrowing under section 57. The Ministry of Finance (Ghana) website indicates:

Section 71 and 72 of the Public Financial Management Act, 2016 (Act 921) mandates the Public Debt Office to provide accurate and timely information in respect of debt stock, through annual debt reports, quarterly debt statistical bulletins, monthly newsletters, and other information related to public debt and debt management activities, all of which is easily be accessed here on this website. Information relating to public debt policies and guidelines is also published on this website. All data, reports, and documents relating to public debt in Ghana may be found on this website using the Search button or under the Publications section.

This shows that Ghana has enough transparency and accountability mechanisms that could have helped the country deal with its debt crisis. However, compliance with the systems remained a major concern for many stakeholders. Yet, the legislation was meant to increase accountability and transparency relating to public financial management that includes public debt management (Ministry of Finance Website).

6.4 Public Participation in Burundi

Law Number 1/03/ of May 7th 2016 in Burundi, governing public debt management shows the mechanisms of transparency and control of public debt in Chapter 5 from Article 33 to Article 40. However, Burundi has not been doing well in the practice of Open Budgeting, which is a key component of public debt management. The study noted that the country should strengthen public participation in the budget process. The Ministry of Finance, Budget, and Planning of Burundi was encouraged by the study participants to ensure that the public, civil society and the Church are actively involved in the process. It was further noted that the Parliament of Burundi should also strengthen its public hearing processes to allow the people to share their ideas regarding public debt management.

The Open Budget Survey (2021) noted that in terms of public participation, Burundi is at 0%. Thus, accountability and transparency are compromised even on public debt management matters. The people only receive reports from institutions such as the Burundi Court of Audit without any formal public platforms created for input.

In December 2021, capacity-building training for Burundi's debt management executives on Debt Management and Financial Analysis System (DMFAS) was held. The DMFAS was developed by United Nations Conference on Trade and Development to build debt management capacity for "developing" countries. The software was to help the governments to strengthen the skills and qualifications of staff from institutional and administrative sections in charge of debt management (better financial and debt management and sometimes debt rescheduling or relief).

7 Contemporary Church Role in Public Debt Management

7.1 Overview

The study observed that debt management has been the preserve of the executive arm of government without active participation by the public. In particular, the Church has not been very active in all three countries under study with regard to debt management in recent years. It was noted that the Church was only involved during the campaigns for debt cancellation such as the Jubilee Campaign of the early 2000s. Yet, the Church is the first respondent in cases where citizens' education or health are under threat due to poor funding.

In the case of Zambia, the legal framework in debt management was changed in 2016 to give more oversight role to parliament but this has not been followed adequately leading to the current debt situation. A faith leader who participated in this study observed that the legal frameworks need to be revised to create more room for religious groups. This would have consolidated the oversight role being played by parliament which is also presumed to be representative of the people. Another Church leader in Zambia observed that lack of prudent debt management has contributed to the debt problem and the Church should intervene. A Sheikh from a Muslim community in Lusaka, also added his voice when he said "We cannot have politicians providing oversight over debt as they are the cause of the problem. We need an independent body formed by all the major religious main bodies to oversee/oversight the political engagements of the state." While the Church has no legal basis to offer such oversight at the moment (in all three countries under study), it has a moral obligation to ensure that debt is managed properly.

The Debt Alliance in Zambia continues to engage with the government, media, and like-minded civil society organizations calling for a more robust legal framework to safeguard freedom of information, demand for more transparency around debt, and bring greater accountability to the use of loans contracted. The study observed that the Church can have a positive influence on debt management, especially in increasing transparency and accountability if it closely works with other players such as the civil society. Additionally, the Church can facilitate the creation of a critical mass that will demand from the government more transparency and accountability in debt management. The Ethic International Affairs (2011) states that since the late 1970s, an increasingly global coalition of churches and nongovernmental organizations has pressed for the reduction if not outright cancellation of the foreign debt of highly indebted poor countries, because of its deleterious impact on poor people. The movement achieved limited yet substantial success in the Jubilee 2000 campaign. Thus, through its advocacy work, the Church can contribute to the cancellation of debt, especially concessional loans. If this was achieved between 2000 and 2008 it can be done again.

7.2 Alternative Borrowing

The study confirmed that external debt is not sustainable for Africa as it can further diminish the level of the continent's sovereignty since countries are forced to accept stiff conditions for them to access loans because of desperation. It also emerged that loans are not predictable hence countries will have challenges in planning for social and economic development. The case of Ghana and Zambia's negotiations with the IMF which took a relatively long time to materialize is a good example. While negotiations were held for Ghana to access the IMF resources, the social and economic situation continued to deteriorate. As this report is being developed, Zambia's request is yet to be finalized by the IMF.

The participants in this study agreed that Africa should focus on domestic resource mobilization and avoid further borrowing as much as possible. The continent has adequate resources in the form of minerals, land, water bodies, and human resources that can be utilized to address its challenges. For instance, Zambia is the second-largest producer of copper in the world (Savage, 2022). Through the utilization of its resources, Africa will maintain its sovereignty. Thus, well-crafted tax policies and laws should be considered for the maximization of local resources.

However, Africa has remained exposed to illicit financial flows, corruption, and other economic vices that rob it of its potential. The issues raised in the 2015 High-Level Report on Illicit Financial Flows have remained a major challenge in all African countries. The continent loses huge amounts of resources through illicit means. Yet such resources could have acted as an alternative to foreign debt.

Therefore, the Church should intensify its efforts to promote tax justice as a means to discourage African leaders from resorting to additional borrowing. Working with other ecumenical bodies, namely the Council for World Mission, Lutheran World Federation, World Communion of Reformed Churches, World Methodist Council, and World Council of Churches, the AACC participated in the relaunch of the ZacTax Campaign in Africa through an event held in South Africa on 20 May 2023². Working with technical partners such as the Tax Justice Network Africa, the Church can influence the process of strengthening African tax systems to deal with tax avoidance and evasion by individual, local institutions as well as multinational companies.

² [Wccrc.flywheelsites.com/zactax-cmpaign-calls/](http://wccrc.flywheelsites.com/zactax-cmpaign-calls/)

8 Conclusions and Recommendations

8.1 Conclusions

The study has noted that Africa's foreign debt continued to expand in the last decade, potentially pushing the continent towards a crisis. The emergence of new private and bilateral creditors has complicated debt negotiation processes. The role of China in the accumulation of Africa's foreign debt was noted with concerns being raised regarding that country's financial approaches. Chinese projects were observed to be secretive, making it difficult for the study to state with certainty the amount owed by the three countries under study. Furthermore, the study observed that China is Zambia's largest bilateral creditor, a position that is said to have delayed that country's debt restructuring process. This was in stark contrast to the situation in Ghana, with China holding a smaller share of the country's debt, even though the negotiation process was relatively prolonged.

The contribution of COVID-19 to the accumulation of foreign debt in the three countries was not uniform. While Zambia defaulted during COVID-19, the pandemic was not the sole driver of the debt, with the health crisis serving to expose the lack of adequate legal frameworks in debt management. In Ghana, the study noted the debt crisis was instigated by other drivers apart from COVID-19, which included monetization of elections. Burundi received support for responding to COVID-19, but like in the other two countries, the pandemic just came to exacerbate the already precarious position of the country. However, the foreign debt management system was generally exposed in all three countries during the health crisis. The role of parliament and the application of the existing legal frameworks were not fully respected. The uncoordinated nature of Zambia's framework also continued to have implications on debt accumulation and management even outside pandemics.

External debt servicing has had serious repercussions on social and economic development. In particular, education, health, and social protection programs were affected by debt repayments. This was noted in countries such as Zambia and Burundi. In Ghana, debt repayment affected households in many ways and there have been some threats of mass actions from the people. The study thus confirmed the unsustainability of debt if it is utilized for supporting nonproductive sectors such as elections and humanitarian interventions.

A majority of Africans are religious, and the ongoing socioeconomic crisis linked to foreign debt would affect them significantly. The Church has a significant role to play through evidenced-based advocacy and forging consensus between citizens and the government. This explains the current study which is meant to prepare the Church for that role. The Church in Africa must strengthen its economic and financial expertise to meaningfully engage and contribute to the national economic discourse. This can be achieved through independent analysis and the presentation of alternative ideas. This way, the government would recognize them as a formidable force in nation-building. The Church must through evidenced-based research ensure adequate safeguards are put in place to guarantee value for money as integrity violations

(corruption) are more frequent in crisis periods as was observed during the pandemic in the name of saving lives and livelihoods. Election periods also need to be monitored by the Church and other non-state actors as resources can be misused in the guise of promoting democracy.

The Church must ensure greater ethical and moral consideration in public financial management. It needs to be involved in the debt restructuring conversation and the necessary fiscal adjustment required to bring the continent out of the financial crisis. There is no doubt, an IMF-supported program would impose hardships on the citizens in the immediate to the short term, and the Church is strategically positioned to mediate and moderate the economic atmosphere.

The Church could also educate its members on greater tax compliance whilst encouraging the governments to be prudent and seek greater value for money in their procurement systems. Usually, the Church comes in when the crisis has been created but it can be proactive going forward, especially in terms of post-debt accumulation measures to ensure transparency and accountability. The perceived separation between the Church and the economy must be bridged going forward, whilst the former reassumes its leadership role in the socio-economic development of the continent as was observed immediately after independence, particularly in the areas of education and health.

8.2 Specific Recommendations

The following key recommendations from this study are also anchored on many other studies conducted by different institutions that are relevant to the faith constituency:

1. Africa should actively participate in local initiatives that demand for local borrowing as against international financial institutions. This will go a long way in promoting domestic resource mobilization as an alternative to further external borrowing. The Church, in particular, has to amplify its prophetic advocacy in the promotion of tax justice in collaboration with other global, regional, and national initiatives and other ecumenical bodies. Thus, strengthening the national tax system will help individual countries to maximize their domestic resources to finance social and economic development.
2. Debt transparency remains critical for the three countries featured in this study and Africa in general. Comprehensive public debt data disclosure requirements and state borrowing procedures should be strengthened in the existing legal frameworks. The public including the Church should utilize such transparent and participatory systems to strengthen their engagements on public debt. Where the systems are not in existence, the public should advocate for their establishment. Amounts of foreign debts and terms of loans to be incurred should be publicly disclosed through known and predictable platforms. Transparent and participatory systems are the pillar of effective and efficient public debt management in Africa.

3. The Church and other non-state actors should remain alert during pandemic and election periods since it has emerged that governments can misuse their powers and borrow money in the guise of responding to a pandemic or promoting democracy but use the money for politicking in election seasons. This was witnessed during COVID-19 in the three countries (and in Ghana during election times). The Church should work with other players to sustain the role of key oversight institutions such as the parliament during such strategic moments.
4. African countries in general and the three countries under study in particular, should ensure that national public management frameworks comply with all principles of good governance. These include participation by all, transparency, accountability, and effective institutional and policy arrangements. Public participation posed a significant challenge in the context of Burundi.
5. As African countries are engaged in debt restructuring exercises, comprehensive and inclusive approaches should be adopted. All creditors should be involved to guarantee the enjoyment of the social and economic rights of debtor citizens. Thus, all creditors should participate on comparable terms in the debt restructuring process so that they feel comfortable that any relief they may provide will benefit debtor countries rather than other creditors. In this process, the debtor countries will reach agreements with all creditors thereby freeing resources for social spending.
6. Foreign debt is more than a financial matter as it has serious implications on other elements of human lives. Debt servicing affects the social, economic, cultural, and political sectors of any country. At the centre of all this is the enjoyment of social and economic rights by the citizens. Thus, any debt restructuring process should be comprehensive enough to address all the social, economic, and political issues of the debtor country. This calls for all stakeholders including the Church to be involved in the debt restructuring negotiations. The process should involve the citizens, bilateral and multilateral creditors, the private sector, the Church, and civil society among other players.
7. An analysis of the social impact of foreign debt has shown that in most cases loans are pegged on conditions that further violate the social and economic rights of citizens. Thus, if conditions are to be attached to a loan, such conditions should be attuned toward the realization of the social and economic rights of citizens. For instance, foreign loans should only be considered where there is a budget deficit in meeting strategic development goals such as those dealing with education, health, and social protection issues.

9 References

Akalaare, M., and Akorlie, C. (2023). IMF approves \$3 billion Ghana loan, with \$600 million immediate payout, Retrieved from <https://www.reuters.com/markets/imf-executive-board-approves-ghana-3bln-loan-facility-sources-2023-05-17/>, 22 May 2023

Bradlow, D. D., and Masamba M. L., (2022). COVID-19 and Sovereign Debt: The Case of SADC, Pretoria University Law Press.

Brautigam, D., Haung, Y., and Acker, K. (2020). Risky Business: New Data on Chinese Loans and Africa's Debt Problem, Briefing Paper, China Africa Research Initiative.

Ghana Ministry of Finance, Public Debt Management, Retrieved from <https://mofep.gov.gh/public-debt#Public%20Debt%20Management> on 24 May 2023

Ghana Statistical Service (GSS). Household Survey 2022

Harcourt, S., and Robertson, F. (n.d.). African Debt, Retrieved from <https://data.one.org/topics/african-debt/> on 28 May 2023

International Budget Partnership (2021), Open Budget Survey 2021, Retrieved from <https://internationalbudget.org/open-budget-survey/country-results/2021/burundi> on 24 May 2023.

International Monetary Fund (2022). Burundi Staff Report for the 2022 Article 1v Consultation: Debt Sustainability Analysis, Retrieved from <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2022/257/article-A002-en.xml?rskey=Tcmcl9&result=513> on 14 May 20223

Inveen, C., and Savage, R. (2022). Explainer: Why Ghana has returned to the IMF, Retrieved from <https://www.reuters.com/world/Africa/why-ghana-has-returned-imf-2022-07-07/> 22 May 2023

Musamba, C., and Phiri, D. K. (2020). Understanding Zambia's debt and its impact on social development. Jesuit Centre Theological Reflection Zambia Publication.

Ndhlovu, O., and Chishimba, S. K. (2019). This Far Has Debt Brought Us. Lusaka Times.

Ngambi, P. S. (2022). Sovereign debt restructuring in Zambia: A United Nations principles-based approach, in Bradlow, D. D. and Masamba M. L., (2022). COVID-19 and Sovereign Debt: The Case of SADC, Pretoria University Law Press.

[Pictorial Images of Debt Burden - Search \(bing.com\)](#), , Retrieved from on 1 June 2023

Republic Bank of Burundi (2021). Annual Financial Report

Research – Innocenti (2021). *COVID-19 and the Looming Debt Crisis*. Innocenti Policy Brief series, Brief 2021-01, Protecting and Transforming Social Spending for Inclusive Recoveries, Florence, Italy.

Savage, R. (2023). Zambia aims to agree debt relief with official creditors soon, Retrieved from <https://www.reuters.com/world/africa/zambia-aims-agree-debt-relief-with-official-creditors-soon-2022-10-08/> on 28 May 2023

The Bank of Ghana estimates that public debt was 76.6% of GDP at the end of 2021

World Bank (2018). *Annual Report*, Retrieved from <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/630671538158537244/the-world-bank-annual-report-2018> on 14th November 2022

World Bank (2022). *Africa's Pulse: Analysis of issues shaping Africa's economic future* (<https://www.worldbank.org/en/publication/africa-pulse>)

Yiega, V. (2022). "The Impact of Foreign Debt on Economic and Social Rights: A case study on the Right to Health in Kenya, Nigeria, and Zambia," Research Paper 06/06 ADHR (CFS).

Research – Innocenti (2021). *COVID-19 and the Looming Debt Crisis*. Innocenti Policy Brief series, Brief 2021-01, Protecting and Transforming Social Spending for Inclusive Recoveries, Florence, Italy.

Savage, R. (2023). Zambia aims to agree debt relief with official creditors soon, Retrieved from <https://www.reuters.com/world/africa/zambia-aims-agree-debt-relief-with-official-creditors-soon-2022-10-08/> on 28 May 2023

The Bank of Ghana estimates that public debt was 76.6% of GDP at the end of 2021

World Bank (2018). *Annual Report*, Retrieved from

<https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/630671538158537244/the-world-bank-annual-report-2018> on 14th November 2022

World Bank (2022). *Africa's Pulse: Analysis of issues shaping Africa's economic future* (<https://www.worldbank.org/en/publication/africa-pulse>)

Yiega, V. (2022). "The Impact of Foreign Debt on Economic and Social Rights: A case study on the Right to Health in Kenya, Nigeria, and Zambia," Research Paper 06/06 ADHR (CFS).

9 Références

- Akaiare, M., and Akorlie, C. (2023). IMF approves \$3 billion Ghana loan, with \$600 million immediate payout, Retrieved from <https://www.reuters.com/markets/imf-executive-board-approves-ghana-3bln-loan-facility-sources-2023-05-17/>, 22 May 2023
- Bradlow, D. D., and Masamba M. L., (2022). COVID-19 and Sovereign Debt: The Case of SADC, Pretoria University Law Press.
- Brautigam, D., Haung, Y., and Acker, K. (2020). Risky Business: New Data on Chinese Loans and Africa's Debt Problem, Briefing Paper, China Africa Research Initiative.
- Ghana Ministry of Finance, Public Debt Management, Retrieved from <https://mofep.gov.gh/public-debt/#Public%20Debt%20Management> on 24 May 2023
- Ghana Statistical Service (GSS). Household Survey 2022
- Harcourt, S., and Robertson, F. (n.d.). African Debt, Retrieved from <https://data.one.org/topics/african-debt/> on 28 May 2023
- International Budget Partnership (2021), Open Budget Survey 2021, Retrieved from <https://internationalbudget.org/open-budget-survey/country-results/2021/burundi> on 24 May 2023.
- International Monetary Fund (2022). Burundi Staff Report for the 2022 Article IV Consultation: Debt Sustainability Analysis, Retrieved from <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2022/257/article-A002-en.xml?rskey=TcmCLg&result=513> on 14 May 2023
- Inven, C., and Savage, R. (2022). Explainer: Why Ghana has returned to the IMF, Retrieved from <https://www.reuters.com/world/Africa/why-ghana-has-returned-imf-2022-07-07/> 22 May 2023
- Musamba, C., and Phiri, D. K. (2020). Understanding Zambia's debt and its impact on social development. Jesuit Centre Theological Reflection Zambia Publication.
- Ndhlovu, O., and Chishimba, S. K. (2019). This Far Has Debt Brought Us. Lusaka Times.
- Ngambi, P. S. (2022). Sovereign debt restructuring in Zambia: A United Nations principles-based approach, in Bradlow, D. D. and Masamba M. L., (2022). COVID-19 and Sovereign Debt: The Case of SADC, Pretoria University Law Press.
- [Pictorial Images of Debt Burden - Search \(bing.com\)](#), Retrieved from on 1 June 2023
- Republic Bank of Burundi (2021). Annual Financial Report

7. Une analyse de l'impact social de la dette extérieure a montré que, dans la plupart des cas, les prêts sont assortis de conditions qui violent davantage les droits sociaux et économiques des citoyens. Ainsi, si des conditions doivent être attachées à un prêt, ces conditions doivent être adaptées à la réalisation des droits sociaux et économiques des citoyens. Par exemple, les prêts étrangers ne devraient être envisagés que lorsqu'il existe un déficit budgétaire pour atteindre les objectifs stratégiques de développement tels que ceux liés aux questions d'éducation, de santé et de protection sociale.

- utiliser de tels systèmes transparents et participatifs pour renforcer ses engagements en matière de dette publique. Là où ces systèmes n'existent pas, le public devrait plaider en faveur de leur mise en place. Les montants des dettes extérieures et les conditions des prêts à contracter devraient être rendus publics sur des plateformes connues et prévisibles. Les systèmes transparents et participatifs constituent le pilier d'une gestion efficace et efficiente de la dette publique en Afrique.
3. L'Eglise et d'autres acteurs non étatiques devraient rester vigilants pendant les périodes de pandémie et d'élections, car il est apparu que les gouvernements peuvent abuser de leurs pouvoirs et emprunter de l'argent sous couvert de répondre à une pandémie ou de promouvoir la démocratie, mais d'utiliser cet argent à des fins politiques lors des élections. Cela a été constaté lors de la crise de la COVID-19 dans les trois pays (et au Ghana en période électorale). L'Eglise devrait travailler avec d'autres acteurs pour maintenir le rôle des institutions de contrôle clés telles que le Parlement pendant ces moments stratégiques.
4. Les pays africains en général et les trois pays étudiés en particulier devraient veiller à ce que les cadres nationaux de gestion publique soient conformes à tous les principes de bonne gouvernance. Ceux-ci incluent la participation de tous, la transparence, la responsabilité et des dispositions institutionnelles et politiques efficaces. La participation du public a posé un défi important dans le contexte du Burundi.
5. Au moment où les pays africains sont engagés dans des opérations de reconstruction de la dette, ils devraient adopter des approches globales et inclusives. Tous les créanciers devraient être impliqués pour garantir la jouissance des droits sociaux et économiques des citoyens débiteurs. Ainsi, tous les créanciers devraient participer dans des conditions comparables au processus de reconstruction de la dette afin d'être sûrs que tout allègement qu'ils pourraient bénéficier aux pays débiteurs plutôt qu'aux autres créanciers. Dans ce processus, les pays débiteurs parviendront à des accords avec tous les créanciers, libérant ainsi des ressources pour les dépenses sociales.
6. La dette extérieure est plus qu'une question financière car elle a de graves conséquences sur d'autres éléments de la vie humaine. Le service de la dette affecte les secteurs sociaux, économiques, culturels et politiques de tout pays. Au centre de tout cela se trouve la jouissance des droits sociaux et économiques par les citoyens. Ainsi, tout processus de reconstruction de la dette doit être suffisamment global pour répondre à tous les problèmes sociaux, économiques et politiques du pays débiteur. Cela appelle toutes les parties prenantes, y compris l'Eglise, à s'impliquer dans les négociations sur la reconstruction de la dette. Le processus devrait impliquer les citoyens, les créanciers bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, l'Eglise et la société civile, entre autres acteurs.

- renforcées dans les cadres juridiques existants. Le public, y compris l'Eglise, devrait donner sur la dette publique et les procédures d'emprunt de l'Etat devraient être étudiés et pour l'Afrique en général. Les exigences globales en matière de divulgation des données sur la dette restent très nécessaires pour les trois pays présentés dans cette étude.
1. L'Afrique devrait participer activement aux initiatives locales qui exigent des emprunts locaux contrairement aux institutions financières internationales. Cela contribuera grandement à promouvoir la mobilisation des ressources intérieures comme alternative à de nouveaux emprunts extérieurs. L'Eglise, en particulier, doit renforcer son plaidoyer prophétique en faveur de la justice fiscale en collaboration avec d'autres initiatives mondiales, régionales et nationales et d'autres organismes œcuméniques. Ainsi, le renforcement du système fiscal national aidera chaque pays à maximiser ses ressources intérieures pour financer le développement social et économique.
 2. La transparence sur la dette reste très nécessaire pour les trois pays présentés dans cette étude et pour l'Afrique en général. Les exigences globales en matière de divulgation des données sur la dette publique et les procédures d'emprunt de l'Etat devraient être renforcées dans les cadres juridiques existants. Le public, y compris l'Eglise, devrait

Les recommandations clés suivantes de cette étude s'appuient également sur de nombreuses autres études menées par différentes institutions pertinentes dans le domaine de la foi :

8.2 Recommandations spécifiques

L'Eglise pourrait également éduquer ses membres sur une plus grande conformité fiscale tout en encourageant les gouvernements à être prudents et à rechercher un meilleur rapport qualité-prix dans leurs systèmes de passation des marchés publics. Habituellement, l'Eglise intervient lorsque la crise est déclenchée, mais elle peut être proactive à l'avenir, notamment en termes de mesures post-accumulation de dettes pour garantir la transparence et la responsabilité. La séparation perçue entre l'Eglise et l'économie doit être comblée à l'avenir, tandis que la première reprend son rôle de leader dans le développement socio-économique du continent, comme cela a été observé immédiatement après l'indépendance, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé.

L'Eglise doit garantir une plus grande considération éthique et morale dans la gestion des finances publiques. Elle doit être impliquée dans le débat sur la restructuration de la dette et dans l'ajustement budgétaire nécessaire pour sortir le continent de la crise financière. Il ne fait aucun doute qu'un programme soutenu par le FMI imposerait des difficultés aux citoyens dans l'immédiat et à court terme, et l'Eglise est stratégiquement positionnée pour servir de médiateur et modérer l'atmosphère économique.

reconnaîtrait comme une force importante dans l'éducation de la nation. A partir des recherches fondées sur des évidences, l'Eglise doit veiller à ce que des garanties adéquates soient mises en place pour assurer l'optimisation des ressources, car les violations de l'intégrité (corruption) sont plus fréquentes en période de crise, comme cela a été observé pendant la pandémie au nom de la sauvegarde des vies et des moyens de subsistance. Les périodes électorales doivent également être surveillées par l'Eglise et d'autres acteurs non étatiques, car les ressources peuvent être utilisées à mauvais escient sous couvert de promotion de la démocratie.

8 Conclusions et Recommandations

8.1 Conclusions

L'étude a noté que la dette extérieure de l'Afrique a continué à augmenter au cours de la dernière décennie, poussant potentiellement le continent vers une crise. L'émergence de nouveaux créanciers privés et bilatéraux a compliqué les processus de négociation de la dette. Le rôle de la Chine dans l'accumulation de la dette extérieure de l'Afrique a été souligné, et des inquiétudes ont été exprimées quant aux approches financières de ce pays. Les projets chinois se sont avérés secrets, ce qui rend difficile pour l'étude d'indiquer avec certitude le montant dû par les trois pays étudiés. En outre, l'étude a observé que la Chine est le plus grand créancier bilatéral de la Zambie, une position qui aurait retardé le processus de restructuration de la dette de ce pays. Cela contraste fortement avec la situation du Ghana, où la Chine détient une part plus faible de la dette du pays, même si le processus de négociation a été relativement prolongé. La contribution de la COVID-19 à l'accumulation de la dette extérieure dans les trois pays n'a pas été uniforme. Même si la Zambie a fait défaut pendant la pandémie de COVID-19, la pandémie n'a pas été le seul facteur d'endettement, la crise sanitaire ayant mis en évidence le manque de cadres juridiques adéquats en matière de gestion de la dette. Au Ghana, l'étude a noté que la crise de la dette avait été provoquée par des facteurs autres que la COVID-19, notamment la monétisation des élections. Le Burundi a reçu un soutien pour répondre à la COVID-19, mais comme dans les deux autres pays, la pandémie est venue juste exacerber la situation déjà précaire du pays. Cependant, le système de gestion de la dette extérieure a été globalement exposé dans les trois pays pendant la crise sanitaire. Le rôle du Parlement et l'application des cadres juridiques existants n'ont pas été pleinement respectés. Le caractère non coordonné du cadre zambien a également continué à avoir des implications sur l'accumulation et la gestion de la dette, même en dehors des pandémies.

Le paiement de la dette extérieure a eu de graves répercussions sur le développement social et économique. En particulier, les programmes d'éducation, de santé et de protection sociale ont été affectés par le remboursement de la dette. Cela a été constaté dans des pays comme la Zambie et le Burundi. Au Ghana, le remboursement de la dette a affecté les ménages de plusieurs manières et la population a menacé d'agir de manière massive. L'étude a ainsi confirmé le caractère non viable de la dette si elle est utilisée pour soutenir des secteurs non productifs tels que les élections et les interventions humanitaires.

La majorité des Africains sont religieux et la crise socio-économique actuelle liée à la dette extérieure les affecterait considérablement. L'Église a un rôle important à jouer à travers un plaidoyer fondé sur des évidences et en favorisant un consensus entre les citoyens et le gouvernement. Ceci explique l'étude actuelle qui vise à préparer l'Église à ce rôle. L'Église en Afrique doit renforcer son expertise économique et financière pour s'engager et contribuer de manière significative au discours économique national. Ceci peut être réalisé grâce à une analyse indépendante et à la présentation d'idées alternatives. De cette façon, le gouvernement les

7.2 Emprunts alternatifs

L'étude a confirmé que la dette extérieure n'est pas viable pour l'Afrique car elle peut encore diminuer le niveau de souveraineté du continent puisque les pays sont contraints d'accepter des conditions strictes pour accéder aux prêts en raison du désespoir. Il est également apparu que les prêts ne sont pas prévisibles et que les pays auront donc des difficultés à planifier leur développement social et économique. Le cas des négociations du Ghana et de la Zambie avec le FMI, qui ont mis relativement longtemps à se concrétiser, en est un bon exemple. Alors que des négociations se déroulaient pour que le Ghana accède aux ressources du FMI, la situation sociale et économique continuait de se détériorer. Au moment de l'élaboration de ce rapport, la demande de la Zambie n'a pas encore été finalisée par le FMI.

Les participants à cette étude ont convenu que l'Afrique devrait se concentrer sur la mobilisation des ressources intérieures et éviter autant que possible de nouveaux emprunts. Le continent dispose de ressources adéquates sous forme de minéraux, de terres, de plans d'eau et de ressources humaines qui peuvent être utilisées pour relever ses défis. Par exemple, la Zambie est le deuxième producteur mondial de cuivre (Savage, 2022). Grâce à l'utilisation de ses ressources, l'Afrique maintiendra sa souveraineté. Il faut ainsi envisager des politiques et des lois fiscales bien conçues pour maximiser les ressources locales.

Cependant, l'Afrique reste exposée aux flux financiers illicites, à la corruption et à d'autres vices économiques qui la privent de son potentiel. Les questions soulevées dans le Rapport de haut niveau 2015 sur les flux financiers illicites restent un défi majeur dans tous les pays africains. Le continent perd d'énormes quantités de ressources par des voies illicites. Pourtant, ces ressources auraient pu constituer une alternative à la dette extérieure.

Par conséquent, l'Église devrait intensifier ses efforts pour promouvoir la justice fiscale comme moyen de décourager les dirigeants africains de recourir à des emprunts supplémentaires. En collaboration avec d'autres organismes œcuméniques, à savoir le Conseil pour la Mission Mondiale, la Fédération Luthérienne Mondiale, la Commission Mondiale des Églises Réformées, le Conseil Méthodiste Mondial et le Conseil Œcuménique des Églises, la CETA a participé à la relance de la campagne Zactax en Afrique à travers un événement organisé en Afrique du Sud le 20 mai 2023. En travaillant avec des partenaires techniques tels que le Tax Justice Network Africa, l'Église peut influencer le processus de renforcement des systèmes fiscaux africains pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales des individus, des institutions locales ainsi que des entreprises multinationales.

L'Alliance sur la Dette en Zambie continue de collaborer avec le gouvernement, les médias et les organisations de la société civile partageant les mêmes idées, appelant à un cadre juridique plus solide pour sauvegarder la liberté d'information, exigeant plus de transparence autour de la dette et une plus grande responsabilité dans l'utilisation des prêts contractés. L'étude a observé que l'Eglise peut avoir une influence positive sur la gestion de la dette, notamment en augmentant la transparence et la responsabilité si elle travaille en étroite collaboration avec d'autres acteurs tels que la société civile. En outre, l'Eglise peut faciliter la création d'une masse critique qui exigera du gouvernement plus de transparence et de responsabilité dans la gestion de la dette. Ethic International Affairs (2011) indique que depuis la fin des années 1970, une coalition de plus en plus mondiale d'églises et d'organisations non gouvernementales fait pression pour la réduction, voire l'annulation pure et simple, de la dette extérieure des pays pauvres très endettés, en raison de son impact délétère sur les pauvres. Le mouvement a obtenu un succès limité mais substantiel lors de la campagne Jubilé 2000. Ainsi, à travers son travail de plaidoyer, l'Eglise peut contribuer à l'annulation de la dette, notamment des prêts concessionnels. Si la chose a été réalisée entre 2000 et 2008, elle peut encore se refaire.

Dans le cas de la Zambie, le cadre juridique de la gestion de la dette a été modifié en 2016 pour donner davantage de rôle de contrôle au Parlement, mais cela n'a pas été suivi de manière adéquate, ce qui a conduit à la situation actuelle de la dette. Un chef religieux qui a participé à cette étude a observé que les cadres juridiques doivent être révisés pour laisser plus de place aux groupes religieux. Cela aurait consolidé le rôle de contrôle joué par le parlement, qui est également présumé être représentatif du peuple. Un autre dirigeant de l'Eglise de Zambie a observé que le manque de gestion prudente de la dette a contribué au problème de la dette et que l'Eglise devrait intervenir. Un cheikh issu d'une communauté musulmane de Lusaka a également ajouté sa voix lorsqu'il a déclaré : « Nous ne pouvons pas laisser des politiciens superviser la dette car ils sont la cause du problème. Nous avons besoin d'un organisme indépendant formé par tous les principaux organismes religieux pour superviser les engagements politiques de l'Etat. Même si l'Eglise ne dispose pour l'instant d'aucune base juridique pour exercer un tel contrôle (dans les trois pays étudiés), elle a l'obligation morale de veiller à ce que la dette soit correctement gérée.

L'étude a observé que la gestion de la dette a été l'apanage du pouvoir exécutif du gouvernement, sans la participation active du public. En particulier, l'Eglise n'a pas été très active dans les trois pays étudiés en matière de gestion de la dette ces dernières années. Il a été noté que l'Eglise n'était impliquée que lors des campagnes d'annulation de la dette, comme la campagne du Jubilé du début des années 2000. Pourtant, l'Eglise est la première à répondre dans les cas où l'éducation ou la santé des citoyens sont menacées en raison d'un financement insuffisant.

7.1 Aperçu général

7 Rôle de l'Eglise contemporaine dans la gestion de la dette publique

En décembre 2021, une formation de renforcement des capacités de la gestion de la dette du Burundi sur le Système de gestion de la dette et d'analyse financière (SYGADE) a eu lieu. Le SYGADE a été développé par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour renforcer la capacité de gestion de la dette des pays « en développement ». Le logiciel devait aider les gouvernements à renforcer les compétences et les qualifications du personnel des services institutionnels et administratifs en charge de la dette (meilleure gestion financière et de la dette et parfois rééchelonnement ou allègement de la dette).

contribution.

L'Enquête sur le budget ouvert (2021) a noté qu'en termes de participation du public, le Burundi est à 0%. Ainsi, la responsabilité et la transparence sont compromises même en matière de gestion de la dette publique. La population ne reçoit que des rapports d'institutions telles que la Cour des comptes du Burundi, sans qu'aucune plateforme publique formelle ne soit créée pour y contribuer.

concernant la gestion de la dette publique.

processus d'audiences publiques pour permettre à la population de partager ses idées et de participer à la prise de décision. Il a en outre été noté que le Parlement du Burundi devrait également renforcer ses processus, l'étude à veiller à ce que le public, la société civile et l'Église soient activement impliqués dans le budget et de la Planification du Burundi a été encouragé par les participants à que le pays devrait renforcer la participation du public au processus budgétaire. Le ministère des Finances, qui est un élément clé de la gestion de la dette publique. L'étude a noté l'article 40. Cependant, le Burundi n'a pas fait une bonne performance dans la pratique de la budgétisation ouverte, et de contrôle de la dette publique au chapitre 5 de l'article 33 à La loi numéro 1/03/ du 7 mai 2016 au Burundi, régissant la gestion de la dette publique, montre

6.4 Participation du public au Burundi

Web du ministère des Finances).

Cela montre que le Ghana dispose de suffisamment de mécanismes de transparence et de responsabilité qui aident le pays à faire face à sa crise de la dette. Cependant, le respect des systèmes reste une préoccupation majeure pour de nombreuses parties prenantes. Pourtant, la législation visant à accroître la responsabilité et la transparence en matière de gestion des finances publiques, y compris la gestion de la dette publique (Site

ce site Web. Des informations relatives aux politiques et lignes directrices en matière de dette publique sont également publiées sur ce site Internet. Toutes les données, rapports et documents relatifs à la dette publique du Ghana peuvent être trouvés sur ce site Web en utilisant le bouton Rechercher ou dans la section Publications.

Les articles 71 et 72 de la Loi sur la gestion des finances publiques de 2016 (Loi 921) donnent mandat au Bureau de la dette publique de fournir des informations précises et opportunes sur l'encours de la dette, par le biais de rapports annuels sur la dette, de bulletins statistiques trimestriels sur la dette, de bulletins d'information mensuels et d'autres informations liées. À la dette publique et aux activités de gestion de la dette, qui sont toutes facilement accessibles ici sur

Le processus de souscription d'emprunts publics passe par le Parlement (article 181 de la Constitution), tandis que les pouvoirs d'emprunt du ministre des Finances relèvent de l'article 55 de la loi 921 sur la gestion des finances publiques (2016) et les raisons d'emprunter en vertu de l'article 57. Le site Web du ministère des Finances (Ghana) indique :

rapport annuel sur la dette dans le cadre des mécanismes de divulgation et de transparence. déterminée par le ministre. La loi oblige également le ministre des Finances à publier un stratégie de gestion de la dette à moyen terme, et (f) remplir toute autre fonction qui peut être l'évolution du déficit budgétaire dans le document de stratégie budgétaire ; (e) formuler la conclure par le gouvernement ; (d) évaluer la faisabilité des besoins d'emprunt impliqués par fournisseurs, le crédit acheteur, le crédit mixte et les contrats de location-financement, à la dette du gouvernement ; (b) évaluer les risques liés aux garanties et aux prêts du gouvernement ; (c) évaluer toutes les formes de contrats de crédit, y compris le crédit Deuxièmement, le Bureau de gestion de la dette publique (a) gère les opérations de gestion de directeur en chef conformément à la loi sur la fonction publique de 1993 (loi PND 327). d'un bureau responsable de la gestion de la dette publique, et qui sera sous la supervision du matière de dette publique. L'article 54 (1) stipule que le ministre des Finances doit disposer La Loi sur le service d'audit de 2000 (Loi 584) constitue le principal cadre réglementaire en

Ghana.

interne de 2003 (Loi 658) sont également des outils clés de gestion publique secondaire au (loi 663) et loi sur les marchés publics (modification), 2016. (Loi 914) et la Loi sur l'Agence d'audit départements et agences (rétention de fonds), 2007 (loi 735), loi sur les marchés publics, 2003 Règlement sur la gestion des finances publiques, 2019 (LI 2378), loi sur les ministères,

et pourvoir aux questions connexes.

Réglementer la gestion financière du secteur public dans un cadre macroéconomique et fiscal ; définir les responsabilités des personnes chargées de la gestion et du contrôle des fonds publics, des actifs, des passifs et des ressources, afin de garantir que les fonds publics sont durables et cohérents avec le niveau de la dette publique ; assurer la comptabilité et l'audit des fonds publics

finances publiques (loi 920). L'essence de cette loi est la suivante :

République. Cependant, en 2016, le Ghana a promulgué une nouvelle loi sur la gestion de la La principale source de cadre pour la gestion de la dette au Ghana est la Constitution de la

6.3 Cadre de gestion de la dette publique du Ghana

sur la gestion de la dette restent muettes sur les rôles et responsabilités des acteurs non étatiques et du public.

Le rapport CJRT (2021) indique que la loi n° 13 de 1994 sur les prêts et garanties (autorisation) est la principale législation qui donne au ministre des Finances le pouvoir d'emprunter au nom du gouvernement au moyen de différents instruments, d'émettre des garanties, de prêter et d'emprunter et de fixer des limites aux emprunts proposés. En vertu de l'article 3 de la loi n° 13 de 1994 sur les prêts et garanties (autorisation), le Ministre est autorisé à emprunter en Zambie et à l'étranger, s'il le juge souhaitable. Cependant, l'article 3 (a) stipule en outre que le ministre ne doit à aucun moment dépasser le montant/plafond qui lui est autorisé par l'Assemblée nationale. Cependant, il semble y avoir un décalage dans l'autorisation finale de contraction de la dette entre la Constitution, qui stipule que la dette doit être approuvée par l'Assemblée nationale, et la loi n° 13 de 1994 sur les prêts et garanties (autorisation), qui demande l'approbation du Ministre. En outre, la loi n° 13 de 1994 sur les prêts et garanties (autorisation) ne contient aucune disposition relative aux emprunts, ce qui donne au ministre trop de pouvoir pour engager le pays dans la dette. Un dirigeant de l'Eglise basé à Lusaka a déploré que les lois

une situation différente.

L'instrument statuaire (SI) 53 de 1998 précise les règles budgétaires sur la contraction de la dette. Le plafond de la dette a été fixé à 20 milliards de Kwacha, mais il a ensuite été révisé à 35 milliards de Kwacha en vertu de l'ordonnance n° 25 de 2014 sur les prêts et garanties (montants maximaux). En 2019, une révision a eu lieu qui stipulait que le montant maximum des prêts extérieurs pouvant être contractés en Zambie était de 160 milliards de Kwacha. Sur le marché intérieur, le montant maximum pouvant être levé et payable à moins d'un an est de 30 milliards, et les prêts dépassant un an s'élèvent à 70 milliards de Kwacha. La situation (2021) a montré

subsidaire régissant la dette publique.

Selon le Centre jésuite de réflexion théologique (CJRT) (2021), la préparation d'une SDMT est un exercice important car elle tend à orienter le plan du gouvernement à moyen terme pour atteindre la composition souhaitée du portefeuille de la dette publique. Le problème du MTD5 est qu'il n'est pas prescrit dans la Constitution. Le MTD5 est purement une fonction du droit

Malgré l'amendement de la constitution pour permettre le contrôle parlementaire, l'harmonisation des différentes législations qui régissent la gestion de la dette fait toujours défaut, d'où la crise de la dette. Sous le gouvernement précédent (2011-2020), les lois et les procédures n'étaient pas respectées. Ce n'est qu'à l'époque du président Mwanawasa (2000-2008) que les lois et les procédures étaient respectées. Nous nous attendons à ce que ce nouveau gouvernement fasse les choses différemment en matière de gestion de la dette publique.

juridiques :

Un responsable de la Chambre de commerce de Zambie a partagé son opinion sur les cadres

d'une subvention ou d'une garantie.

en l'occurrence – doit prévoir la catégorie, la nature et les autres termes et conditions d'un prêt, ainsi qu'au nom d'autres organes et institutions de l'Etat. L'article 207 (2) prévoit que la législation adoptée pour les emprunts et les prêts – la loi sur les prêts et garanties (autorisation)

6 Mécanismes de gestion de la dette en Afrique

6.1 Introduction

Dans le contexte actuel d'endettement public croissant en Afrique, la transparence de la dette est devenue une question clé pour plusieurs raisons. Les créanciers doivent évaluer avec précision la viabilité de la dette de leurs emprunteurs potentiels, les citoyens doivent être en mesure de demander des comptes aux gouvernements pour la dette qu'ils contractent, et les emprunteurs doivent définir des stratégies fondées sur une perception claire du niveau et du profil coût/risque de la composition de leur dette. L'un des piliers de la transparence de la dette est la publication en temps opportun de données complètes et précises. La gestion de la dette publique vise à garantir que les besoins financiers du gouvernement soient satisfaits en temps opportun, que les coûts d'emprunt pour le gouvernement soient aussi bas que possible, compatibles avec un degré de risque prudent, et que le marché de la dette publique soit développé (site Web du ministère des Finances du Ghana). Vous trouverez ci-dessous un résumé des cadres de gestion de la dette disponibles dans les trois pays étudiés.

6.2 Cadres de gestion de la dette de la Zambie

L'étude note que la Zambie a institué des cadres juridiques qui régissent la contraction et la gestion de la dette publique. Il s'agit notamment de la loi constitutionnelle (amendement) n° 2 de 2016 ; Loi n° 13 de 1994 sur les prêts et garanties (autorisation) ; Loi nationale n° 1 de 2020 sur la planification et la budgétisation ; Loi n° 1 de 2018 sur la gestion des finances publiques ; et la loi anti-corruption n° 3 de 2012. L'étude a cependant révélé que ces textes législatifs n'étaient pas adéquats pour relever les défis associés à la gestion de la dette publique. La Banque mondiale et le FMI (2019) ont conseillé la révision de ces législations pour les rendre plus efficaces en termes de coordination, ainsi qu'une augmentation de la transparence et de la responsabilité. Un point de référence était le cadre stratégique de la dette à moyen terme (MTDS), qui n'est pas soutenu par la loi mais est un processus soutenu par la BM et le FMI.

La loi constitutionnelle modifiée n° 2 de 2016 définit la portée de la dette publique en vertu de l'article 208 (1) qui stipule : « Une dette publique constitue une charge sur un fonds consolidé ou un autre fonds public. » En outre, le sous-article (2) définit la dette publique comme incluant « les intérêts de la dette, les paiements du fonds d'amortissement au titre de la dette et les coûts, charges et dépenses accessoires à la gestion de la dette ». La constitution tente également de résoudre le problème du contrôle parlementaire sur la gestion de la dette. L'article 207 (1) stipule que le gouvernement contractera ou garantira un prêt ou une subvention en son nom ou en celui d'autres organes de l'État, et qu'il procédera au remboursement du prêt en le présentant à l'Assemblée nationale. Cela implique qu'avant que le gouvernement décide d'emprunter, la demande doit être déposée devant l'Assemblée nationale comme le prescrit l'article 207 (2) (a). En outre, la Constitution fournit des orientations sur les pouvoirs d'emprunter et de prêter, comme indiqué à l'article 207 (1) (a) et (b). Il stipule également que le gouvernement peut contracter et/ou garantir des prêts ou des subventions au nom de l'État

Le pays a commencé l'année avec une inflation de 13,9 et en moins d'un an, l'inflation a atteint 54,1 % en décembre 2022, impliquant l'élargissement des pressions inflationnistes au-delà de l'inflation alimentaire et non alimentaire. La Banque centrale a réagi en augmentant sa politique monétaire de 1 000 points de base de manière cumulée rien qu'en 2022, étant donné que les pressions inflationnistes s'enracinent, entraînant un désencrage des anticipations d'inflation. Cela a porté atteinte à la crédibilité bâtie autour des objectifs de stabilité des prix de la Banque du Ghana. Les salaires n'ont pas suivi la hausse des prix dans les secteurs public et privé, entraînant une détérioration du pouvoir d'achat des ménages. Le prix du carburant a eu des conséquences néfastes sur la population faisant la navette, provoquant des agitations et menaçant de provoquer des troubles sociaux avec des appels au gouvernement pour qu'il prenne des mesures significatives pour alléger la pression sur les consommateurs. Parmi les personnes actives (15 ans et plus), environ 380 000 souffraient simultanément d'insécurité alimentaire, de pauvreté multidimensionnelle et de chômage (Ghana Statistical Service, 2022). L'emploi vulnérable s'élevait à 68,6 %, ce qui indique un manque de travail décent, en particulier dans l'économie salariale formelle. Environ 14 millions de personnes dans le pays (12 % de la population) étaient en situation d'insécurité alimentaire, concentrées dans cinq régions du nord du pays (ESG, 2022), tandis que la population multidimensionnellement pauvre a augmenté d'environ 13,6 (44,1 %) millions de personnes au premier trimestre (T1) de 2022 à 14,4 millions (46,7%) au deuxième trimestre (T2).

Source: World Bank Africa Pulse Report, 2022

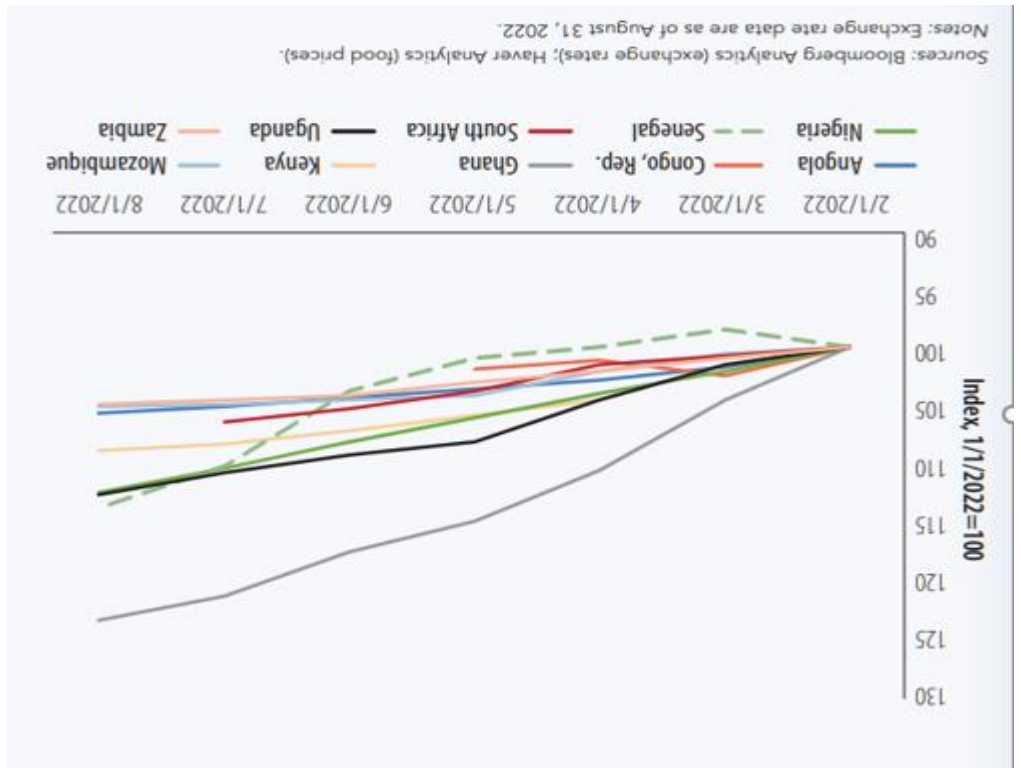


Figure 12: Index des prix des vivres en Afrique Sub-Saharienne en Afrique (Janvier 2022=100)

Le Ghana connaît actuellement une instabilité macroéconomique due à la dette et à la politique budgétaire. Les pressions macro-budgétaires se manifestent dans la microéconomie et frappent les ménages et les entreprises, avec un impact disproportionné sur les salaires à revenus faibles ou modérés, socialement exclus et marginalisés dans la société. Au sortir de la pandémie de COVID-19, le pays s'est dirigé directement vers une crise économique avec des implications pour les ménages et les individus. L'inflation au Ghana atteint un niveau record depuis plusieurs décennies, aménusant le pouvoir d'achat des ménages, qui ne disposent pratiquement pas de stabilisateurs ou de tampons intégrés contre les chocs. L'inflation du Ghana est particulièrement élevée par rapport à ses pairs d'Afrique subsaharienne, comme le montre la figure ci-dessous. Depuis le début de l'année 2022, les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté dans de nombreux pays comme l'Ouganda, le Kenya et la Zambie.

5.6 Effondrement du pouvoir d'achat des ménages au Ghana

Source: Zambia Daily Mail (2015) - A woman in rural Zambia drawing water from a stream



Figure 11: Dirty Water Source in Zambia

Ainsi, les ressources limitées ont exposé les populations à de graves problèmes de santé associés à l'eau sale de consommation. Les données de 2015 présentées dans le tableau 11 ci-dessous mettent en évidence un manque d'accès à l'eau potable, conduisant à une vulnérabilité accrue aux maladies d'origine hydrique. Malheureusement, la situation ne montre aucun signe d'amélioration depuis 2022.

Nous partageons l'eau avec les animaux en raison du nombre limité de forages dans notre région. Les activités minières ont également aggravé la situation, certains points d'eau existants étant asséchés. Lorsque nous rendons dans les bureaux de district, on nous dit que le gouvernement n'a pas d'argent pour forer des puits plus profonds.

de l'assainissement :

Un chef de village de la région de Sinazongwe Nkandambwe a déclaré ceci à propos de l'eau et il est fréquent que des épidémies de choléra soient dues à un manque d'eau et d'assainissement. Outre davantage de pression sur les systèmes de santé. Dans les zones urbaines comme Lusaka, raison de l'insuffisance des points d'eau potable et d'un assainissement adéquat. Cela exerce en Zambie. Le sous-financement a mis la plupart des habitants des zones rurales en danger en l'importance du secteur WASH, le secteur s'est caractérisé par des allocations très faibles en social car ils sont essentiels à la prévention de diverses maladies contagieuses. Malgré l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) constituent un programme important du secteur

5.5 Eau et assainissement

Un jeune de Lusaka a déploré que « plus de 50 ans d'indépendance, mais nous avons toujours une épidémie de choléra. Nous sommes une génération ratée. Les politiciens ne donnent pas la priorité à l'eau et à l'assainissement parce que cela ne les concerne pas. » Commentant une limitation budgétaire similaire, un responsable de l'Eglise de Sinazongwe a déclaré : « Nous n'avons pas de médicaments essentiels dans cette clinique. Lorsque vous êtes malade, vous ne recevez qu'une ordonnance. La situation est très mauvaise pour les femmes enceintes car, dans la plupart des cas, l'ambulance n'a pas de carburant. »

Le secteur de la santé manque de ressources, la plupart des centres de santé et cliniques ruraux fonctionnant sans médecins ni personnel de soutien tel que des techniciens en pharmacie et en laboratoire ainsi que des sages-femmes. Les fournitures médicales et la logistique non médicale sont rares en raison de la réduction des financements. Les zones rurales sont les plus durement touchées (Plan stratégique national de santé, 2017 – 2021). Les médicaments essentiels sont rares en raison des coupes budgétaires destinées à faire face au service de la dette. La Déclaration d'Abuja de 2001 stipule que 15 % du budget total devrait être alloué au secteur de la santé mais ce n'est pas le cas de la Zambie, où en 2021, seulement 8,1 % ont été alloués au secteur.

5.4 Le mauvais système de santé persiste en Zambie

Ajoutant sa voix à cette conversation, un responsable gouvernemental du ministère de l'Éducation a fait le constat suivant : « Les fonds pour 2020 ont été décaissés au secteur mais n'ont pas été suffisants. De plus, les montants décaissés ont été réduits. En comparant cela avec ce qui était alloué dans le budget de 2020 et le montant réel des décaissements, il y avait une différence. Le secteur a reçu moins d'argent. Quant à 2021, les bureaux des conseils scolaires de district des différents districts n'ont pas reçu de fonds de fonctionnement, ce qui rend difficile le suivi du secteur en termes de qualité des services. La réduction du financement s'est traduite par une mauvaise infrastructure scolaire, comme des bureaux et autres meubles inadéquats, du matériel d'apprentissage et des bâtiments scolaires mal entretenus. Le responsable a en outre déplore que le nombre de meubles par rapport à la taille des classes soit si faible que la plupart des élèves seraient assis par terre. Au cours de la même période sous revue 2019-2020, le recrutement des enseignants était au plus bas. La situation sanitaire est déplorable car les écoles ne disposent pas de fonds suffisants pour acheter du matériel de nettoyage. En 2019 et 2020, la qualité des services éducatifs offerts a été compromise en raison de la dette, le secteur n'ayant pas reçu un financement adéquat.

5.3 La Zambie ne répond pas aux normes internationales en matière d'éducation

L'offre d'une éducation de qualité souffre de l'insuffisance de financement. Le ratio enseignant/élève est resté élevé, avec un ratio moyen d'un enseignant pour 60 élèves, et l'accès aux supports pédagogiques et aux infrastructures de soutien telles que les bureaux et les sièges est limité. La réduction des dépenses consacrées à ces composantes non salariales des dépenses d'éducation contribue aux mauvais résultats d'apprentissage enregistrés ces dernières années. La Zambie est loin d'atteindre la référence internationale puisqu'elle consacre moins de 15 % de son budget total à l'éducation. Un enseignant d'une école primaire du district de Sinazongwe a déplore que « les manuels scolaires et autres matériels pédagogiques soient rares en raison d'un financement insuffisant du gouvernement ».

dette représentait 44 % du budget total et en 2021, il est passé à 80 %. Par rapport au secteur de la santé, en 2015, l'allocation affichée 9,6 % et en 2021, elle est tombée à 8,1 %. Le secteur de l'éducation en 2015 a indiqué une allocation de 2,7% qui est passée à 17,2% et à partir de là a diminué à 11,5% en 2021. Une analyse du budget national 2018 indiquait que le remboursement combiné de la dette extérieure et intérieure s'élevait à 27% du budget national. (Ngambi, 2022). Le total du service de la dette équivalait au montant combiné alloué à la santé, à l'éducation et à la protection sociale. Des situations quasi similaires ont été constatées pour les budgets 2020 et 2021. L'effet net est toujours l'élargissement de l'assiette fiscale, l'introduction d'initiatives de conformité et l'imposition de nouveaux impôts par le gouvernement. Avec l'augmentation des montants du service de la dette, l'étude a observé une baisse de la qualité de la prestation de services dans la plupart des secteurs sociaux.

5 Dette publique et jouissance des droits socio-économiques

5.1 Introduction

Les droits économiques et sociaux sont reconnus dans le droit national et international. Cependant, leur jouissance dans certains pays africains est limitée. Cela résulte de la corruption et d'une mauvaise gestion des fonds disponibles et est également impacté par la dette extérieure, qui joue un rôle important dans la limitation de l'accès aux ressources nécessaires au financement des services gouvernementaux (Viega, 2022). Les dépenses publiques de santé comparées au montant dépensé pour la dette extérieure montrent que cette dernière représente une part importante des dépenses publiques. L'étude souligne que des dettes publiques élevées freinent les investissements destinés à promouvoir le développement social et économique. Ils accroissent aussi la pression budgétaire, réduisent les dépenses sociales et limitent la capacité du gouvernement à réaliser des réformes.

Les exemples de la Zambie, du Ghana et du Burundi montrent que le remboursement de la dette est resté l'un des principaux facteurs affectant le développement social et économique. Le paiement de la dette signifie que moins d'argent sera investi dans les services publics et les programmes de réduction de la pauvreté. Les pays ont besoin de populations bien éduquées, en bonne santé et productives. En faisant particulièrement référence à la Zambie, Ngambi (2022) affirme que « sans un bon système éducatif et des soins de santé de qualité, cela signifie que la main-d'œuvre nécessaire au développement du pays est moins productive ». Les sections ci-dessous partagent les situations des trois pays à cet égard.

5.2 Impact du remboursement de la dette sur les dépenses sociales en Zambie

Selon Ndhlovu et Chishimba (2019), l'augmentation de la dette publique en Zambie après 2008 a entraîné une augmentation exponentielle des coûts du service de la dette publique. Les remboursements ont eu un impact négatif sur les programmes de réduction de la pauvreté, la création de crédit, l'épargne nationale brute, les taux d'intérêt intérieurs, l'investissement national brut et les recettes brutes du gouvernement central (Musamba et Phiri, 2020). L'impact négatif de la dette sur la prestation de services était déjà ressenti avant la COVID-19. Ainsi, la pandémie n'a fait qu'accroître cet impact sur le bien-être social et économique.

Les défauts de remboursement de la dette de la Zambie menaçaient de rendre inaperçues les dépenses sociales et restaient une préoccupation majeure pour l'Eglise et d'autres parties prenantes. Ces défauts ont posé des défis aux modalités d'exécution du budget de la Zambie. Le chercheur Innocenti (2021) cite Business Day (2020) comme ayant indiqué que plus de 40 % du budget du pays était censé être soutenu par des financements nationaux et externes lorsque le pays faisait défaut. Pourtant, même avant la COVID-19, les remboursements de la dette de la Zambie menaçaient déjà de rendre inaperçues les dépenses sociales.

Le financement des secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation a été réduit, et l'allocation au service de la dette a augmenté au cours des deux dernières années. En 2015, le service de la

Le Burundi était déterminé dans sa réponse au COVID-19. Il a préparé un plan de réponse pour limiter la propagation de la COVID-19 et amortir son impact macroéconomique et social, qui a été évalué à 150 millions de dollars, comprenant un plan sanitaire de 58 millions de dollars (1,8 % du PIB) et des investissements dans les infrastructures pour améliorer l'accès et les capacités de santé publique (FMI, 2022). Cependant, de manière générale, la COVID-19 a entraîné un ralentissement de la croissance à 0,3 % en 2020, malgré une contagion modérée (0,3 % de la population au 7 juin 2022), y compris lors de la vague Omicron. La vaccination a débuté en octobre 2021 mais est restée limitée (moins de 1% de la population) en juillet 2022, selon le FMI.

En 2022, aucun arriéré extérieur n'a été identifié car le Burundi était à jour en matière de service de la dette extérieure (à l'exception de la dette envers la Libye de 4,64 millions de dollars à la fin de 2021, soit 0,14 % du PIB) et des titres publics. Cela signifie que la COVID-19 n'a pas affecté la tendance du service de la dette autant que cela a été observé en Zambie, où le pays a fait défaut dans le contexte de la pandémie.

Le FMI (2022) note que l'augmentation continue de la dette publique au Burundi reflète les défis économiques auxquels le pays est confronté depuis 2015 et l'impact de la pandémie de COVID-19. L'aide des donateurs a contribué à environ la moitié des recettes totales du gouvernement. La crise politique et sécuritaire de 2015 a contraint les donateurs à retirer leur soutien budgétaire et à suspendre la plupart des financements de projets. Entre 2014 et 2016, l'aide est passée de 8,9 % du PIB à 2,4 % du PIB. L'économie s'est d'abord fortement contractée et se redresse lentement depuis. La pandémie de COVID-19 a perturbé la légère reprise économique en cours (la croissance s'est élevée à 1,8 % en 2019) et a contribué au maintien d'importants déficits budgétaires (6 % du PIB au cours de l'exercice 2019/20 (juillet-juin) et 7,8 % du PIB au cours de l'exercice 2020-2021 (juillet-juin)). (FMI, 2022). Les déficits ont été financés principalement par des emprunts auprès de la banque centrale et des banques commerciales, avec une accumulation occasionnelle d'arriérés intérieurs envers les fournisseurs.

4.6 Légère reprise économique du Burundi perturbée par la COVID-19

Concernant la guerre entre la Russie et l'Ukraine, chaque pays ressent l'impact des prix des produits alimentaires et énergétiques, et le fait que l'ampleur de cet impact diffère d'un pays à l'autre, reflétant le niveau de résilience de l'économie locale. Le Ghana, comme d'autres pays tels que la Côte d'Ivoire et le Kenya, a également subi un impact. Cependant, sa dépendance alimentaire à l'égard de la Russie et de l'Ukraine est similaire à celle de ces autres pays. La guerre a haussé les prix mondiaux des matières premières clés et les liens directs de l'Afrique subsaharienne avec la Russie et l'Ukraine sont relativement modestes, représentant moins de 2% du commerce total de la région avec le monde extérieur (FMI, 2022). Les autorités ghanéennes ont également utilisé la guerre pour soumissionner au crédit du FMI, approuvé le 17 mai 2023.

4.5 Effets imaginables de la guerre russo-ukrainienne sur le continent

Source: Authors construct (2022)

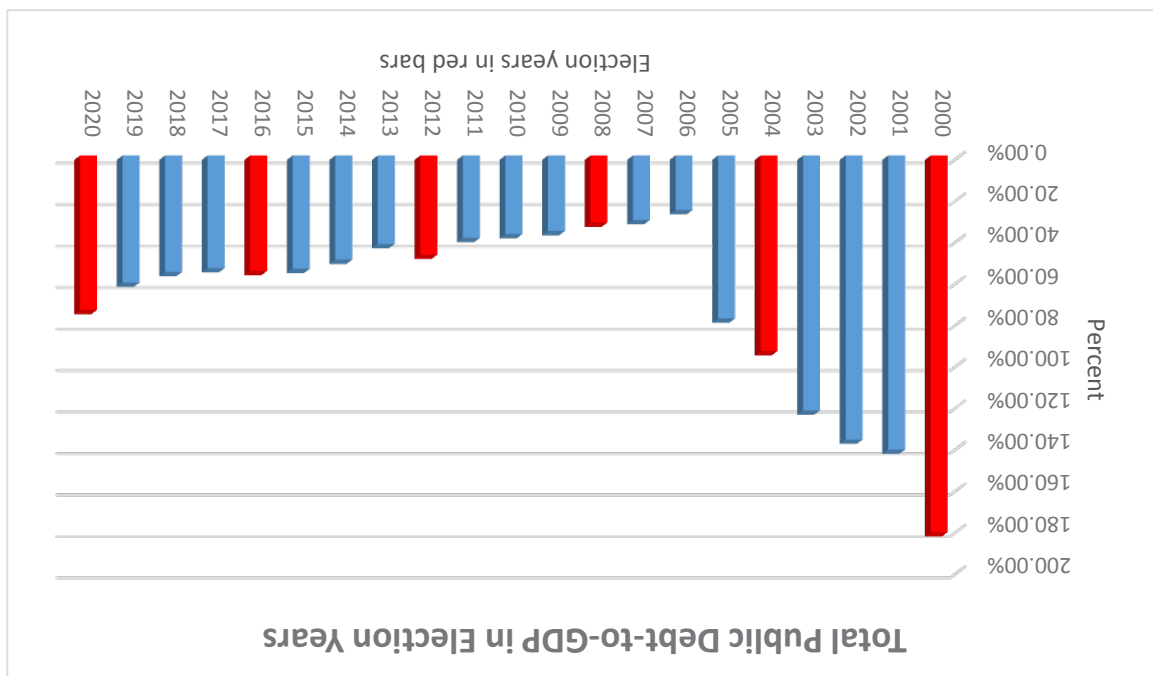


Figure 10: P Dette publique pour les années électorales

Source: Authors construct (2022)

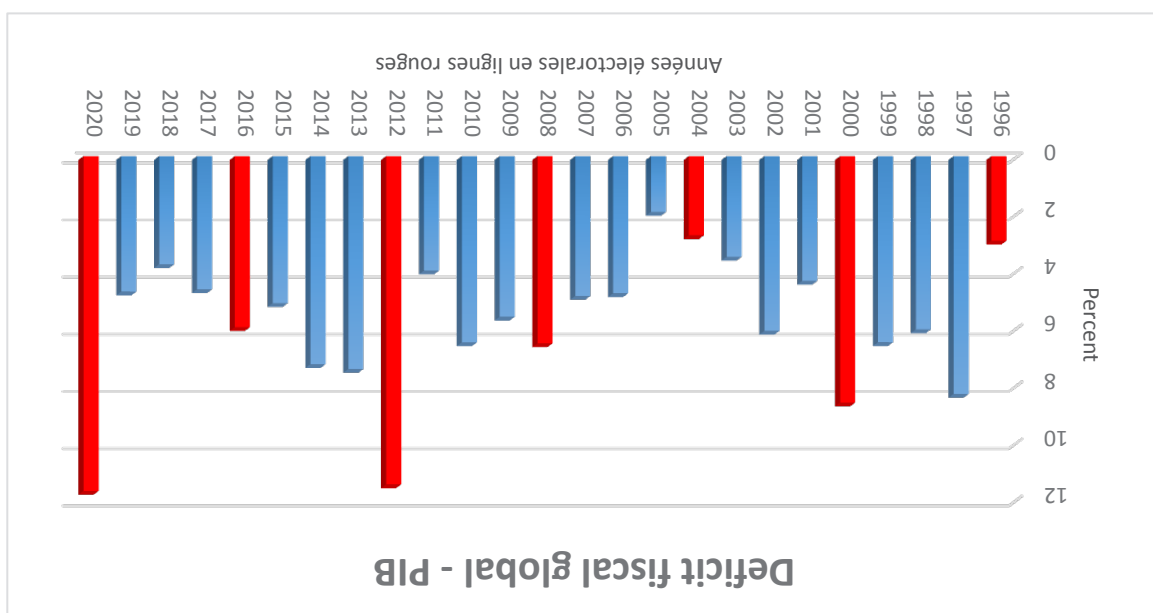


Figure 9: Deficit fiscal - PIB pendant les années électorales

Les éléments de preuve disponibles indiquent que la situation de la dette du Ghana avait déjà été alimentée de manière précaire par les coûts de nettoyage du secteur financier, l'endettement du secteur énergétique et la trajectoire du déficit budgétaire, d'où la raison pour laquelle le pays n'a pas pu atteindre la viabilité de sa dette dans le cadre du précédent 16e programme soutenu par le FMI. Le pays est entré dans une catégorie de surendettement à haut risque en 2014, position qu'il a occupée jusqu'en 2022 et est désormais considéré comme un pays en surendettement nécessitant une sorte de restructuration de la dette compte tenu des discussions entourant l'analyse de viabilité de la dette. La monnaie du pays s'est mieux comportée au cours de l'année de COVID-19 (2020) et cette évolution a été considérée comme une bénédiction plutôt qu'une pandémie.

4.4 Coût de la démocratie au Ghana

Le déficit fiscal tend également à refléter la monétisation et la commercialisation excessives de la démocratie ghanéenne, qui favorisent la captation politique des élites. La moralité du Ghana est désormais vendue au plus offrant étant donné le rôle que joue l'argent dans la politique du pays. Le tableau 9 illustre le cycle économique politique du Ghana depuis la Quatrième République. La commercialisation et la monétisation de la démocratie du pays nécessitent une autre considération et le besoin urgent de sauver la démocratie du Ghana d'elle-même.

Ces dérapages budgétaires sont principalement dus à la tentative de gouvernement de mettre fin à l'agitation syndicale pendant les années électorales, au désir de convaincre l'électorat d'obtenir plus de voix, et donc à une tentative de mener à bien des projets et d'en lancer de nouveaux, en siphonnant les fonds de l'État pour les campagnes électorales, et une réduction de la productivité. L'analyse économétrique indique que les déficits budgétaires augmentent pendant les années électorales, avec une moyenne de 8 % du PIB contre 5,6 % en dehors des années électorales. Les dérapages budgétaires des années électorales ne se sont pas accompagnés d'efficacité et n'ont pas également profité aux secteurs productifs de l'économie. Par conséquent, les pressions inflationnistes qui tendent à accueillir le nouveau gouvernement ne pourraient plus être inattendues.

Source: Ministère des Finances, 2022

No.	Expenditure Item	2020 Budget	Utilisation 2020 - GH¢	2021 Budget	Utilisation 2021 - GH¢	Total (2021 & 2022)
1.	Support to Households	1,717.86	1,549.81	200.00	143.24	1,693.05
2.	Health Response – Equipment Supplies	1,522.07	1,048.94	1,119.73	1,118.69	2,167.63
3.	Health Infrastructure	600.00	600.00	779.05	763.92	1,363.92
4.	Security Operations	1,200.06	875.11		875.11	875.11
5.	Economic Relief	5,522.00	3,647.38	1,573.41	1,112.73	4,760.11
6.	Covid-19 Vaccines			929.30	775.82	775.82
7.	Other COVID Related Expenditures	600.00	400.77			400.77
	Total	11,162.00	8,122.01	4,601.48	3,914.40	12,036.41

Figure 8: Etat d'utilisation des budgets de COVID-19 de 2020 et 2021 (GH¢M)

le tableau 8. Inven et Savage (2022) soulignent que le ministre des Finances du Ghana, Ken Ofori-Atta, a déclaré aux législateurs du pays que les dépenses liées à la pandémie s'élevaient à 18,19 milliards de cedis (2,26 milliards de dollars) en mai 2022. Ils montrent en outre que le Ghana a reçu 1,23 milliard de dollars du financement de secours contre la COVID-19 du FMI et de la Banque Mondiale au cours de cette période. En termes de dynamique des revenus et des dépenses, le pays a pratiquement financé les dépenses liées à la COVID-19, comme le montre le récit ci-dessous. Les dépenses liées à la COVID-19 entraient dans les catégories mises en évidence dans le tableau 8.

Il est évident que la COVID-19 et la guerre russo-ukrainienne ont ajouté de multiples niveaux aux défis actuels du Ghana en révélant et en exacerbant les vulnérabilités déjà existantes. Des études ont montré que la COVID-19 a entraîné une perte de PIB de 5,8 milliards de dollars, reflétant les pressions macro-budgétaires. Le PIB a décollé, passant de 6,5 % en 2019 à 0,4 % en 2020. Cependant, le déficit budgétaire pour 2020 a été astronomiquement plus élevé que prévu, ce qui pourrait être attribué non seulement à la COVID-19, mais aussi à l'effet des élections de 2020, amplifiant la monétisation budgétaire des élections qui a caractérisé les élections démocratiques au Ghana

COVID-19

4.3 Le FMI et la Banque Mondiale ont soutenu les interventions du Ghana en rapport avec la

En termes d'impact sur la taille et le type de dette extérieure, la COVID-19 a eu sa propre contribution. Une analyse des tendances de la dette de la Zambie montre que le chiffre le plus élevé en termes de variation progressive s'est produit entre 2016 et 2017, lorsque la dette a augmenté de 1,7 milliard de dollars. La variation différentielle la plus faible s'est produite entre 2009 et 2010, avec 0,09 milliard de dollars américains. En observant la période de COVID-19, il a été noté une variation moyenne de croissance légèrement supérieure à 1,1 milliard de dollars, ce qui indique que la tendance à l'accumulation de la dette n'a pas beaucoup changé en raison de la pandémie. Malgré ce scénario, la Zambie n'a pas honoré ses obligations de prêt en raison du ralentissement économique dû à la COVID-19.

4 Question de vie ou de dette: Rôle de la COVID-19

4.1 Introduction

La pandémie de COVID-19 a provoqué un ralentissement économique dans le monde entier en perturbant les activités économiques. Des confinements ont été imposés dans de nombreux pays et des restrictions sur les rassemblements ont été appliquées. La pandémie de COVID-19 a déclenché une récession mondiale en 2020, suivie d'un rebond relativement fort en 2021, après quoi l'économie mondiale est entrée dans une phase de ralentissement dans un contexte marqué par la menace de nouvelles variantes de la COVID-19 et une hausse de l'inflation, de la dette et de l'endettement ainsi que des inégalités de revenus qui ont freiné la reprise dans les économies émergentes et en développement (BM, octobre 2022). De manière générale, la COVID-19 a touché tous les pays, mais il existe également des différences dans la manière dont les pays ont réagi à la pandémie. L'augmentation de la dette publique et la perte de recettes budgétaires ont encore réduit les possibilités de reprise durable dans certains pays. La COVID-19 a affecté différemment la Zambie, le Ghana et le Burundi en termes de nouvelle accumulation de dette

4.2 Lien entre la Covid-19 et la dette extérieure de la Zambie

La Zambie est devenue le premier pays africain à faire défaut sur ses dettes depuis le début de la COVID-19 (Research-Innocenti, 2021). Cela a suscité de sérieuses inquiétudes sur le risque d'être soumise à des coûts d'emprunt souverains plus élevés dans ses transactions futures. La Zambie a été affectée négativement par la pandémie de COVID-19, car elle n'a pas pu mener ses activités comme d'habitude en raison des mesures prises par les autorités et la communauté mondiale pour atténuer la maladie.

La pandémie de COVID-19 a dévasté tous les secteurs de l'économie, notamment l'hôtellerie, le tourisme et la vente au détail, privant de nombreuses personnes de leurs moyens de subsistance. En réponse, le gouvernement a ajusté son budget pour donner la priorité aux secteurs de la santé tout en mettant en place des mesures visant à atténuer l'impact sur les plus vulnérables de la société. Le marché de Soweto (le plus grand marché de Zambie) n'a jamais été fermé pendant toute la période de la pandémie et les transports publics sont restés opérationnels malgré les mesures liées à la COVID-19. En comparaison avec d'autres pays africains qui ont annoncé un arrêt total de l'économie qui a affecté négativement des millions de personnes, la Zambie a été partiellement fermée. Cependant, l'impact de sa fermeture a été presque similaire à celui d'autres pays.

Commentant sur les inégalités et la pauvreté comme le résultat de la corruption et de la mauvaise gestion des ressources, un dirigeant de l'église de Lusaka a déclaré : « L'agonie, c'est d'avoir des réserves d'argent à l'étranger et d'avoir des services médicaux à l'étranger auxquels on ne peut pas accéder parce qu'un égaliseur appelé COVID-19 vous a cloué au sol. »

totalité des prêts chinois ont été consacrés à des projets de télécommunication (Bratigam et al., 2020).

Le gouvernement burundais a établi de nouveaux partenariats avec la Chine, la Turquie et la Russie, mais l'aide de ces pays reste largement symbolique, a soutenu un chef religieux. Il ne vise pas à renforcer les capacités du gouvernement et a un impact très limité sur la population et sur le bien-être des citoyens ordinaires. Les participants à cette étude ont estimé que ces donateurs alternatifs poursuivent un objectif plus politique (recherche un soutien diplomatique) qu'un objectif de développement. De plus, le soutien qu'ils apportent ne compense pas la réduction de l'aide des donateurs traditionnels. D'une part, seule la Chine a accepté de fournir un soutien budgétaire ; en revanche, ces nouveaux partenaires s'occupent d'aides-projets ponctuelles et n'apportent pas d'aide structurelle à l'administration et aux secteurs clés du développement (santé, éducation, agriculture). Peu intéressés par les secteurs sociaux et administratifs, ils se limitent à l'aide d'urgence et à de modestes projets d'infrastructures.

La coopération entre le Burundi et la Chine a été établie en décembre 1963 et renforcée en octobre 2000 avec la création du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC). La Chine a grandement contribué à la lutte contre la pandémie de COVID-19, notamment en fournissant des doses de vaccins et d'autres équipements. Le pays a également bénéficié de plusieurs formes de soutien chinois dans le cadre du FOCAC depuis sa création en octobre 2000 à Pékin. L'Arabie Saoudite et l'Inde ont toutes deux prêté d'avantage au Burundi que la Chine, dont la dette ne représente que 2 % du total. Outre le soutien aux interventions liées à la COVID-19, la quasi-

Source: Rapport annuel de la République du Burundi 2020

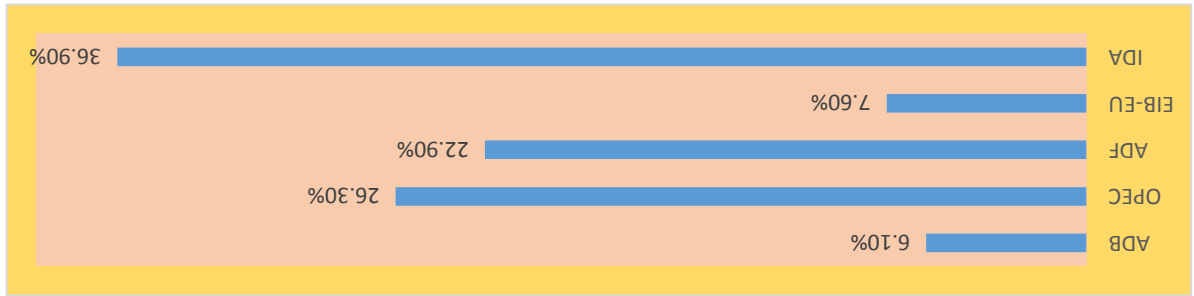


Figure 7: Les principaux contributeurs du Burundi depuis 2019

En 2022, la banque centrale disposait d'un encours de prêt auprès de la banque AFREXIM, contracté en 2019. La dette envers le FMI (94,8 millions de dollars à la fin de 2021, soit 2,9 % du PIB) était assurée par la banque centrale pour la partie contractée avant 2021 et par le ministère des Finances pour le prêt FCR contracté en 2021. Le Burundi avait également accès aux marchés de capitaux extérieurs privés. Le FMI (2022) note que le Burundi a bénéficié d'un allègement du service de la dette de la part de l'Exim Bank of China et du Fonds koweïtien (0,93 million de dollars à la fin de 2021) dans le cadre de l'initiative de suspension du service de la dette du G20. accorder des dettes au Burundi.

Le Burundi doit l'essentiel de sa dette extérieure à des prêteurs multilatéraux et régionaux. Pour la dette multilatérale, les principaux bailleurs de fonds sont l'Association Internationale de Développement, la Banque Africaine de Développement, la Banque Européenne d'Investissement, l'Union Européenne, le Fonds Africain de Développement et l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole avec leur financement estimé à 36,9%, 0,2%, 7,6%, 6,1%, 22,9% et 26,3% respectivement. Pour la dette bilatérale, les principaux bailleurs sont la France via l'AFD, Abu Dhabi, l'Autriche, la Chine et l'Inde (à travers leurs Exim Banks), le Japon, le Koweït, l'Arabie Saoudite, etc. Depuis la pandémie, Abu Dhabi, le Koweït et l'Arabie Saoudite ont continué à

3.5 Variété de créditeurs pour le Burundi

En termes de composition monétaire, la majorité (71,7 %) des dettes sont libellées en dollars américains, la récente dépréciation du cedi par rapport au dollar aurait donc un effet de valorisation significatif. La part de la dette extérieure de la Chine était de 3,3 % en 2021, un chiffre qui corrobore ce que Brautigam et al. (2020) ont souligné plus tôt dans ce rapport.

Une autre préoccupation des chefs d'églises interrogés était l'incapacité de rembourser le prêt dû à la Chine, car l'économie zambienne est déjà faible et les conditions du prêt ne sont pas du domaine public. Le fondement juridique de la contraction des prêts est très faible, car la majeure partie de la dette chinoise est entourée de secret. Le clergé a observé que les dirigeants zambiens devraient donner la priorité aux réformes du système juridique, à la structuration financière et à l'élimination de la corruption dans la gestion de la dette publique.

3.4 La dette chinoise au Ghana est inférieure à sa dette en Zambie.

En 2020, le gouvernement du Ghana avait une dette extérieure totale de 19,4 milliards de dollars américains (Brautigam et al, 2020). Elle devait 1,86 milliard de dollars à la Chine (moins de 10%), tandis que près de la moitié de la dette extérieure était due aux détenteurs d'obligations et aux banques commerciales, et un tiers aux banques multilatérales. Brautigam et al (2020) montrent également que les plus grands projets du Ghana financés par la Chine comprenaient plusieurs prêts pour le barrage de Bui en 2007 (673 millions de dollars) et l'usine de traitement du gaz du Corridor occidental en 2013 (850 millions de dollars, où ce dernier prêt avait une échéance de 10 ans [Brautigam et al, 2020]). La dépréciation depuis le début de l'année est supérieure à 60 %, ce qui devrait aggraver la dette publique du Ghana. La dette actuelle du Ghana s'écarte nettement de la composition pré-PTE/ADM. La composante commerciale a dépassé la dette bilatérale et multilatérale

Figure 6: Stock de la dette extérieure par catégorie de créateur, 2020-2021

Description	2020*		2021 Prov.	
	US\$ mn	%	US\$ mn	%
Commercial	12,630.5	51.1	16,234.7	57.3
o/w ICM	10,215.1	41.3	13,119.9	46.3
Multilateral	8,280.2	33.5	8,192.4	28.9
Bilateral	1,297.4	5.2	1,336.0	4.7
Export Credits	966.1	3.9	981.1	3.5
Other Concessional	1,541.7	6.2	1,594.9	5.6
Total	24,715.8	100.0	28,339.2	100.0

Source: Ministère des Finances

*Chiffres révisés

Il a été noté que 57,3 % de la dette extérieure est détenue par des détenteurs commerciaux, en grande partie d'euro-obligations, suivis par des détenteurs multilatéraux (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement) et bilatéraux. Le Ghana doit beaucoup moins à la Chine comparativement à la Zambie, qui a également eu besoin d'une restructuration de sa dette dans le cadre d'un programme soutenu par le FMI, comme indiqué ci-dessous et adopté par le Ministère des Finances.

Les treize chefs religieux qui ont participé à cette étude en Zambie (Lusaka, Kitwe et Sinazongwe) ont exprimé leurs inquiétudes quant au modèle de prêt chinois. Ils ont déclaré qu'« il manque de transparence et de mécanismes de redevabilité ». Un évêque de Kitwe a déclaré que « nous avons un nombre élevé d'affaires de corruption devant les tribunaux impliquant des fonds obtenus de Chine. La plupart des données concernant la dette chinoise n'étaient pas bien connues jusqu'à récemment. Un syndicaliste du même domaine a déclaré que la dette chinoise est de nature prédatrice et cible des actifs nationaux comme ZESCO et ZNBC qui, selon lui, sont déjà sous le contrôle de la Chine.

Entre 2010 et 2022 environ, la Zambie a emprunté de l'argent à la Chine pour améliorer ses infrastructures, comme indiqué ci-dessus. Néanmoins, la prise de décision économique était centralisée au sein de la présidence. Ngambi (2022) estime que la transparence des prêts et des flux financiers chinois vers la Zambie est limitée. Cela a affecté l'analyse précise des données sur les prêts chinois, notamment en ce qui concerne les conditions qui y sont attachées. Le modèle de prêt chinois crée un terrain fertile permettant à certains responsables zambiens de gonfler les coûts des projets et de recevoir des pots-de-vin. Cette observation est également notée par Ngambi (2022) qui indique que l'inflation des coûts des projets et les pots-de-vin conduisent à leur tour à la recherche de rente et au copinage. Citant Foreign Magazine, Ngambi (2022 : 250) observe que : « Des accords opaques, des informations faisant état de corruption et de mauvaise gestion à grande échelle, des doutes sur la faisabilité des projets et un grave déséquilibre commercial soulèvent de sérieuses questions sur la manière dont les dirigeants africains gèrent les opportunités qui leur sont offertes. »

3.3 Méfiance du public à l'égard de l'approche chinoise de financement

Source: Research-Innocenti, 2021

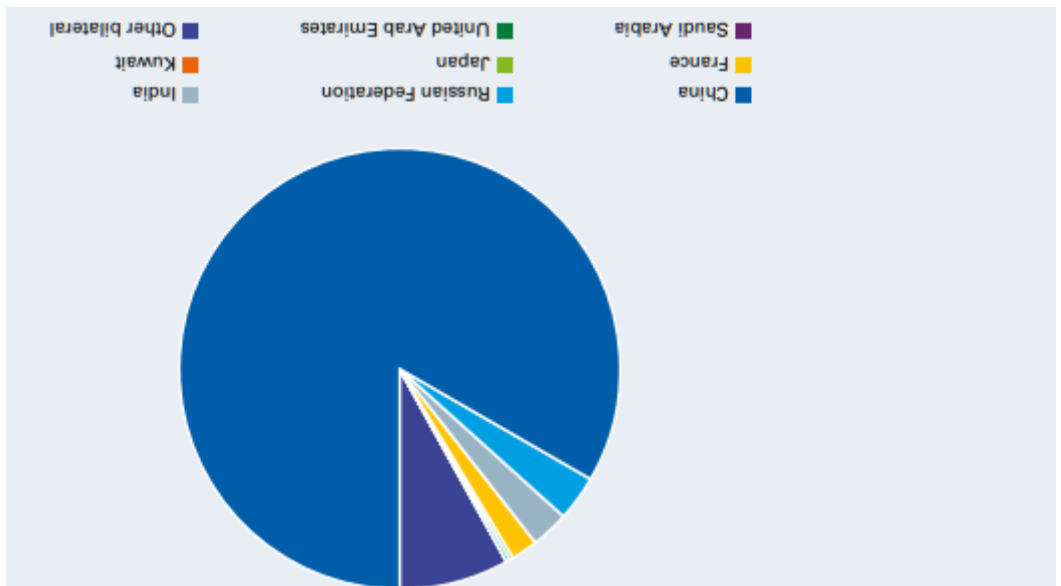


Figure 5: Proportion du service de la dette aux créanciers bilatéraux non-officiels en 2020

3 Nouvelles facilités de crédits en Afrique

3.1 Introduction

Bradlow et Masamba (2022) soutiennent que la capacité des pays africains à gérer leur dette extérieure est compliquée par les changements de la composition de leur dette. Les pays ont désormais davantage d'argent dû à un plus large éventail de créanciers. Traditionnellement, les créanciers officiels de l'Afrique étaient principalement les riches États occidentaux et les institutions financières multilatérales telles que le FMI et la Banque Mondiale. Pourtant, le groupe de financement s'est désormais élargi pour inclure la Chine, l'Inde, la Turquie et d'autres institutions multilatérales telles que la New Export-Import Bank et la New Development Bank (Bradlow et Masamba, 2022). Cependant, la Chine est devenue le plus grand prêteur bilatéral de l'Afrique, détenant plus de 73 milliards de dollars de dette africaine en 2020 et près de 9 milliards de dollars de dette privée (Harcourt et Robertson, s.d.). Les sections ci-dessous présentent la dette accordée par la Chine à la Zambie, au Ghana et au Burundi.

3.2 Suivi de l'argent chinois en Zambie

D'après le Ministère des Finances de la Zambie, en 2021, la Chine est devenue le plus grand créancier bilatéral de la Zambie avec plus de 3,2 milliards de dollars américains et les prêteurs privés représentaient plus de 5,7 milliards de dollars américains. Ngambi (2022) soutient que la Chine avait déjà occupé cet espace plus tôt. La Banque Mondiale (2021) indique que les prêteurs multilatéraux représentaient plus de 2,4 milliards de dollars américains. Il s'agit d'un nouveau scénario qui rend difficile la restructuration de la dette. En ce qui concerne la dette publique de la Zambie entre 1970 et 2000, la plupart des principaux créanciers étaient des créanciers multilatéraux et bilatéraux. Le rôle de la Chine dans la dette publique était alors insignifiant, contrairement à la situation actuelle (en 2022).

Pour la Chine, les prêts à la Zambie étaient généralement accordés sur une base construction-exploitation-transfert (Ngambi, 2022). Cela signifie qu'il existe une gestion chinoise ou conjointe pour certains projets financés spécifiquement en Zambie. Cela s'appliquait aux projets hydroélectriques de la Zambia Electricity Supply Company (ZESCO), à la numérisation de la Zambia National Broadcasting Company (ZNBC) ainsi qu'aux deux principaux aéroports, les aéroports internationaux Simon Mwansa Kapwepwe et Kenneth Kaunda.

En 2021, la Zambie devait bien plus à la Chine que tout autre créancier. Sur le total exclusivement, la dette que la Zambie devait à la Chine en 2022 représentait 85 % de la dette bilatérale, tandis que 15 % provenaient des créanciers commerciaux de la Chine. Contrairement aux pays occidentaux où la majeure partie de la dette due à la Zambie provient de prêteurs privés, avec la dette chinoise, le gouvernement prend la tête par rapport aux prêteurs privés. Cela a une incidence lors de la négociation d'un allègement de la dette.

Cette situation est due à l'insuffisance de l'épargne intérieure (capacité d'un pays à libérer ses propres capitaux pour investir). En situation normale, le Burundi emprunte pour financer ses investissements. Malheureusement, la question du remboursement de ces dettes devient quasiment impossible. Une fois que ces dettes deviennent impossibles à rembourser, l'Etat les répercute sur la population à travers des impôts. Une telle situation ne fait qu'enfoncer davantage la population burundaise dans la pauvreté.

La dette extérieure est passée de 800.922,3 à 826.327,4 millions de Fbu de 2019 à 2020. D'une année à l'autre, l'encours de la dette extérieure a augmenté de 25.405,1 millions de Fbu à fin mai 2019, passant de 800.922,3 millions de Fbu à 826.327,4 millions de Fbu de mai 2019 à mai 2020. La dette publique a augmenté à 71,9 % du PIB en 2021 contre 67 % en 2020, mais a diminué à 70,2 % du PIB en 2022 et devrait diminuer à 66,5 % en 2023 contre 71,9 % en 2021, en raison de la consolidation budgétaire (BRB), (Rapport 2021).

Source: Republic Bank of Burundi, Annual Report 2020

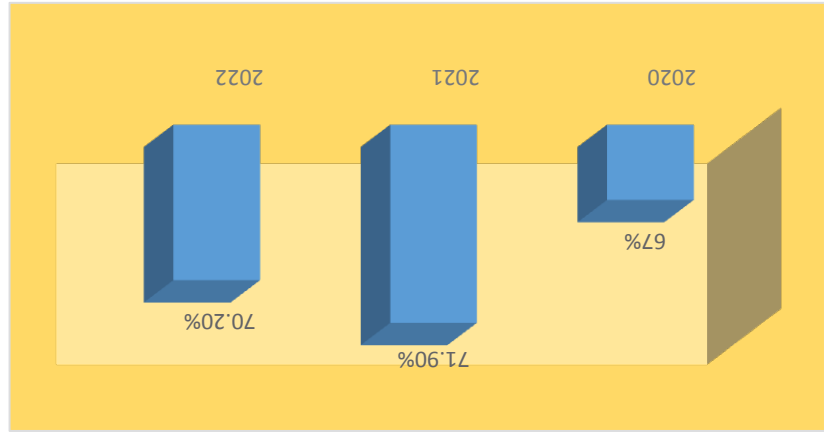


Figure 4: Dette publique % PIB au Burundi

politique.

La dette publique s'élevait à 70,2 % du PIB en 2022 et devrait diminuer à 66,5 % en 2023, contre 71,9 % en 2021. Toutefois, ces perspectives pourraient être compromises par de faibles précipitations, qui pourraient réduire les rendements agricoles, ainsi que par l'instabilité socio-

titres publics, qui sont généralement des banques commerciales.

Le portefeuille de la dette publique du Burundi est constitué des engagements pris par le gouvernement central sur les marchés locaux et extérieurs. La dette a augmenté d'environ 30% depuis 2015. La détérioration des finances publiques a conduit au financement du déficit budgétaire à travers le recours aux avances statutaires de la banque centrale et au refinancement accru des banques commerciales qui participent au financement du déficit. Cela montre que la dette intérieure relève en grande partie de la responsabilité des détenteurs de

baisse de la dette intérieure, note le FMI.

Le FMI présente cependant le Burundi comme un pays qui jouit encore d'une bonne réputation en termes de respect de ses obligations. Le FMI (2022) montre que « compte tenu des bons résultats du pays en matière de service de sa dette, il est fort probable que le Burundi soit en mesure de faire face à toutes ses obligations financières actuelles et futures ». Le Burundi a bénéficié d'un allègement de la dette PTE et IADM en 2009, ce qui a réduit la dette extérieure de 134 % du PIB fin 2008 à 27 % du PIB fin 2009 (FMI, 2022). Cependant, la dette publique a quelque peu augmenté en 2021, la hausse de la dette extérieure ayant plus que compensé la

même, les plus fortes détériorations des indicateurs globaux du fardeau de la dette résultent de chocs sur la croissance du PIB, sur les prix des matières premières et sur le taux de change, les effets de ce dernier s'estompant à moyen et long terme. Les services du FMI estiment que la dette du Burundi est viable sur la base de l'engagement des autorités en faveur d'un assainissement budgétaire résultant de la réduction des dépenses liées à la COVID-19 et de l'amélioration de la collecte des recettes, des attentes en matière de financement des donateurs et de perspectives macroéconomiques positives, notamment une croissance considérable des exportations et du PIB.

Le Burundi est exposé à un risque élevé de surendettement extérieur et global. Un indicateur du fardeau de la dette extérieure (le ratio service de la dette extérieure/exportations) dépasse son seuil sous la situation de départ, signalant un risque élevé de surendettement extérieur. Les indicateurs de dette extérieure de départ tombent en dessous de leurs références à moyen terme... l'indicateur est sur une tendance à la baisse. Les tests de résistance montrent que la plus forte détérioration des indicateurs du fardeau de la dette extérieure résulte de chocs sur les exportations et sur le taux de change, ce dernier déclenchant une détérioration pendant un an. De

Alors que le Burundi apparaît en « bonne » position en termes de service de la dette, le FMI (2022) dresse un mauvais tableau en ce qui concerne sa dette publique. À travers le rapport des services du FMI pour 2022, article 1V, le FMI indique :

2.6 La "bonne" réputation du Burundi sur le payement de la dette

À un moment de la finalisation de ce rapport, le FMI a approuvé la facilité de crédit de sauvetage du Ghana de 3 milliards de dollars, avec une offre immédiate de 600 millions de dollars. L'accord avec le FMI a été conclu vers décembre 2022 pour une facilité de crédit élargie de trois ans visant à « restaurer la stabilité macroéconomique, la viabilité de la dette et la protection des personnes vulnérables, ainsi qu'à préserver la stabilité financière et à jeter les bases d'une reprise solide ». En termes relatifs, les négociations du Ghana avec le FMI ont été plus rapides et plus fluides que celles de la Zambie. Cela s'explique par le fait que la Chine détient une part plus faible de la dette du Ghana. Pourtant, la Chine est le plus grand créancier bilatéral de la Zambie. Ainsi, certains ont avancé que la Chine avait retardé la restructuration de la dette de la Zambie (Akalaare et Akorlie, 2023). Jusqu'au moment de la finalisation de ce rapport, la Zambie n'était toujours pas d'accord avec les créanciers sur les conditions de restructuration de sa dette, même après avoir obtenu le prêt du FMI en septembre 2022.

En 2022, le Ghana et la Zambie étaient devenus si désespérés qu'ils ont été contraints de réengager le FMI pour les renflouements. En s'adressant au FMI, le Ghana a imputé ses difficultés à la COVID-19, à la guerre russo-ukrainienne et à d'autres facteurs externes. Les limites internes de la mauvaise gestion économique ont été minimisées. Pourtant, les défis du Ghana sont également expliqués par certains analystes sur le plan budgétaire (Inveen et Savage, 2022). Le pays a eu recours à des prêts de plus en plus importants pour combler les déficits budgétaires enregistrés chaque année. La même situation s'appliquait à la Zambie. Les paiements d'intérêts ont continué à occuper une part considérable des budgets nationaux des pays. Par exemple, au Ghana, les coûts du service de la dette étaient légèrement inférieurs à 48 % en 2021 (Inveen et Savage, 2022).

2.5 Retour au FMI

Il convient toutefois de noter que cette période a été marquée par des proportions scandaleuses entre la dette et le PIB. Depuis lors, le taux d'endettement a augmenté de manière assez sensible entre 2007 et 2022. Ces dernières années, le ratio dette/PIB est passé de 57,6 % en 2018 à 62,4 % en 2019 et 76,1 % en 2020. Le rapport national FMI pays de 2021 prévoit que le ratio dette/PIB du Ghana culminera à 87,4 % en 2024.



Figure 3: Le taux d'accumulation de la dette publique, 200 - 2021

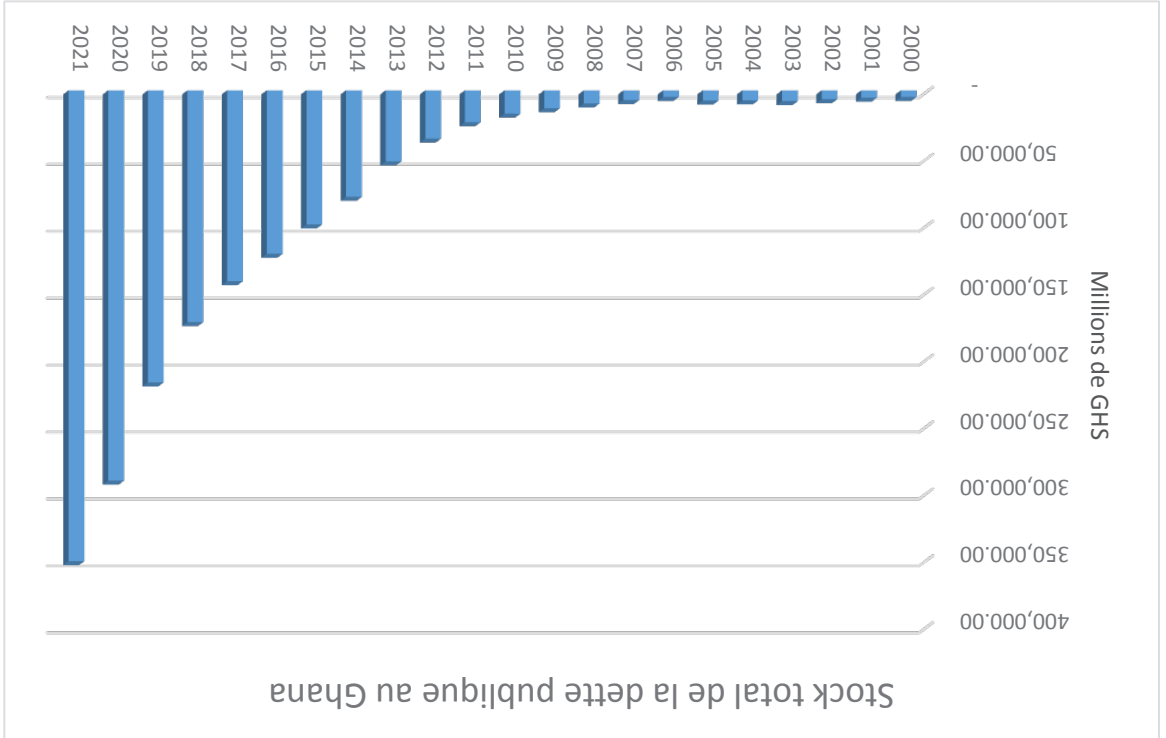


Figure 2: Stock total de la dette publique au Ghana, 2000 - 2021

Parmi les facteurs récents de l'accumulation de la dette, on peut citer le déficit budgétaire, le nettoyage du secteur financier, la pandémie de COVID-19, l'indiscipline budgétaire provoquée par les élections et la hausse des taux d'intérêt (reflétant l'opportunisme excessif des prêteurs fortunés ou les prêts prédateurs du Nord ainsi que sur le marché intérieur avec la participation d'investisseurs étrangers), l'utilisation improductive des fonds empruntés par les gouvernements et l'évolution des taux de change. L'augmentation de la dette publique et les coûts de service y relatifs exercent une pression excessive sur l'Etat et relèguent au loin les dépenses prioritaires, car les paiements d'intérêts prennent à eux seuls plus de 60 % des recettes fiscales non pétrolières.

Plusieurs discussions sur la restructuration de la dette avec la possibilité pour les investisseurs d'accepter des décotes impliquant à la fois la dette intérieure et la dette extérieure ont dominé les espaces politiques en 2022. Contrairement aux caractéristiques de la dette PTE et IADM (beaucoup plus une dette bilatérale et multilatérale), les caractéristiques du système macroéconomique actuel induit par la dette l'instabilité imputable à la politique budgétaire sont nettement différentes. La composition actuelle de la dette du Ghana penche en faveur des investisseurs commerciaux, car l'obtention du statut de pays à revenu intermédiaire inférieur et la réduction de l'aide publique au développement ont obligé le pays à recourir à l'émission d'euro-obligations (accès au marché international), tout en augmentant sa dette de manière considérable sur le marché intérieur avec des investisseurs étrangers participant également dans le cadre de sa stratégie de gestion de la dette

La proportion de la dette publique par rapport au PIB a augmenté régulièrement, passant de 34,5 % en 2010 à 81,8 % en 2021, même si la Banque du Ghana estime ce chiffre à 76,6 %. Pour Inveen et Savage (8 juillet 2022), le montant de la dette du Ghana a plus que doublé depuis 2015, passant régulièrement de 54,2 % du PIB cette année-là à 76,6 % (un chiffre conservateur donné également par la Banque du Ghana) à la fin de 2021. Néanmoins, la dette du pays a atteint plus de 180 % en 2000, ce qui a nécessité le PTE (terminé en 2004) et l'IADM (terminé en 2006), comme le montrent les chiffres ci-dessous.

Face à une faible mobilisation des recettes locales mais avec des dépenses publiques élevées, le président a contacté le FMI le 1^{er} juillet 2022 pour un programme soutenu par le Fonds. Apparemment, les chocs internes et externes sont à l'origine de la crise économique actuelle, les pressions macro-budgétaires se manifestant explicitement dans la microéconomie. Alors que le gouvernement impute ces difficultés à la COVID-19 et, plus récemment, à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les experts indépendants et les citoyens en général estiment que les facteurs internes reflètent le manque de gestion prudente de l'économie par le gouvernement.

Le Ghana a fait la une des journaux lorsqu'il a sollicité un programme soutenu par le FMI qui a ensuite été accordé le 17 mai 2023, comme indiqué ci-dessous. Moins de deux décennies après avoir obtenu une réduction significative de la dette grâce au PPTF, achevé en 2004 et à l'ADM également achevé en 2006, le pays avait cruellément besoin, en 2022, d'une restructuration de sa dette pour faire place à un programme soutenu par le FMI. Le Ghana souffre actuellement d'une instabilité macroéconomique d'origine budgétaire qui a vu la monnaie locale se déprécier de plus de 45 %, s'échangeant entre 11,6 GHS contre 1 \$ US au niveau de détail au 13 octobre 2022. Le pays avait commencé l'année avec un taux de 6,02 GHS pour un dollar. L'inflation a atteint son plus haut niveau depuis 21 ans à 37,2 % en septembre 2022 et a culminé à 54,1 % en décembre 2022. Il a été difficile pour la Banque centrale de maîtriser l'inflation dans un contexte de mauvaise gestion budgétaire et d'endettement public élevé, après avoir augmenté le taux de politique monétaire de manière cumulative à 24,5% lors de sa dernière réunion d'octobre 2022

2.4 La crise de la dette au Ghana

En novembre 2020, la Zambie a fait la une des journaux lorsqu'elle est devenue le premier pays africain à ne pas rembourser sa dette envers les prêteurs étrangers pendant la crise sanitaire mondiale de la COVID-19¹. La dette est devenue un danger pour le développement durable puisque la plupart des ressources étaient consacrées au remboursement de la dette. En fin 2021, la dette de la Zambie avait atteint 133 % du PIB (Savage, 2022). Le défaut est l'incapacité d'un pays à effectuer les remboursements requis des intérêts ou du principal sur une dette, que cette dette soit une garantie ou un prêt. Un défaut peut être le résultat d'une mauvaise gestion financière d'un pays, d'une stagnation économique ou d'une instabilité politique. Cependant, les défis humanitaires peuvent également contribuer au défaut de paiement, car le pays sera contraint de se concentrer sur la gestion des situations à haut risque pour la vie.

milliards de dollars (Banque mondiale, 2018). En 2011, la dette s'élevait à 3,5 milliards de dollars et elle a continué d'augmenter jusqu'en 2022. C'est à cause de cette tendance que le FMI a déclaré le pays à haut risque de surendettement. La situation avait commencé à se détériorer en 2012 lorsque la Zambie avait emprunté massivement pour financer des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires et de télécommunications, tandis que d'autres prêts étaient utilisés pour couvrir les déficits budgétaires.

La dette de la Zambie a augmenté d'une manière dramatique aux environs de 2009. Elle est passée d'à peine plus d'un milliard de dollars américains en 2009 à 14,87 milliards de dollars américains à la fin de juin 2022 (Savage, 2022). En 2021, la dette publique extérieure s'élevait à 17,27 dollars, dont un tiers était dû aux prêteurs chinois. Cependant, la Chine a annulé 2 milliards de dollars vers juin 2022 (Savage, 2022). La Zambie avait initialement bénéficié de l'allègement de la dette, qui a abouti à l'annulation de la dette extérieure de 7,2 milliards de dollars à 2,5

2.3 Première défaillance de l'Afrique dans le contexte de Covid-19: Cas de la Zambie

Source: [Pictorial Images of Debt Burden - Search \(bing.com\)](https://www.bing.com/ck/aeq?qs=Debt+Burden+Search)



Figure 1: Représentation du fardeau de la dette

Les niveaux d'endettement africains ont été réduits grâce à la participation de certains pays au programme PPT. Bradlow et Masamba (2022) notent qu'en février 2020, les pays post-achèvement ont bénéficié d'un allègement de leur dette, dont 39 pays africains. Ainsi, entre 2001 et 2015, la dette payée par les pays participant au programme a diminué d'environ 1,5 % de leur produit intérieur brut (PIB). Seuls huit pays africains couraient encore un risque élevé de surendettement. Néanmoins, le fait que les initiatives n'étaient pas conçues pour aider les pays à accéder à de nouvelles ressources de développement a fait que la dette signifiait que les pays autrefois lourdement endettés pouvaient ré-accumuler des dettes. Ainsi, entre 2011 et 2019, la dette cumulée de l'Afrique subsaharienne est passée de 259 milliards de dollars à 535 milliards de dollars (Bradlow et Masamba, 2022). L'étude actuelle s'est concentrée sur le profil de la dette du Ghana, de la Zambie et du Burundi, comme indiqué dans les sections ci-dessous.

2 Aperçu de la dette extérieure de l'Afrique

2.1 Introduction

Les paiements de la dette extérieure africaine ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, en partie à cause de la hausse des intérêts sur les prêts privés. En 2020, la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne représentait un stock total de 702,4 milliards USD, contre 380,9 milliards USD en 2012. Il convient de noter qu'au début des années 2000, la plupart des pays africains avaient un faible niveau d'endettement en raison des programmes d'allègement de la dette, une croissance économique plus élevée et une meilleure gestion budgétaire. Cependant, avec l'augmentation de l'accès aux prêts commerciaux, le scénario a radicalement changé au cours de la dernière décennie. La dynamique actuelle de la dette extérieure reflète le schéma historique de sous-performance des recettes, d'augmentation des dépenses et des pressions y relatives telles que des obligations élevées au titre du paiement de la dette, fortement favorisées par la dépréciation de la monnaie et les chocs extérieurs. Le rôle de nouveaux créanciers tels que la Chine et l'avènement de pandémies, notamment de COVID-19, ont eu de graves conséquences sur le taux d'accumulation de la dette de l'Afrique.

2.2 Compréhension de la nouvelle crise sur le continent.

Bradlow et Masamba (2022) retracent l'histoire de la dette subsaharienne à partir des années 1990 jusqu'en 2022. Ils concluent que la région a entretenu une relation complexe avec sa dette. Si historiquement, la majeure partie de la dette africaine provenait de sources officielles, elle était également associée à de nombreux défis. En conséquence, les pays débiteurs ont participé à un certain nombre de programmes destinés à alléger leurs problèmes d'endettement. De 1996 à 1999, les pays endettés ont participé à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Cela faisait suite aux programmes d'ajustement structurel très infructueux (qui ont exacerbé les souffrances sociales des citoyens ordinaires) lancés par le FMI et la Banque Mondiale. L'initiative PPTÉ visait à réduire le fardeau de la dette des pays participants à des niveaux viables. Il s'est engagé à réduire sa dette bilatérale et multilatérale pour permettre aux pays débiteurs de prendre un nouveau départ. Cependant, l'initiative présentait certaines lacunes, notamment une mise en œuvre lente et une couverture limitée suite au nombre restreint de pays éligibles (Bradlow et Masamba, 2022).

Le PPTÉ a été remplacé en 1999 par le programme PPTÉ amélioré (EHIPC) dont l'objectif était de fournir « un allègement de la dette plus profond, plus large et plus rapide » (CNUCED, 2002, cité dans Bradlow et Masamba, 2022). L'initiative a rencontré des difficultés car elle n'a pu fournir un allègement de la dette suffisant et en temps opportun. Le programme couvrait uniquement les dettes officielles bilatérales et certaines dettes commerciales. Ainsi, elle a été remplacée en 2005 par l'initiative de réduction de la dette multilatérale (IADM) qui était censée compléter les PPTÉ et EHIPC. Les pays participants, après avoir atteint le point d'achèvement PPTÉ, ont reçu une annulation à 100 % des dettes préexistantes de la Banque Africaine de Développement, du FMI et de la Banque Mondiale.

L'étude a adopté une analyse documentaire approfondie de la littérature sur le paysage financier et le statut social de la Zambie, du Ghana et du Burundi, découplant de leur situation actuelle de dette publique. Les états budgétaires nationaux, les rapports annuels sur la dette publique, les rapports officiels du FMI et de la Banque Mondiale, les documents juridiques nationaux de chaque pays, les rapports des médias et les publications des sociétés d'investissement et des organisations de la société civile, tant au niveau local qu'externe, ont été examinés. L'interprétation et le jugement de valeur portés sur l'analyse reflètent le discours social à travers l'espace religieux et les sentiments généraux dans les pays. Des entretiens avec des informateurs clés ont été menés en Zambie et au Burundi, ciblant des responsables gouvernementaux, des chefs de la société civile et des chefs religieux, des universitaires, des syndicalistes et des dirigeants communautaires. L'hypothèse principale de l'étude était que la COVID-19 et l'émergence de la Chine en tant que nouveau créancier ont accru l'encours de la dette des pays cibles.

1.2 Approche méthodologique de l'étude

mécanismes de transparence et de responsabilité existants. Le but de l'étude était de fournir aux membres de la CETA des données de base à utiliser dans leurs processus d'engagement visant à lutter contre la dette non-viable dans leurs milieux respectifs. L'étude a été réalisée entre octobre 2022 et janvier 2023. Les objectifs spécifiques de l'étude étaient les suivants :

- a) Faire un état de lieu de la dette extérieure de la Zambie, du Ghana et du Burundi avec un accent particulier sur la nouvelle dette émanant de l'ère COVID-19 et les projets financés par la Chine.
- b) Examiner les impacts sociaux de la nouvelle dette publique sur les citoyens ordinaires.
- c) Documenter et analyser les cadres nationaux de transparence et de responsabilité disponibles dans la gestion de la dette publique dans les trois pays.
- d) Recommander des actions que l'Église peut entreprendre au niveau national pour contribuer à l'atténuation des impacts sociaux de la dette publique sur les citoyens ordinaires.

1 Contexte de l'étude

1.1 Introduction

La dette est une source importante de financement du développement. Il faut cependant qu'il soit durable. L'Afrique est actuellement confrontée à une dette publique extérieure insoutenable due à des pays particuliers et à d'autres institutions financières internationales telles que le FMI et la Banque mondiale. Alors que certains pays avaient déjà du mal à honorer leurs anciennes obligations, les nouvelles dettes ont continué à gonfler au cours de la dernière décennie, y compris pendant la période de la COVID-19. L'émergence de nouveaux créanciers tels que la Chine et d'autres acteurs privés a encore compliqué la situation de la dette de l'Afrique, notamment en ce qui concerne une éventuelle restructuration de celle-ci. La nouvelle crise de la dette compromet déjà les réalisations des plans de développement des différents pays africains. La réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sera également affectée négativement. De telles évolutions ont de graves conséquences sur la vie sociale des gens ordinaires.

Une dette extérieure est la partie de la dette publique d'un pays qui est due aux prêteurs étrangers, notamment les banques commerciales, les gouvernements ou les institutions financières internationales. Ces prêts, intérêts compris, doivent être payés avec la monnaie par laquelle ils ont été contractés. Ainsi, si un pays n'a plus les moyens de rembourser le principal et les intérêts des prêts, on dit qu'il est en crise de la dette. Dans des circonstances normales, la dette devrait être capable de s'autofinancer, c'est-à-dire si elle a été utilisée pour soutenir les secteurs productifs de l'économie. Elle devient non viable si son remboursement affecte les dépenses sociales d'un pays. Au milieu de 2022, de nombreux pays africains étaient endettés ou couraient un risque élevé de surendettement (Bradlow et Masamba, 2022). Le FMI classe un pays comme étant en surendettement s'il éprouve des difficultés à assurer le remboursement de sa dette ou s'il est déjà en retard, ou s'il y a des indications que ces conditions se produiront dans un avenir proche (Research-Innocenti, 2021).

Au 31 décembre 2020, les pays déjà identifiés comme étant en surendettement comprenaient le Mozambique, la République du Congo, São Tomé, la Somalie, le Soudan et le Zimbabwe. Selon le FMI, 28 autres pays présentaient un risque élevé et 23 un risque modéré de surendettement (FMI 2020, cité dans Research-Innocenti, 2021). La littérature consultée montre généralement que la crise de la dette est alimentée par un manque de responsabilité et de transparence dans la contraction et la gestion de la dette publique. Cependant, des facteurs externes ont également contribué à l'augmentation de la dette africaine. Pourtant, l'Église n'a pas été très active dans les interventions de gestion de la dette publique en raison d'un manque de connaissances et de données adéquates.

En partenariat avec ses membres de Zambie, du Ghana et du Burundi, la CETA a diligente une étude pour dresser le profil de la dette extérieure publique des trois pays à la fin de 2022. L'étude s'est particulièrement concentrée sur l'impact de la COVID-19, le rôle des nouveaux créanciers (en se concentrant sur la Chine), l'impact social de la dette ainsi qu'un examen des

Liste des acronymes

CETA	Conférence des Eglises de toute l'Afrique
CEZ	Conseil des Eglises de la Zambie
CNEB	Conseil National des Eglises du Burundi
SGDAF	Système de Gestion de la Dette et d'Analyse Financière
EHIPC	HIPC Renforcé
FCOCA	Forum sur la Coopération Chine-Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PPLPE	Pays Pauvres les Plus Endettés
FMI	Fonds Monétaire International
CRTJ	Centre de Réflexion Théologique des Jésuites
IMRD	Initiative Multilatérale pour la Réduction de la Dette
SDMT	Stratégie de la Dette à Moyen Terme
WASH	Eau Hygiène et Assainissement
COZFE	Compagnie Zambienne de fourniture d'Electricité
CNZR	Compagnie Nationale Zambienne de Radiodiffusion

Remerciements

Cette étude a été dirigée par la CETA et réalisée par le professeur Godfred A. Bokpin de l'Université du Ghana, le Conseil National des Eglises du Burundi (CNEB) et le Conseil des Eglises de Zambie (CCZ). Désiré Nkurunziza (CNEB) et Andisen Zulu (CCZ) étaient les principaux chercheurs dans leurs organisations et pays respectifs. Les chercheurs ont fait de leur mieux pour collecter les données pertinentes qui ont donné naissance à ce rapport, au milieu des défis de taille découlant de la pandémie de COVID-19 et des restrictions imposées par les agences gouvernementales de leurs pays. Ils ont soumis leurs rapports de recherche malgré les contretemps qui ont affecté les délais convenus. Il ne fait aucun doute que leurs efforts sont louables.

Les trois rapports ont été examinés par le Dr Tinashé Gumbo, responsable du programme de la CETA pour la justice économique et écologique, afin de s'assurer qu'ils réunissent des données pertinentes qui contribuent au débat en cours sur la nouvelle crise de la dette sur le continent. Il a également fourni un soutien technique aux chercheurs principaux et a ensuite compilé les trois rapports initiaux en un seul, qui servira d'outil pour faciliter les engagements constructifs des chefs religieux avec les détenteurs d'obligations. Ses efforts inlassables sont hautement appréciés.

Nos remerciements particuliers s'adressent au Secrétaire Général du CNEB, le Révérend Sylvestre Bizimana, à Mme Valérie Mpayenayo et à Mme Louise Ntiranyibagira pour leur soutien technique et logistique pendant les processus d'étude au Burundi. Nous remercions le Secrétaire Général du Conseil des Eglises de Zambie, le Révérend chanoine Emmanuel Chikoya, qui a fourni des conseils stratégiques au cours de l'étude, tandis que M. George Chibwana et M. Felix Ngosa ont examiné le rapport de la Zambie avant qu'il ne soit soumis à la CETA. Des remerciements particuliers vont à tous les participants des trois pays pour leurs formidables contributions à cette étude. Leurs contributions ont façonné la recherche et le rapport consolidé qui serviront d'outil pour faciliter l'engagement en faveur du plaidoyer par les chefs religieux et d'autres personnes susceptibles de le trouver pertinent pour leur travail.

Enfin, au nom de l'équipe, j'exprime ma gratitude sans réserve à notre Secrétaire Général, le Révérend Dr. Fidon Mwombeki, pour son principe de leadership collégial qui a continué de nous inspirer pour franchir de telles étapes.

Rev. Dr. Lesmore Gibson Ezekiel

Directeur des Programmes

CETA

En 2019, la CETA a entamé la mise en œuvre de sa stratégie 2019-2023. La dette publique et la corruption ont été considérées comme faisant partie des principaux défis africains qui nécessitaient une attention urgente de l'Église. La CETA s'est ainsi engagée à se lancer dans les programmes de développement mondiaux et continentaux, en particulier l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (L'Afrique que nous voulons).

Pourtant, la nouvelle dette extérieure de l'Afrique compromet déjà la réalisation des plans de développement des différents pays africains ainsi que la réalisation des objectifs mondiaux et continentaux. En effet, l'Afrique a du mal à gérer sa dette publique depuis son indépendance. Les efforts déployés par l'Église et d'autres acteurs non étatiques à travers le monde à travers la campagne du Jubilé des années 2000 pour l'annulation de la dette ont montré qu'une action collective peut apporter un changement positif dans nos vies.

Cependant, la dette extérieure de l'Afrique a recommencé à gonfler au cours de la dernière décennie, plaçant le continent dans une situation de crise potentielle. L'avènement de la COVID-19 a exposé le continent à davantage d'emprunts afin d'atténuer l'impact de la pandémie. Les systèmes de gouvernance de l'Afrique ont également été mis à l'épreuve au cours de cette période puisqu'il est apparu que les pouvoirs politiques pouvaient emprunter de l'argent au nom de la réponse à une pandémie sans respecter les cadres nationaux établis.

Le paiement de la dette extérieure a de graves répercussions sur le développement social et économique de tout pays. En particulier, les programmes d'éducation, de santé et de protection sociale sont affectés par le remboursement de la dette. L'Église ne peut réagir efficacement à de telles situations que si elle est techniquement outillée. À partir des recherches fondées sur des preuves, l'Église doit veiller à ce que des garanties adéquates soient mises en place pour assurer l'optimisation des ressources dans un pays. Il est apparu que les violations de l'intégrité (corruption) sont plus fréquentes en période de crise, comme cela a été observé lors de la pandémie de COVID-19, au nom de la sauvegarde des vies et des moyens de subsistance. L'Église doit donc assurer une plus grande considération éthique et morale dans la gestion des finances publiques.

À travers la présente étude, la CETA vise à renforcer la capacité de plaider pour l'Église pour engager un dialogue avec les parties prenantes sur la dette publique et d'autres questions de justice économique qui affectent notre peuple. J'exhorte donc nos membres à utiliser ce rapport dans leurs processus d'engagement national sur la dette publique. La CETA continuera d'offrir de tels outils d'engagement essentiels pour renforcer les capacités de l'Église sur les questions de justice économique qui touchent la population.

Rév. Dr. Fidon Mwombeki

Secrétaire Général

CETA

Contexte organisationnel

La CETA est un organisme œcuménique continental qui compte plus de 200 millions de chrétiens à travers le continent. La CETA est la plus grande association d'églises protestantes, anglicanes, orthodoxes et autochtones d'Afrique et est membre du réseau œcuménique mondial. La CETA est une association de 204 membres parmi lesquels il y a des églises, des conseils nationaux d'églises (CNE), des institutions de formation théologique et laïque et d'autres organisations chrétiennes dans 43 pays africains.

La CETA est guidée par sa vision qui stipule : « **Les églises d'Afrique ensemble pour la vie, la paix, la justice et la dignité** » dans tous ses engagements. Cette vision constitue une motivation profonde pour notre travail avec les églises membres, les Conseils, les partenaires et la société humaine en général, à l'intérieur et à l'extérieur du continent africain.

La mission stratégique de la CETA stipule: une communion d'églises et d'institutions en Afrique travaillant ensemble dans leur témoignage commun de l'Évangile en :

- Se mobilisant pour vivre fidèlement le message de l'amour de Dieu ;
- Favorisant une compréhension commune de la foi ;
- Interprétant et en cherchant des réponses aux défis posés à la dignité humaine ; et,
- Agissant de manière prophétique dans la parole, la vie et les services pour la guérison.

- des conditions comparables au processus de restructuration de la dette afin d'être sûrs que tout allègement qu'ils pourraient accorder bénéficiera aux pays débiteurs plutôt qu'aux autres créanciers. Dans ce processus, les pays débiteurs parviendront à des accords avec tous les créanciers, libérant ainsi des ressources pour les dépenses sociales.
6. La dette extérieure est plus qu'une question financière du fait qu'elle a des implications graves sur d'autres éléments de la vie humaine. Le paiement de la dette affecte les secteurs sociaux, économiques, culturels et politiques de tout pays. Au centre de tout cela se trouve la jouissance des droits sociaux et économiques par les citoyens. Ainsi, tout processus de restructuration de la dette doit être suffisamment global pour répondre à tous les problèmes sociaux, économiques et politiques du pays débiteur. Cela exige que toutes les parties prenantes, y compris l'Église, soient impliquées dans les négociations sur la restructuration de la dette. Le processus devrait impliquer les citoyens, les créanciers bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé, l'Église et la société civile, entre autres acteurs.
7. Une analyse de l'impact social de la dette extérieure a montré que, dans la plupart des cas, les prêts sont assortis de conditions qui violent d'avantage les droits sociaux et économiques des citoyens. Ainsi, si des conditions doivent être attachées à un prêt, ces conditions doivent être adaptées à la réalisation des droits sociaux et économiques des citoyens. Par exemple, les prêts étrangers ne devraient être envisagés que lorsqu'il existe un déficit budgétaire pour atteindre les objectifs stratégiques de développement tels que ceux liés aux questions d'éducation, de santé et de protection sociale.

Recommandations spécifiques.

Les recommandations clés suivantes s'appuient sur de nombreuses autres études menées par différentes institutions pertinentes pour les groupes confessionnels :

1. L'Afrique devrait participer activement aux initiatives locales qui exigent des emprunts locaux plutôt que ceux des institutions financières internationales. Cela contribuera grandement à promouvoir la mobilisation des ressources locales comme alternative à de nouveaux emprunts extérieurs. L'Église, en particulier, doit intensifier son plaidoyer prophétique en faveur de la justice fiscale en collaboration avec d'autres initiatives mondiales, régionales et nationales et d'autres organismes œcuméniques. Ainsi, le renforcement du système fiscal national aidera chaque pays à maximiser ses ressources locales pour financer le développement social et économique.

2. La transparence de la dette reste cruciale pour les trois pays étudiés et pour l'Afrique en général. Les exigences globales en matière de divulgation des données sur la dette publique et les procédures d'emprunt de l'État devraient être renforcées dans les cadres juridiques existants. Le public, y compris l'Église, devrait utiliser de tels systèmes transparents et participatifs pour renforcer son engagement en faveur de la dette publique. Là où ces systèmes n'existent pas, le public devrait plaider en faveur de leur mise en place. Les montants des dettes extérieures et les conditions des prêts à contracter devraient être rendus publics sur des plateformes connues et prévisibles. Des systèmes transparents et participatifs sont les piliers d'une gestion efficace et efficiente de la dette publique en Afrique.

3. L'Église et d'autres acteurs non étatiques doivent rester vigilants pendant les périodes de pandémie et d'élections, car il a été noté que les gouvernements peuvent abuser de leurs pouvoirs et emprunter de l'argent sous-prétexte de faire face aux pandémies ou d'assurer la promotion de la démocratie, mais utiliser cet argent à des fins politiques pendant les élections. Cela a été constaté pendant la période de COVID-19 dans les trois pays (et au Ghana pendant les périodes électorales). L'Église devrait travailler avec d'autres acteurs pour maintenir le rôle des institutions de contrôle clés telles que le parlement pendant ces moments stratégiques.

4. Les pays africains en général et les trois pays étudiés en particulier devraient veiller à ce que les cadres nationaux de gestion publique soient conformes à tous les principes de bonne gouvernance, notamment la participation de tous, la transparence, la redevabilité et des dispositions institutionnelles et politiques efficaces. La participation du public était particulièrement problématique au Burundi.

5. Au moment où les pays africains sont engagés dans des opérations de reconstruction de la dette, des approches globales et inclusives devraient être adoptées. Tous les créanciers devraient être impliqués pour garantir la jouissance des droits sociaux et économiques des citoyens débiteurs. Ainsi, tous les créanciers devraient participer dans

pays en matière d'octroi de crédits et/ou de facilités de prêt. Il a été observé que les projets chinois sont entourés de secret, ce qui rend difficile pour l'étude d'indiquer avec certitude le montant dû par les trois pays étudiés. En outre, l'étude a observé que la Chine est le plus grand créancier bilatéral de la Zambie, une position qui aurait retardé le processus de restructuration de la dette du pays. Cela contraste fortement avec la situation du Ghana, où la Chine détient une plus petite partie de la dette du pays, même si le temps de négociation a également été un peu long.

La contribution de la COVID-19 à l'accumulation de dette extérieure dans les trois pays ne s'est pas passée de la même manière, comme nous le verrons dans les sections suivantes de l'étude. Même si la Zambie a défaut pendant la pandémie de COVID-19, la pandémie n'a pas été le seul facteur de la dette, car elle n'a fait que révéler le manque de respect strict des cadres politiques en matière de gestion de la dette. Au Ghana, l'étude a noté d'autres facteurs autres que la COVID-19, notamment la monétisation des élections pour séduire les électeurs. Le Burundi a reçu un soutien pour répondre à la COVID-19, mais comme dans les deux autres pays, la pandémie n'est venue qu'exacerber la situation déjà précaire du pays. Cependant, le système de gestion de la dette extérieure a été globalement exposé dans les trois pays à cette époque. Le rôle du Parlement et l'application des cadres juridiques existants n'ont pas été pleinement respectés pendant la période de la pandémie.

Le paiement de la dette extérieure a eu de graves répercussions sur le développement social et économique, visibles dans les pays étudiés. En particulier, les programmes d'éducation, de santé et de protection sociale ont été affectés par le remboursement de la dette. Cela a été clairement constaté en Zambie et au Burundi. Au Ghana, le remboursement de la dette a affecté les ménages de plusieurs manières et il y a eu des menaces d'actions de masse. L'étude a ainsi confirmé la non-viabilité de la dette si elle est utilisée pour soutenir des secteurs non productifs tels que les élections et les interventions humanitaires.

Le rôle de l'Église dans la gestion de la dette publique n'a pas été très visible dans les trois pays. Ainsi, l'étude recommande à l'Église d'assurer une plus grande considération éthique et morale dans la gestion des finances publiques à travers une participation active à l'analyse des finances publiques et au suivi budgétaire. L'Église est particulièrement invitée à s'impliquer activement dans les conversations actuelles sur la restructuration de la dette et dans l'ajustement budgétaire nécessaire pour sortir le continent de la crise de la dette. L'Église est stratégiquement positionnée pour assurer la médiation et la modération du climat économique au niveau du pays.

Cette étude a été diligente par la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA) et réalisée par ses membres et partenaires au Ghana, en Zambie et au Burundi en 2022. Elle a été commandée en partie à la suite du constat que l'Afrique fait actuellement face à une dette publique extérieure insoutenable qu'elle doit à des pays d'une manière individuelle et à d'autres institutions financières internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Alors que certains pays avaient déjà du mal à honorer leurs anciennes obligations, les nouvelles dettes ont continué à s'accumuler au cours de la dernière décennie, y compris pendant la période de la COVID-19. L'émergence de nouveaux créanciers privés a compliqué davantage la situation de la dette de l'Afrique, notamment en ce qui concerne une éventuelle restructuration de la dette. La nouvelle crise de la dette compromet déjà les réalisations des plans de développement social et économique des différents pays africains. La réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sera également affectée négativement par la nouvelle crise de la dette sur le continent.

L'Eglise a été la première à réagir aux effets du remboursement de la dette publique, car l'éducation, la santé et d'autres secteurs sociaux sont directement touchés. L'Eglise a besoin de disposer de données pertinentes lorsqu'elle s'engage dans le débat sur le taux alarmant de la dette publique. L'étude visait à dresser le profil de la dette extérieure de trois pays, à savoir la Zambie, le Ghana et le Burundi, avec un accent particulier sur le rôle des nouveaux créanciers et l'impact de la COVID-19. L'étude a en outre examiné l'impact social de la dette extérieure sur la population. Une analyse des cadres de transparence et de responsabilité existants en matière de gestion de la dette publique dans les trois pays a été entreprise pour comprendre la fonctionnalité des cadres de gestion de la dette. Cet accord a éclairé les recommandations formulées en matière de dialogue et d'actions politiques.

L'étude a examiné la littérature existante sur les finances publiques et les conditions sociales des citoyens de Zambie, du Ghana et du Burundi. Les relevés budgétaires nationaux, les rapports annuels sur la dette publique, les rapports officiels du FMI et de la Banque Mondiale, les documents juridiques nationaux de chaque pays, les rapports des médias et les publications des sociétés d'investissement et des organisations de la société civile, tant au niveau local qu'externe, ont également été examinés. L'interprétation et le jugement de valeur portés sur l'analyse reflètent le discours social au-delà des divisions religieuses et des sentiments généraux dans les pays. Certains entrepreneurs avec des informateurs clés ont été menés en Zambie et au Burundi, ciblant des responsables gouvernementaux, des dirigeants de la société civile et des chefs religieux, des universitaires, des syndicalistes et des dirigeants communautaires.

L'étude a noté que la dette extérieure de l'Afrique a continué à augmenter au cours de la dernière décennie, poussant potentiellement le continent vers une situation de crise. L'émergence de nouveaux créanciers privés et bilatéraux a compliqué les processus de négociation de la dette. Le rôle de la Chine dans l'accumulation de la dette extérieure de l'Afrique a été souligné, et des inquiétudes ont été exprimées quant au mécanisme politique du

La CETA est un organisme œcuménique continental qui compte plus de 140 millions de fidèles à travers le continent. La CETA est la plus grande association d'églises protestantes, anglicanes, orthodoxes et indigènes en Afrique et elle est membre du réseau œcuménique mondial. La CETA est une communion de 193 membres dont des églises, des Conseils Nationaux d'Églises (CNE), des institutions théologiques et de formation de laïcs et d'autres organisations chrétiennes dans 43 pays africains.

Figure 1: Représentation du fardeau de la dette.....	4
Figure 2: Stock total de la dette publique au Ghana, 2000 - 2021	7
Figure 3: Le taux d'accumulation de la dette publique, 200 - 2021	7
Figure 4: Dette publique % PIB au Burundi	9
Figure 5: Proportion du service de la dette aux crédetiers bilatéraux non-officiels en 2020... 12	12
Figure 6: Stock de la dette extérieure par catégorie de crédetier, 2020-2021	13
Figure 7: Les principaux contributeurs du Burundi depuis 2019	14
Figure 8: Status of Utilisation of 2020 and 2021 COVID-19 Budget (GHCM)	17
Figure 9: Déficit fiscal – PIB pendant les années électorales	19
Figure 10: P Dette publique pour les années électorales.....	19
Figure 11: Dirty Water Source in Zambia	24
Figure 12: Index des prix des vivres en Afrique Sub-Saharienne en Afrique (Janvier 2022=100)	25

Liste des Figures

5.5	Eau et assainissement.....	23
5.6	Effondrement du pouvoir d'achat des ménages au Ghana.....	24
6	Mécanismes de gestion de la dette en Afrique.....	26
6.1	Introduction.....	26
6.2	Cadres de gestion de la dette de la Zambie.....	26
6.3	Cadre de gestion de la dette publique du Ghana.....	28
6.4	Participation du public au Burundi.....	29
7	Rôle de l'Eglise contemporaine dans la gestion de la dette publique.....	30
7.1	Aperçu général.....	30
7.2	Emprunts alternatifs.....	31
8	Conclusions et Recommandations.....	32
8.1	Conclusions.....	32
8.2	Recommandations spécifiques.....	33
9	Références.....	36

Table des matières

Contexte organisationnel.....	xI
Remerciements.....	xIII
Liste des acronymes.....	xIV
1 Contexte de l'étude.....	1
1.1 Introduction.....	1
1.2 Approche méthodologique de l'étude.....	2
2 Aperçu de la dette extérieure de l'Afrique.....	3
2.1 Introduction.....	3
2.2 Compréhension de la nouvelle crise sur le continent.....	3
2.3 Première défaillance de l'Afrique dans le contexte de Covid-19: Cas de la Zambie.....	4
2.4 La crise de la dette au Ghana.....	5
2.5 Retour au FMI.....	8
2.6 La "bonne" réputation du Burundi sur le paiement de la dette.....	8
3 Nouvelles facilités de crédits en Afrique.....	11
3.1 Introduction.....	11
3.2 Suivi de l'argent chinois en Zambie.....	11
3.3 Méfiance du public à l'égard de l'approche chinoise de financement.....	12
3.4 La dette chinoise au Ghana est inférieure à sa dette en Zambie.....	13
3.5 Variété de créditeurs pour le Burundi.....	14
4 Question de vie ou de dette: Rôle de la COVID-19.....	16
4.1 Introduction.....	16
4.2 Lien entre la Covid-19 et la dette extérieure de la Zambie.....	16
4.3 Le FMI et la Banque Mondiale ont soutenu les interventions du Ghana en rapport avec la COVID-19.....	17
4.4 Coût de la démocratie au Ghana.....	18
4.5 U Effets inimaginables de la guerre russo-ukrainienne sur le continent.....	20
4.6 Légère reprise économique du Burundi perturbée par la COVID-19.....	20
5 Dette publique et jouissance des droits socio-économiques.....	21
5.1 Introduction.....	21
5.2 Impact du remboursement de la dette sur les dépenses sociales en Zambie.....	21
5.3 La Zambie ne répond pas aux normes internationales en matière d'éducation.....	22
5.4 Le mauvais système de santé persiste en Zambie.....	23

CONFERENCE DES EGLISES DE TOUTE L'AFRIQUE

General Secretariat, Waiyaki way

P. O. Box 14205-00800, Westlands, Nairobi, Kenya

Tel: +254-20-4441483, 44441338

Email: secretariat@aaccc-ceta.org

Website: www.aacc-ceta.org

Comprendre les principaux facteurs de la nouvelle crise de la dette en Afrique: un appel à une action de plaidoyer œcuménique

Cas du Burundi, du Ghana et de la Zambie

Ne faites rien par esprit de parti ou par vaine gloire, mais que l'humilité vous fasse regarder les autres comme étant au-dessus de vous-mêmes. Que chacun de vous, au lieu de considérer ses propres intérêts, considère aussi ceux des autres.

(Philippiens 2:3-4)

Conférence des Eglises de toute l'Afrique

2023

!